



**BIBLIOTHÈQUES
MUNICIPALES**

**DONNÉES D'ACTIVITÉ 2013
SYNTHÈSE NATIONALE**

Ministère de la Culture et de la Communication
DGMIC – Service du Livre et de la Lecture
Observatoire de la lecture publique
182, rue Saint-Honoré
75033 Paris Cedex 01





BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DONNÉES D'ACTIVITÉ 2013 SYNTHÈSE NATIONALE

/

Ce rapport a été élaboré par le
Ministère de la Culture et de la Communication -
Direction générale des médias et des industries culturelles –
Service du Livre et de la Lecture -
Observatoire de la lecture publique.
Le traitement des données a été réalisé
la société TMO Régions.

Ministère de la Culture et de la Communication DGMIC – Service du Livre et de la Lecture

Observatoire de la lecture publique
182 rue Saint-Honoré
75033 Paris Cedex 01

observatoire.sll@culture.gouv.fr
www.observatoirelecturepublique.fr

/

Remerciements

Le ministère de la Culture et de la Communication remercie l'ensemble des conseils généraux partenaires du projet de rénovation de son dispositif statistique, ainsi que les bibliothèques qui ont bien voulu répondre à l'enquête nationale qu'il conduit, pour leur effort constant en vue de la complétude et de l'exactitude des données collectées.

/

Photographie de couverture : Médiathèque de la Ville de Bron
Architecte : AAI Associés
Crédit photographique : © Dominique Perron Ville de Bron

Éditorial

Grâce à l'extension des partenariats avec les bibliothèques départementales, qui étaient 45 à accompagner la collecte des données d'activité 2013 des bibliothèques municipales, cette nouvelle synthèse témoigne d'une connaissance encore affinée de notre réseau de lecture publique : 9 812 établissements sont désormais interrogés, soient près de 500 collectivités de plus que lors de la campagne 2012.

De cette photographie toujours plus précise du territoire, se détachent quelques questions au cœur du débat public.

Tout d'abord, celle de l'accès aux établissements culturels. Si les efforts conjoints des collectivités territoriales et de l'État ont fait du réseau de lecture publique le maillage culturel le plus dense de France, la faible amplitude moyenne des horaires d'ouverture des bibliothèques semble encore faire obstacle à un réel accès de tous les citoyens aux services d'une bibliothèque. 47 % des bibliothèques ouvrent moins de 12 heures par semaine, 6 % seulement ouvrent au moins 30 heures : incontestablement, l'adaptation de nos services publics aux rythmes de vie de la population reste un enjeu majeur.

Ensuite, cette synthèse annuelle des données d'activité des bibliothèques porte aussi le témoignage des efforts de modernisation d'un réseau de lecture publique en prise directe avec les enjeux de société : travail sur la cohésion sociale au travers des multiples partenariats que nouent les bibliothèques, accès aux nouvelles technologies, éducation des jeunes à la culture et aux médias, au moment où l'actualité nous en rappelle plus que jamais l'importance. Je ne retiendrai qu'un chiffre, à titre d'exemple, qui souligne la pertinence et le dynamisme des actions des bibliothèques sur ce terrain : parmi les emprunteurs des bibliothèques, près de 40 % ont moins de 15 ans, quand cette tranche d'âge représente moins de 20 % de la population générale.

Enfin, alors que les années précédentes étaient marquées par une baisse sensible et continue des investissements, et même si nous demeurons loin du niveau d'investissement de 2007, l'année 2013 est celle d'un retour au niveau de 2008, avec une progression de +33 % en un an. Dans le même temps, les budgets documentaires sont stables. En cette période de maîtrise des dépenses publiques, je vois dans ce mouvement l'attachement des collectivités territoriales à ces lieux qui ont su affirmer leur rôle social et de médiation, inventer une offre de service nouvelle et confirmer leur inscription dans la vie des territoires.

Aujourd'hui, ces analyses doivent nous permettre de mieux évaluer et orienter nos politiques culturelles, pour poursuivre le mouvement de modernisation de nos équipements. Avec une profondeur de champ de 5 années, l'Observatoire de la lecture publique devient peu à peu un véritable outil de connaissance et d'évaluation au service des décideurs et des professionnels. Cet outil est développé avec et pour les collectivités territoriales partenaires -départements, communes ou groupements de communes-, auxquelles nous restituons ces données : je souhaite qu'elles puissent s'en saisir et continuer de faire évoluer, avec l'État, l'une des bases données les plus riches à la disposition des acteurs culturels.

Nicolas Georges

Directeur chargé du livre et de la lecture



Ministère de la culture et de la communication
Direction générale des médias et des industries culturelles
Service du livre et de la lecture

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

DONNÉES D'ACTIVITÉ 2013

SYNTHÈSE NATIONALE

Version 1 (09/04/2015)

SOMMAIRE

1. MÉTHODOLOGIE ET ÉCHANTILLON.....	4
1.1 Méthodologie mise en œuvre.....	4
1.2 Prise en compte de la caractérisation des établissements de lecture.....	6
1.3 Les réponses analysées.....	7
2. LES ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE EN 2013.....	9
2.1 Les locaux.....	9
2.2 L'ouverture au public.....	12
2.3 Les collections.....	14
2.4 Les acquisitions de documents.....	20
2.5 Le public et les prêts.....	28
2.6 Le personnel.....	36
2.7 Les investissements.....	41
2.8 Modalités d'organisation.....	42
3. Les grandes tendances de la période 2008 - 2013.....	47
3.1 Les moyens engagés.....	47
3.2 Le public et les prêts.....	59
4. Activités des points de lecture publique en 2013, données générales extrapolées.....	68
5. Profils moyens.....	70
5.1 Établissements de lecture publique d'un territoire de 2 000 habitants.....	71
5.2 Établissements de lecture publique d'un territoire de 3 000 habitants.....	73
5.3 Établissements de lecture publique d'un territoire de 5 000 habitants.....	75
5.4 Établissements de lecture publique d'un territoire de 10 000 habitants.....	77
5.5 Établissements de lecture publique d'un territoire de 15 000 habitants.....	79
5.6 Établissements de lecture publique d'un territoire de 20 000 habitants.....	81
5.7 Établissements de lecture publique d'un territoire de 35 000 habitants.....	83
5.8 Établissements de lecture publique d'un territoire de 50 000 habitants.....	85
5.9 Établissements de lecture publique d'un territoire de 70 000 habitants.....	87
5.10 Établissements de lecture publique d'un territoire de 85 000 habitants.....	89
5.11 Établissements de lecture publique d'un territoire de 100 000 habitants.....	91
5.12 Établissements de lecture publique d'un territoire de 150 000 habitants.....	93
5.13 Établissements de lecture publique d'un territoire de 200 000 habitants.....	95
6. Annexes.....	97
6.1 Constitution du champ de l'enquête.....	97
6.2 Contour administratif retenu.....	100
6.3 L'accès à un établissement de lecture publique.....	101
6.4 Modalités d'interrogation.....	104
6.5 Nombre de réponses prises en compte.....	105
6.6 Gestion de la non-réponse.....	107
6.7 Gestion des points d'accès au livre.....	108
6.8 Pondération mise en place en 2013.....	109
6.9 Les populations prises en compte.....	111
6.10 Estimation des intervalles de confiance.....	112

1. MÉTHODOLOGIE ET ÉCHANTILLON

1.1 Méthodologie mise en œuvre

Entre 2008 et 2013, l'enquête statistique annuelle du ministère de la Culture et de la Communication (Service du livre et de la lecture) auprès des bibliothèques municipales a connu plusieurs modifications sensibles. Depuis l'année 2012, l'Observatoire de la lecture publique a marqué une phase de stabilisation de la collecte des informations mais aussi des modalités techniques permettant d'assurer la représentativité des résultats.

Ces premières pages vont décrire sommairement ces aspects méthodologiques. Le lecteur intéressé pourra se reporter aux annexes pour une description plus précise.

A l'instar des travaux conduits entre 2010 et 2012, les résultats de 2013 sont donnés en fonction d'une projection de l'ensemble des bibliothèques et points d'accès au livre existant sur le territoire. On peut estimer qu'il existait en 2011 en France **environ 7 100 bibliothèques et 9 200 points d'accès au livre, soit 16 300 lieux de lecture publique.**

Jusqu'en 2008, le bilan statistique s'appuyait sur un échantillon représentant entre un quart et un tiers des bibliothèques et des points d'accès au livre, avec une répartition géographique globalement uniforme.

L'année 2009 a vu le début de la mise en place d'un nouveau dispositif visant à interroger l'ensemble des établissements de lecture publique. Les bibliothèques départementales de prêt partenaires du SLL contribuent désormais à l'identification et à la collecte des données d'activité des bibliothèques municipales de leurs réseaux. En 2009, 6 départements avaient pris part à ce nouveau dispositif. 4 941 structures avaient ainsi été interrogées, permettant la collecte de 3523 réponses (2 229 bibliothèques municipales et 1 294 points d'accès au livre)

En 2010, le nouveau système d'interrogation s'est étendu à 23 départements supplémentaires. Au total, la base d'interrogation a presque doublé entre 2008 et 2010 pour atteindre 8 361 unités, dont 6 479 ont répondu (3 410 bibliothèques municipales et 3 069 points d'accès au livre).

En 2011, 8 321 établissements ont été interrogés par l'enquête annuelle. Cette année-là et pour la première fois, une procédure de collecte intégralement dématérialisée a été mise en place.

En 2012, 9 381 établissements ont été interrogés, soit 1 060 de plus qu'en 2011, soit une progression du volume de la base d'enquête de +13 %.

Pour l'année 2013, grâce à un partenariat étendu à 49 départements, on comptabilise 9 812 établissements interrogés, soit 443 de plus qu'en 2012, ou encore une progression du volume de la base d'interrogation de +5 %. On peut ainsi estimer que 60 % des établissements de lecture publics ont été interrogés.

Récapitulatif des données générales d'enquête entre 2008 et 2013

Bilan annuel	Base d'interrogation	Réponses collectées	Taux de réponse	Réponses collectées auprès des bibliothèques	Réponses collectées auprès des points d'accès au livre
2008	4 293	3 100	72 %	2 352	748
2009	4 941	3 523	71 %	2 229	1 294
2010	8 361	6 479	77 %	3 410	3 069
2011	8 321	6 542	79 %	3 585	2 957
2012	9 381	7 280	78%	3 938	3 342
2013	9 812	7 723	79%	4 141	3 582

Pour le bilan 2013, 7 723 établissements ont répondu, soit 79% des établissements interrogés ou encore 47% de l'ensemble des établissements de lecture publics.

Afin d'assurer la représentativité des réponses, le travail réalisé pour le rapport annuel 2010 avait retenu comme critère structurant la typologie proposée par l'Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales de Prêt (ADBBDP) décrite ci-après, distinguant 3 « niveaux » de bibliothèques et deux niveaux pour les points d'accès au livre. L'utilisation de cette caractérisation des établissements avait permis à la fois de redresser les résultats mais avait également été retenue comme clé de lecture des résultats.

Cette stratégie avait effectivement permis d'améliorer la représentativité des réponses analysées, les travaux antérieurs ayant tendance à surreprésenter les poids des bibliothèques les plus importantes¹.

En 2011, un important travail de recensement des établissements de lecture publique a été conduit par les équipes du SLL cherchant à savoir, pour chaque commune, si un établissement existait et dans l'affirmative quel était son profil ADBBDP. Cette collecte d'informations et l'estimation, par une approche probabiliste, des informations manquantes pour 8 255 communes (cf. annexe du rapport 2011) avaient permis de redonner aux bibliothèques les plus petites leur part véritable.

La stratégie de redressement de 2011, considérée comme plus robuste, a été reconduite à l'identique en 2012, puis en 2013.

Seule évolution sensible entre 2011 et 2012, certains établissements ayant donné des réponses partielles ne peuvent pas se voir attribuer un profil ADBBDP. Par convention et jusqu'en 2011, ces établissements étaient affectés aux points d'accès au livre. La part très importante d'établissements de communes de moins de 2 000 habitants justifiait cette pratique. En 2012, puis en 2013, un travail spécifique a été engagé permettant de mieux qualifier ces établissements (191 établissements concernés en 2012, 445 en 2013), dont une partie a été réaffectée aux bibliothèques. Cette amélioration technique engendre une tendance générale à la diminution des indicateurs sous forme de moyenne pour les points d'accès au livre.

1 Les bibliothèques les plus grandes répondent plus fréquemment que les autres. La prise en compte directe des réponses déforme donc les résultats.

1.2 Prise en compte de la caractérisation des établissements de lecture

A l'instar des travaux conduits en 2010 et 2011, les analyses produites distinguent deux grands types d'établissements de lecture, avec d'une part les bibliothèques municipales et d'autre part les points d'accès au livre.

Pour assurer la représentativité des réponses mais également pour l'analyse des résultats tout au long de ce document², cette distinction entre les deux types d'établissements a été retenue. Elle repose sur le niveau agrégé de la typologie proposée par l'Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales de Prêt (ADBBDP). Selon cette typologie, les établissements de lecture peuvent être classés en deux catégories et cinq profils détaillés :

Typologie des établissements de lecture selon l'ADBBDP

Caractéristiques	Bibliothèques			Points d'accès au livre	
	Niveau 1 ³	Niveau 2	Niveau 3	Points lecture	Dépôts
Crédits d'acquisition tous documents	2 € / habitant	1 € / hab.	0,50 € / hab.		
Horaires d'ouverture	Au moins 12 h / semaine	Au moins 8 h / semaine	Au moins 4 h / semaine		
Personnel ^{4 5}	1 agent catégorie B filière culture pour 5 000 habitants 1 salarié qualifié pour 2 000 habitants	1 salarié qualifié	Bénévoles qualifiés	Deux ou trois critères de niveau 3 sont respectés	Moins de deux critères de niveau 3 sont respectés
Surface	Local réservé à usage de bibliothèque d'au moins 100 m ² et 0,07 m ² par habitant ⁶	Au moins 50m ² et 0,04m ² par habitant	Au moins 25m ²		

2 La caractérisation a été conduite à partir des résultats de l'enquête 2013 puis 2012.

3 Les bibliothèques de niveau 1 correspondant aux normes de l'État : surface (dotation globale de décentralisation), crédits d'acquisitions (CNL).

4 Salarié qualifié : DUT ou DEUST Métiers du livre, titre d'auxiliaire de bibliothèque de l'ABF, BEATEP médiateur du livre ou cycle de formation de base dispensé par une BDP. Un plein temps à partir de 5 000 habitants, un mi-temps de 2 000 à 4 999 habitants, un tiers-temps en dessous de 2 000 habitants.

5 Bénévole qualifié : Titre d'auxiliaire de bibliothèque de l'ABF ou cycle de formation de base dispensé par une BDP,

6 0,015m² par habitant pour les villes de plus de 25 000 habitants,

Afin de prendre en compte le poids réel des bibliothèques implantées dans les petites communes, la classification bibliothèques / points d'accès au livre a été complétée par une caractérisation des territoires lieux d'implantation des bibliothèques selon les populations couvertes (recensement 2010) :

- Bibliothèques couvrant une population de 100 000 habitants et plus
- Bibliothèques couvrant une population de 70 000-99 999 habitants
- Bibliothèques couvrant une population de 50 000-69 999 habitants
- Bibliothèques couvrant une population de 40 000-49 999 habitants
- Bibliothèques couvrant une population de 20 000-39 999 habitants
- Bibliothèques couvrant une population de 5 000-19 999 habitants
- Bibliothèques couvrant une population de 2 000-4 999 habitants
- Bibliothèques couvrant une population de moins de 2 000 habitants
- Ensemble des points d'accès au livre

Cette caractérisation des points de lecture a été retenue aussi bien pour mettre en place la pondération que, dans une version synthétique, pour analyser les résultats.

1.3 Les réponses analysées

Sur les 9 812 établissements contactés, 7 723 ont répondu totalement ou partiellement au questionnaire 2013. Parmi ceux-ci, certaines réponses étaient très incomplètes et ont donc été écartées. Par conséquent les réponses de 7 643 établissements de lecture publique ont été retenues, sachant que certains d'entre eux n'avaient pas répondu à l'intégralité du questionnaire qui leur était soumis.

Ces réponses manquantes ont alors été estimées, soit au niveau individuel à partir des réponses des années antérieures, soit encore par application des évolutions moyennes observées sur les établissements de même profil, soit enfin par application du ratio par rapport à la population (cf annexes). Chaque tableau de ce rapport indique d'une part le taux d'imputation, à savoir la proportion des réponses qui ont dû être estimées et d'autre part l'impact de ces imputations sur le résultat final par rapport au résultat avant correction.

Le travail 2013 s'intégrant dans le dispositif général de suivi descriptif des évolutions depuis 2005, il a été repéré 438 établissements pour lesquels on disposait d'information sur la période 2005-2012 mais qui n'ont pas répondu en 2013. Ces 438 établissements ont été intégrés à la base d'analyse 2013 et ont fait l'objet d'estimations de leurs réponses.

Indicatrice de réponses dans le dispositif de suivi de l'activité des établissements de lecture

	Champ des analyses des évolutions	Hors champ des analyses des évolutions	Total (champ de l'analyse 2013)
Réponse collectée en 2013 et sur les années antérieures	3 240		3 240
Réponse collectée en 2013 et 2012, sans information sur les années antérieures		3 460	3 460
Absence de réponse en 2013 et mais information disponibles sur les années antérieures	438		438
Réponse collectée en 2013, absence de réponses sur les années antérieures		943	943
Total	3 678	4 403	8 081

Cette stratégie revient à baser la synthèse 2013 sur :

- les réponses de 8 081 établissements de lecture dont on connaît (ou estime) la situation en 2013 dont 4 365 bibliothèques et 3 716 points d'accès au livre (respectivement 3 545 et 4 536 en données pondérées) et
- les réponses de 3 678 établissements de lecture dont on connaît (ou estime) la situation entre 2008 et 2013 dont 2 705 bibliothèques et 973 points d'accès au livre (respectivement 1 614 et 2 064 en données pondérées).

Dans les deux cas, une pondération a été calculée permettant d'assurer la représentativité (géographique et selon le profil des établissements).

Cependant, travaillant sur des bases différentes, on pourra observer des résultats légèrement différents pour l'année 2013 selon que l'on analyse le seul champ 2013 ou le champ 2008-2013 (les bases de données étant historisées depuis 2005).

**Répartition des établissements de lecture selon la population couverte
champ de l'analyse descriptive de la situation en 2013**

Type d'établissements	Population couverte	Établissements analysés données non pondérées			Établissements analysés données pondérées		
		Nombre	% total	% Bibliothèques	Nombre	% total	% Bibliothèques
Bibliothèques	100 000 habitants et plus	60	1%	1%	21	0%	1%
	70 000-99 999 habitants	38	0%	1%	16	0%	0%
	50 000-69 999 habitants	57	1%	1%	26	0%	1%
	40 000-49 999 habitants	52	1%	1%	28	0%	1%
	20 000-39 999 habitants	238	3%	5%	125	2%	4%
	5 000-19 999 habitants	1 128	14%	26%	616	8%	17%
	2 000-4 999 habitants	1 210	15%	28%	922	11%	26%
	Moins de 2 000 habitants	1 582	20%	36%	1 792	22%	51%
Points d'accès au livre	20 000 habitants et plus	14	0%	//	12	0%	//
	5 000-19 999 habitants	147	2%	//	154	2%	//
	2 000-4 999 habitants	533	7%	//	644	8%	//
	Moins de 2 000 habitants	3 022	37%	//	3 725	46%	//
Total		8 081	100%	100%	8 081	100%	100%

Échantillon de 8 081 établissements

2. LES ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE EN 2013

Pour le lecteur qui le souhaite, les données nationales d'accès à un établissement de lecture publique sont fournies en partie 6.3 des annexes.

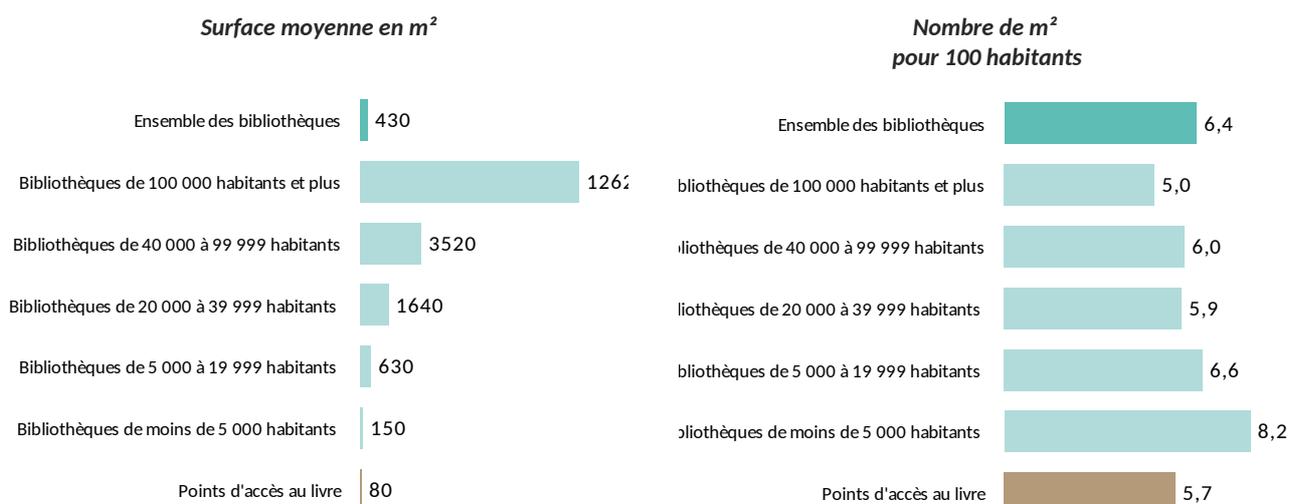
2.1 Les locaux

Surface

En 2013, la surface moyenne utile nette des bibliothèques s'élève à 430 m², soit un ratio de près de 6,4 m² pour 100 habitants, chiffres quasi-identiques à ceux de 2012 (420 m² et 6,3 m² pour 100 habitants).

Si les bibliothèques disposent logiquement de plus de surface dans les villes de 100 000 habitants et plus (12 600 m², 10 500 m² si l'on écarte Paris et Lyon), on doit noter que la surface moyenne pour 100 habitants est plus importante dans les petites communes. Les communes de moins de 5 000 habitants disposant d'une bibliothèque proposent ainsi une surface utile de 8,2 m² pour 100 habitants, soit près de 2 fois plus que les communes de 100 000 habitants et plus.

Surface utile nette des établissements de lecture en 2013
selon le type d'établissement de lecture



Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variable C301 (niveau d'imputation totale : 7 % des établissements, impact de l'apurement -1 %)

La surface moyenne estimée pour les points d'accès au livre est de 80 m², soit un résultat strictement identique à celui de 2012. On observe en 2013 des tendances similaires à celles de 2012, ainsi, la surface moyenne est de 350 m² pour les points d'accès au livre des communes de plus de 5 000 habitants, soit près de deux fois moins que les bibliothèques des communes de 5 000 à 19 999 habitants. Les points d'accès au livre des communes de plus de 2 000 à 4 999 habitants connaissent une surface moyenne de 180 m², ceux des communes de moins de 2 000 habitants une surface moyenne de 50 m² (chiffres à nouveau quasi-identiques à ceux de 2012).

Places assises

Nombre de places assises des établissements de lecture en 2013 selon le type d'établissement de lecture

Type	Population couverte	Nombre moyen de places assises par établissement	Ratio pour 100 habitants	Surface moyenne par établissement	Nombre de places assises par m ²
Bibliothèques	100 000 habitants et plus	825	0,3	12 600	0,07
	40 000 à 99 999 habitants	248	0,4	3 500	0,07
	20 000 à 39 999 habitants	120	0,4	1 600	0,07
	5 000 à 19 999 habitants	53	0,6	600	0,09
	Moins de 5 000 habitants	20	1,1	150	0,13
Ensemble des bibliothèques		40	0,6	430	0,09
Ensemble des points d'accès au livre		12	0,9	80	0,15

Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variable C103 (niveau d'imputation totale : 9 % des établissements, impact de l'apurement -0,3 %)

Les bibliothèques disposent en moyenne de 40 places assises (chiffre stable par rapport à 2012), soit 0,09 place par m² de surface nette totale ou encore 0,6 place assise pour 100 habitants. Parallèlement aux résultats observés pour la surface, le nombre de places pour 100 habitants est sensiblement plus important dans les petites communes (1,1), soit près de 4 fois plus que dans les communes de 100 000 habitants et plus (0,3).

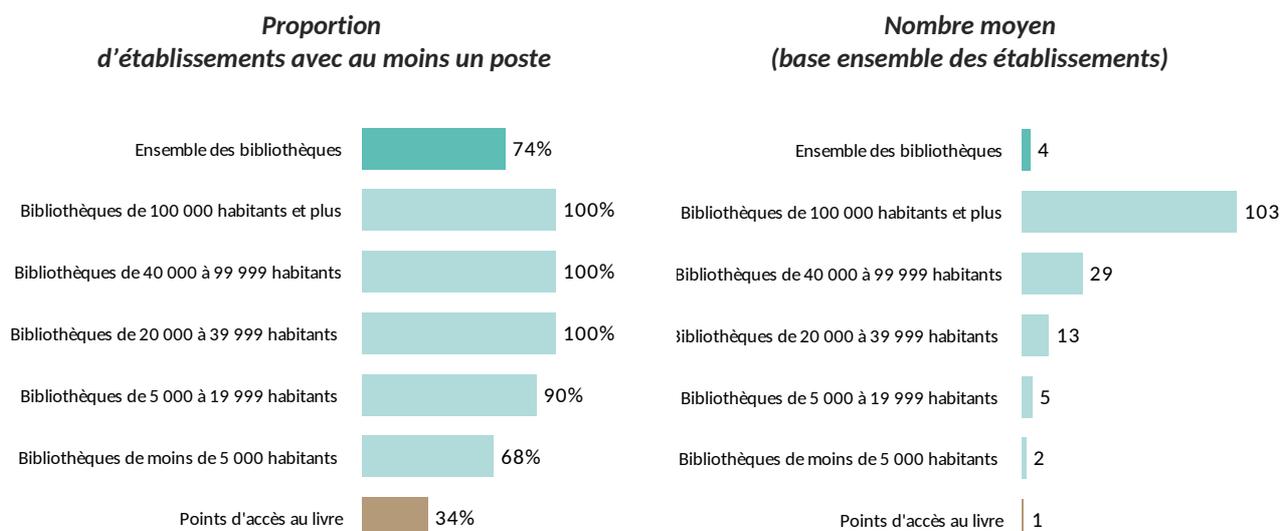
De leur côté, les points d'accès au livre proposent en moyenne 12 places assises, soit 0,15 place par m² de surface nette totale ou encore 0,9 place assise pour 100 habitants.

Postes informatiques et accès internet

74 % des bibliothèques mettent à disposition au moins un poste informatique. Ce résultat demeure stable depuis 2010.

La proportion de bibliothèques proposant au moins un poste informatique est de 100 % pour les bibliothèques des communes de 20 000 habitants et plus. Pour les communes de 5 000 à 20 000 habitants, le taux s'établit à 90 %. Il descend à près de 70 % pour les communes de moins de 5 000 habitants et 34 % pour les points d'accès au livre. Si le taux est globalement stable pour les bibliothèques, il est en légère progression pour les points d'accès au livre (+4 points entre 2012 et 2013),

Proportion d'établissements proposant des postes informatiques en 2013 et nombre moyen de postes informatiques publics selon le type d'établissement de lecture



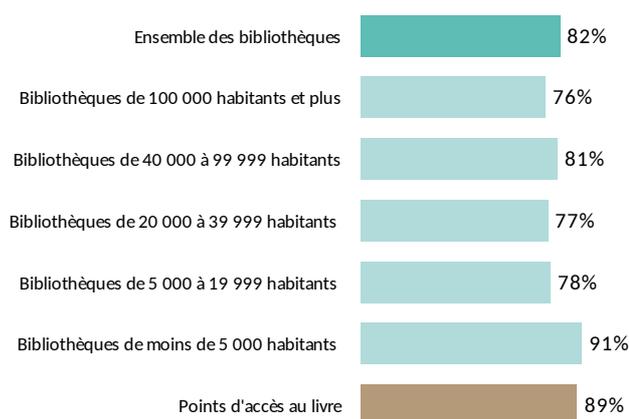
Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variable C105 (niveau d'imputation totale : 7 % des établissements, impact de l'apurement -4 %)

Les résultats observés en 2012 sont pour le plupart identiques à ceux de 2011 et 2010. Il n'a donc pas été observé de tendance à la progression de l'offre de postes informatiques, que l'on prenne en compte la part des établissements équipés ou encore le nombre de postes.

Pour les bibliothèques, un peu plus de 4 postes informatiques sur 5 donnent accès à Internet, soit une progression de 5 points comparé à 2012. Cette proportion est même de 89 % pour les postes informatiques des points d'accès au livre. La proportion de postes informatiques offrant un accès à Internet s'établit aux alentours de 80 % pour les bibliothèques des villes de 5 000 habitants et plus et de 91 % dans les plus petites bibliothèques.

Proportion de postes informatiques permettant d'accéder à internet parmi l'ensemble des postes informatiques selon le type d'établissement de lecture



Échantillon de 8 081 établissements de lecture

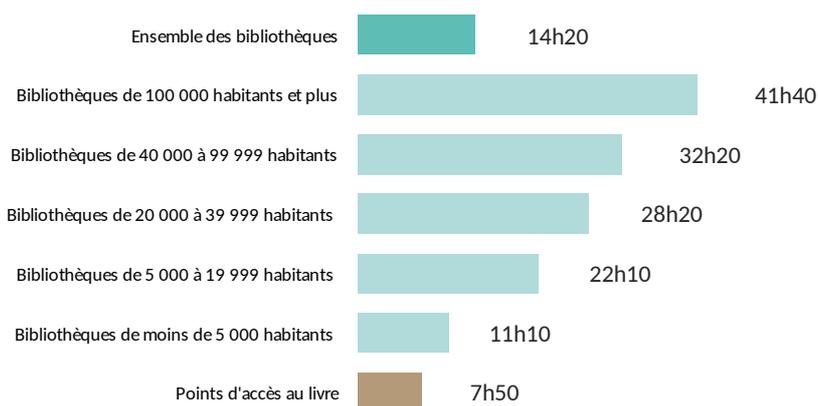
Données pondérées, variable C106 (niveau d'imputation totale : 7 % des établissements, impact de l'apurement -2 %) et variable C105 (niveau d'imputation totale : 7 % des établissements, impact de l'apurement -4 %)

Sur l'ensemble des établissements de lecture publique, 67 % des bibliothèques et 26 % des points d'accès au livre offrent la possibilité d'accéder à Internet sur au moins un poste.

2.2 L'ouverture au public

En moyenne, une bibliothèque est ouverte au public pendant un peu moins de 14 heures 30 par semaine, soit près de deux fois plus que les points d'accès au livre (7 heures 50). Ces amplitudes horaires moyennes sont assez proches de celles observées en 2010, 2011 et 2012. On notera néanmoins que les points d'accès au livre ont ouvert, par semaine, en 2013, 20 minutes de plus qu'en 2012. Ces amplitudes cachent de fortes disparités entre types de bibliothèques mais également au sein même d'un type (cf, tableau ci-dessous). Ainsi, 47 % des bibliothèques sont ouvertes moins de 12 heures par semaine, seules 6 % étant ouvertes 30 heures ou plus par semaine.⁷

**Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaires en 2013
selon le type d'établissement de lecture**



Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variable C101 (niveau d'imputation totale : 6 % des établissements, impact de l'apurement -2 %)

**Répartition des établissements de lecture publique selon l'amplitude hebdomadaire
des horaires d'ouverture en 2012**

	Moins de 4 heures	4 heures à moins de 8 heures	8 heures à moins de 12 heures	12 heures à moins de 20 heures	20 heures à moins de 30 heures	30 heures à moins de 40 heures	40 heures et plus	Total
Bibliothèques de 100 000 habitants et plus					4 %	38 %	58 %	100 %
Bibliothèques de 40 000 à 99 999 habitants				3 %	32 %	51 %	14 %	100 %
Bibliothèques de 20 000 à 39 999 habitants				3 %	60 %	32 %	5 %	100 %
Bibliothèques de 5 000 à 19 999 habitants		0 %	2 %	31 %	57 %	9 %	0 %	100 %
Bibliothèques de moins de 5 000 habitants	1 %	36 %	23 %	29 %	9 %	2 %	0 %	100 %
Bibliothèques	1 %	28 %	18 %	28 %	20 %	5 %	1 %	100 %
Points d'accès au livre	38 %	27 %	13 %	13 %	6 %	2 %	0 %	100 %

Échantillon de 8 081 établissements de lecture

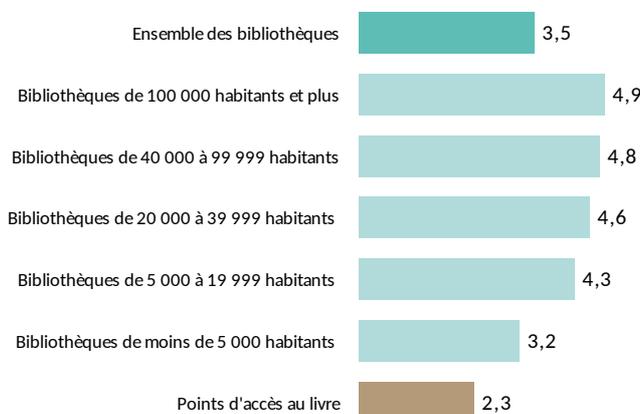
Données pondérées, variable C101 (niveau d'imputation totale : 6 % des établissements, impact de l'apurement -2 %)

Lecture : Parmi les bibliothèques des communes de 100 000 habitants et plus, 4 % sont ouvertes de 20 à 29 heures par semaine,

⁷ Il est à noter que dans le cas des réseaux comportant plusieurs lieux de lecture, le service du Livre et de la Lecture comptabilise les horaires d'ouverture hebdomadaires en ne prenant en compte qu'une seule fois les horaires simultanés.

Le nombre de jours d'ouverture hebdomadaire en 2013 est de 3,5 pour les bibliothèques et de 2,3 pour les points d'accès au livre, soit des valeurs quasi-identiques à celles observées lors des années précédentes. Il se situe à près de 5 jours pour les bibliothèques couvrant une population de 100 000 habitants et plus (4,9 jours) contre un peu plus de 3 jours (3,2) pour les bibliothèques des communes de moins de 5 000 habitants.

**Nombre moyen de jours d'ouverture hebdomadaire en 2012
selon le type d'établissement de lecture**



Échantillon de 8 081 établissements de lecture
Données pondérées, variable C102 (niveau d'imputation totale : 13 % des établissements, impact de l'apurement -1 %)
Données annuelles rapportées à 52 semaines

A partir des heures et des jours d'ouverture, on peut estimer le nombre total annuel d'heures d'ouverture au public. En 2013, une bibliothèque moyenne a accueilli son public durant un total de 745 heures annuelles (750 heures annuelles en 2012), les points d'accès au livre étant en retrait avec 400 heures (390 heures annuelles en 2012), soit un retrait de 46 % entre les 2 types d'établissement. Le nombre total annuel d'heures d'ouverture au public est donc stable entre 2012 et 2013.

On peut également analyser le nombre d'heures moyen par journée d'ouverture. Lorsqu'elles sont ouvertes, les bibliothèques le sont en moyenne 4 heures, avec près de 8h30 pour les bibliothèques couvrant une population de 100 000 habitants et plus, mais uniquement 3h30 pour les bibliothèques couvrant une population de moins de 5 000 habitants. On retrouve à nouveau des chiffres identiques à ceux de 2012.

Le seuil de 40 000 habitants semble constituer une charnière. Sous ce seuil, le nombre d'heures moyen par journée d'ouverture est inférieur à 6 heures et demi. Au-delà, ce nombre progresse avec la population couverte, mais à un rythme plus lent, pour atteindre par exemple en tendance 7 heures et demi pour les populations de 100 000 habitants et un peu plus de 8 heures pour les populations de 200 000 habitants.

Nombre d'heures d'ouverture au public en 2013 selon la taille de la commune

Type	Population couverte	Nombre d'heures moyen par journée d'ouverture
Bibliothèques	100 000 habitants et plus	8h30
	40 000 à 99 999 habitants	6h45
	20 000 à 39 999 habitants	6h15
	5 000 à 19 999 habitants	5h15
	Moins de 5 000 habitants	3h30
Ensemble des bibliothèques		4h00
Ensemble des points d'accès au livre		3h15

Échantillon de 8 081 établissements de lecture
Données pondérées, variables C101 (niveau d'imputation totale : 6 % des établissements, impact de l'apurement -2 %), C102 (niveau d'imputation totale : 13 % des établissements, impact de l'apurement -1 %)

2.3 Les collections

Livres imprimés

En 2013, une bibliothèque dispose d'un fonds moyen de **17 300 livres imprimés** soit un volume de 258 livres pour 100 habitants (même ratio qu'en 2012).

Sur les bases des données analysées entre 2010 et 2013, les volumes des collections de livres ont connu une très légère hausse (+0,8 %).

Les points d'accès au livre proposent très logiquement un fonds plus réduit, avec en moyenne 3 300 livres imprimés. Cependant, le volume de livres pour 100 habitants est à peine inférieur à celui des bibliothèques, avec un ratio de 234.

**Fonds des livres imprimés des établissements de lecture en 2013
selon le type d'établissement de lecture**

Type	Population couverte	Ratio pour 100 habitants	Nombre moyen par établissement
	100 000 habitants et plus	199	507 400
	40 000 à 99 999 habitants	250	146 400
Bibliothèques	20 000 à 39 999 habitants	240	66 800
	5 000 à 19 999 habitants	268	25 600
	Moins de 5 000 habitants	327	6 100
	Ensemble des Bibliothèques	258	17 300
	Ensemble des points d'accès au livre	234	3 300

Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variable D128 (niveau d'imputation totale : 12 % des établissements, impact de l'apurement -4 %)

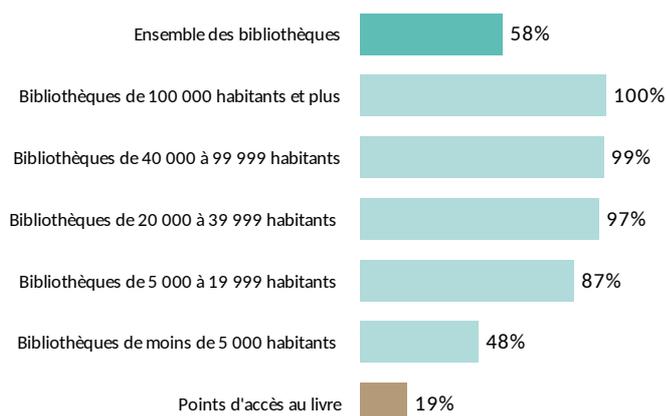
Il convient de préciser que le ratio global de 199 livres pour 100 habitants des bibliothèques couvrant 100 000 personnes et plus correspond en fait à un ratio de 253 pour les bibliothèques desservant de 100 000 à 250 000 habitants et un ratio de 168 au-delà de 250 000 habitants.

Par ailleurs, 75 % des bibliothèques proposent des publications en série imprimées (72% en 2012), avec une moyenne de 2 500 documents pour l'ensemble des bibliothèques (43 200 pour les bibliothèques des communes de 100 000 habitants et plus mais seulement 500 pour les bibliothèques des communes de moins de 5 000 habitants)

Documents sonores

En 2013, 58 % des bibliothèques disposaient d'un fonds de **documents sonores** (sur support), qu'il s'agisse de musique ou de livres enregistrés, pour seulement 19 % au sein des points d'accès au livre. En intégrant les établissements n'en n'ayant pas, on estime qu'une bibliothèque proposait un fonds d'une ampleur moyenne de 1 780 documents sonores, soit un ratio de 27 documents sonores pour 100 habitants. Par rapport à 2012, ces volume et ratio sont en légère progression (+ 2 points),

Proportion des établissements de lecture disposant en 2013 d'un fonds de documents sonores selon le type d'établissement de lecture



Échantillon de 8 081 établissements de lecture
Données pondérées, variable D409 (niveau d'imputation totale : 6 % des établissements, impact de l'apurement -1 %)

La hausse de la proportion de bibliothèques disposant d'un fonds de documents sonores continue : en 2010, seules 48 % des bibliothèques disposaient d'un fonds de documents sonores, pour 13 % des points d'accès au livre. Les bibliothèques ont donc connu une progression de 10 points en trois ans de ce taux de mise à disposition, les points d'accès au livre une progression de 6 points.

Entre 2012 et 2013, les collections de documents sonores des bibliothèques ont connu une augmentation en volume de +3 % (après une progression de +5 % entre 2011 et 2012), soit une progression certes limitée mais supérieure à la stabilité observée pour le fonds des livres imprimés.

Répartition des établissements de lecture publique selon l'ampleur du fonds des documents sonores en 2013

	Aucun document sonore	1 à 9 documents sonores	10 à 49 documents sonores	50 à 99 documents sonores	100 à 499 documents sonores	500 documents sonores et plus	Total
Bibliothèques de 100 000 habitants et plus						100 %	100 %
Bibliothèques de 40 000 à 99 999 habitants	1 %	1 %			3 %	95 %	100 %
Bibliothèques de 20 000 à 39 999 habitants	3 %	0 %	2 %	2 %	7 %	86 %	100 %
Bibliothèques de 5 000 à 19 999 habitants	13 %	2 %	6 %	4 %	15 %	61 %	100 %
Bibliothèques de moins de 5 000 habitants	54 %	6 %	7 %	4 %	14 %	14 %	100 %
Bibliothèques	44 %	5 %	7 %	4 %	14 %	27 %	100 %
Points d'accès au livre	81 %	3 %	5 %	3 %	6 %	2 %	100 %

Échantillon de 8 081 établissements de lecture
Données pondérées, variable D409 (niveau d'imputation totale : 6 % des établissements, impact de l'apurement -1 %)

**Fonds de documents sonores des établissements de lecture en 2013
selon le type d'établissement de lecture**

Type	Population couverte	Ratio pour 100 habitants	Nombre moyen par établissement
Bibliothèques	100 000 habitants et plus	30	77 600
	40 000 à 99 999 habitants	34	19 700
	20 000 à 39 999 habitants	35	9 700
	5 000 à 19 999 habitants	27	2 600
	Moins de 5 000 habitants	11	200
Ensemble des Bibliothèques		27	1 800
Ensemble des points d'accès au livre		3	40

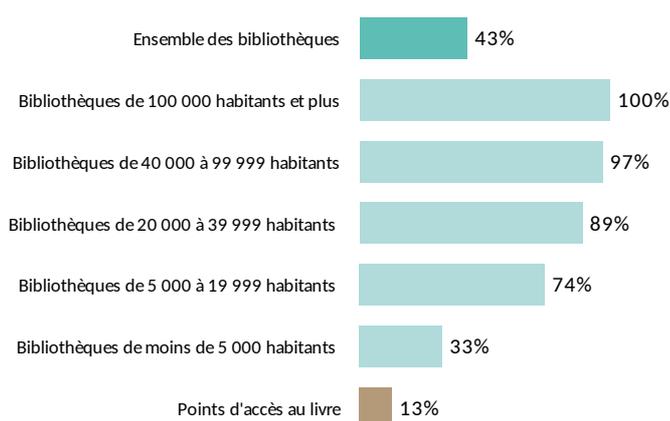
Échantillon de 8 081 établissements de lecture
Données pondérées, variable D409 (niveau d'imputation totale : 6 % des établissements, impact de l'apurement -1 %)

Documents vidéo

43 % des bibliothèques et 13 % des points d'accès au livre mettent à disposition des **documents vidéo** (sur support) en 2013. Que ce soit pour les bibliothèques ou pour les points d'accès au livre, ce résultat est stable par rapport à 2012.

La proportion d'établissements mettant à disposition ces documents, tout comme le nombre moyen de documents dans le fonds de prêt, décroît en fonction de la taille de la population couverte par la bibliothèque. A partir de 40 000 habitants, la quasi-totalité des bibliothèques disposent d'un fonds de documents vidéo. Seul un tiers des bibliothèques des communes de moins de 5 000 habitants proposent des vidéos. Ces tendances avaient déjà été observées en 2012.

**Proportion d'établissements de lecture disposant d'un fonds de documents vidéo sur support en 2013
selon le type d'établissement de lecture**



Échantillon de 8 081 établissements de lecture
Données pondérées, variable D411 (niveau d'imputation totale : 7 % des établissements, impact de l'apurement -3 %)

Les documents vidéo sont les documents qui ont connu la plus forte progression en volume entre 2012 et 2013, avec une hausse de +9 % au sein des bibliothèques (soit une progression quasiment aussi importante que celle déjà observée l'année précédente). Le fonds moyen de documents vidéo des bibliothèques est ainsi passé de 600 à 650 documents.

**Répartition des établissements de lecture publique
selon l'ampleur du fonds des documents vidéo en 2013**

	Aucun document vidéo	1 à 9 documents vidéo	10 à 49 documents vidéo	50 à 99 documents vidéo	100 à 499 documents vidéo	500 documents vidéo et plus	Total
Bibliothèques de 100 000 habitants et plus						100 %	100 %
Bibliothèques de 40 000 à 99 999 habitants	3 %	1 %		1 %	1 %	94 %	100 %
Bibliothèques de 20 000 à 39 999 habitants	11 %	2 %	3 %	2 %	8 %	75 %	100 %
Bibliothèques de 5 000 à 19 999 habitants	26 %	5 %	4 %	3 %	17 %	44 %	100 %
Bibliothèques de moins de 5 000 habitants	67 %	6 %	5 %	4 %	12 %	5 %	100 %
Bibliothèques	57 %	5 %	5 %	4 %	13 %	16 %	100 %
Points d'accès au livre	87 %	4 %	4 %	2 %	3 %	0 %	100 %

Échantillon de 8 081 établissements de lecture, données pondérées, variable D411 (niveau d'imputation totale : 7 % des établissements, impact de l'apurement -3 %)

**Fonds des documents vidéo sur support des établissements de lecture en 2013
selon le type d'établissement de lecture**

Type	Population couverte	Ratio pour 100 habitants	Nombre moyen par établissement
	100 000 habitants et plus	11	28 000
	40 000 à 99 999 habitants	13	7 500
Bibliothèques	20 000 à 39 999 habitants	11	3 000
	5 000 à 19 999 habitants	9	900
	Moins de 5 000 habitants	4	100
	Ensemble des Bibliothèques	9	650
	Ensemble des points d'accès au livre	1	10

Échantillon de 8 081 établissements de lecture
Données pondérées, variable D411 (niveau d'imputation totale : 7 % des établissements, impact de l'apurement -3 %)

Nature des collections

Sur ces bases, on peut additionner de manière quelque peu arbitraire le nombre de documents, qu'il s'agisse de livres imprimés, de publications imprimées, de documents sonores ou encore de vidéos. Selon cette approche, une bibliothèque dispose d'un fonds moyen de près de 22 200 documents dont 78 % sont constitués par des livres imprimés. Ce volume moyen et cette proportion sont très proches de ceux que l'on a pu observer en 2012. La part des livres imprimés est stable lorsque la population couverte est de 40 000 habitants et plus. Elle est en revanche un peu plus faible pour les bibliothèques des communes de 5 000 à moins de 20 000 habitants (71 %) et, à l'inverse, plus importante pour les bibliothèques des communes de moins de 5 000 habitants qui connaissent une part des livres imprimés de 88 %. Cette proportion les rapproche de la situation des points d'accès au livre pour lesquels 94 % des documents sont des livres imprimés.

Tous ces chiffres témoignent d'une forte stabilité entre 2012 et 2013, que ce soit en structure, en volume ou en ratio.

Description des fonds totaux 2013 selon le type de documents et selon le type d'établissement

	Collections, livres imprimés	Collections publications en série imprimées	Collections documents sonores	Collections documents vidéo	Total documents	Nombre moyen par établissement	Ratio pour 100 habitants
Bibliothèques 100 000 habitants et plus	77 %	7 %	12 %	4 %	100 %	656 300	258
Bibliothèques 40 000 à 99 999 habitants	77 %	9 %	10 %	4 %	100 %	190 200	325
Bibliothèques 20 000 à 39 999 habitants	77 %	9 %	11 %	3 %	100 %	87 200	313
Bibliothèques 5 000 à 19 999 habitants	71 %	20 %	7 %	2 %	100 %	36 300	380
Bibliothèques moins de 5 000 habitants	88 %	8 %	3 %	1 %	100 %	6 900	371
Ensemble des bibliothèques	78 %	11 %	8 %	3 %	100 %	22 200	332
Points d'accès au livre	94 %	4 %	1 %	0 %	100 %	3 500	248

Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variables D128 (niveau d'imputation totale : 12 % des établissements, impact de l'apurement -4 %), D135 (niveau d'imputation totale : 82 % des établissements, impact de l'apurement -59 %), D409 (niveau d'imputation totale : 6 % des établissements, impact de l'apurement -1 %) et D411 (niveau d'imputation totale : 7 % des établissements, impact de l'apurement -3 %)

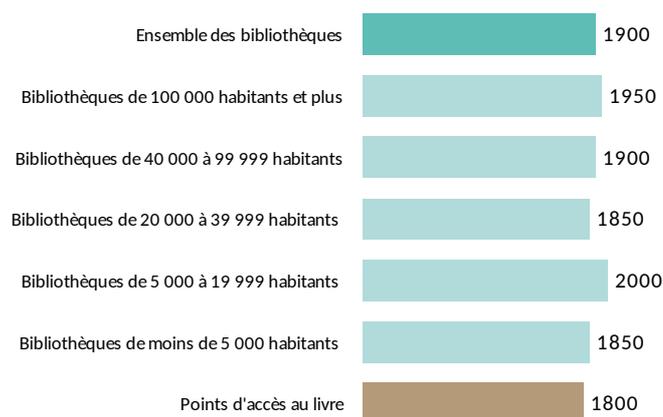
Les disparités d'ampleur des fonds montrent logiquement un effet de la population couverte. Afin d'évaluer la réalité de ces écarts, il convient de rapporter le nombre total de documents au nombre d'inscrits. On comptabilise ainsi 1 900 documents pour 100 inscrits. Ce résultat est très stable pour l'ensemble des bibliothèques, quelles que soient les populations couvertes, compris entre -4 % et +4 % autour de cette « norme » moyenne.

Avec 1 800 documents pour 100 inscrits, les points d'accès au livre offrent un nombre relatif de documents légèrement inférieur à la moyenne des bibliothèques (-6 %).

Dans une approche purement quantitative, on peut dire que l'équité d'accès à un fonds d'ampleur relative est ainsi assurée au niveau global (tous types de documents confondus).

Nombre de documents pour 100 inscrits en 2013

(Collections des livres imprimés, des publications en série imprimées, des documents sonores et documents vidéo)



Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variables D128 (niveau d'imputation totale : 12 % des établissements, impact de l'apurement -4 %), D135 (niveau d'imputation totale : 82 % des établissements, impact de l'apurement -59 %), D409 (niveau d'imputation totale : 6 % des établissements, impact de l'apurement -1 %), D411 (niveau d'imputation totale : 7 % des établissements, impact de l'apurement -3 %) et E101 (niveau d'imputation totale : 9 % des établissements, impact de l'apurement +2 %)

Cette équité d'accès est totalement assurée pour les livres, avec 1 400 à un peu plus de 1 600 livres disponibles pour 100 inscrits, ce quelle que soit la population couverte. Elle est cependant moins vérifiée pour les points d'accès au livre et les bibliothèques des communes de moins de 5 000 habitants pour les documents sonores et les vidéos, documents respectivement 3 et 8 fois moins présents que dans les autres établissements.

Nombre de documents pour 100 inscrits en 2013 selon la nature des documents

(Collections des livres imprimés, des publications en série imprimées, des documents sonores et documents vidéo)

	Collections livres imprimés	Collections publications en série imprimées	Collections documents sonores	Collections documents vidéo
Bibliothèques 100 000 habitants et plus	1500	100	250	100
Bibliothèques 40 000 à 99 999 habitants	1450	150	200	100
Bibliothèques 20 000 à 39 999 habitants	1400	150	200	100
Bibliothèques 5 000 à 19 999 habitants	1400	400	150	50
Bibliothèques moins de 5 000 habitants	1630	150	50	20
Ensemble des bibliothèques	1500	200	150	50
Points d'accès au livre	1690	80	20	10

Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variables D128 (niveau d'imputation totale : 12 % des établissements, impact de l'apurement -4 %), D135 (niveau d'imputation totale : 82 % des établissements, impact de l'apurement -59 %), D409 (niveau d'imputation totale : 6 % des établissements, impact de l'apurement -1 %), D411 (niveau d'imputation totale : 7 % des établissements, impact de l'apurement -3 %) et E101 (niveau d'imputation totale : 9 % des établissements, impact de l'apurement +2 %)

2.4 Les acquisitions de documents

Livres imprimés

La totalité des bibliothèques et 76 % des points d'accès au livre ont réalisé des acquisitions de **livres imprimés** en 2013, dont la totalité des bibliothèques également et 64 % des points d'accès au livre ayant acquis au moins 15 livres imprimés.

En moyenne, les bibliothèques ont fait l'acquisition d'approximativement 1 000 livres imprimés, soit un ratio de 14 livres pour 100 habitants, niveau à peine légèrement supérieur à celui des points d'accès au livre (13 livres pour 100 habitants).

Les acquisitions de livres en 2013 représentent 5,6 % du fonds disponible des bibliothèques, chiffre identique à celui de 2012 (année où l'on observait une proportion de 5,7 %). En volume, le nombre de livres imprimés acquis en 2013 par les bibliothèques est en très légère baisse (-2 %) par rapport à celui de 2012.

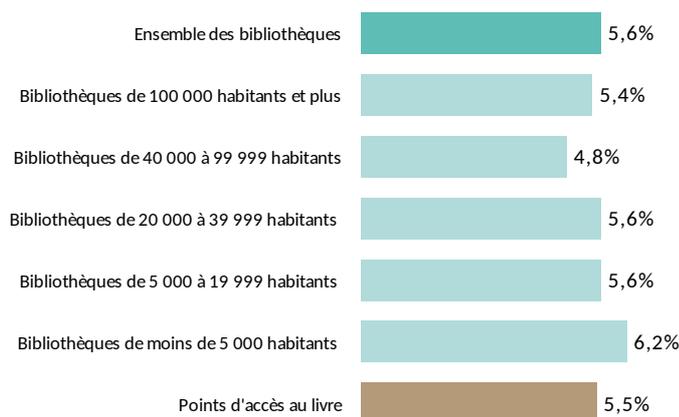
Acquisition des livres imprimés en 2013

Type	Population couverte	Ratio pour 100 habitants	Nombre moyen par établissement
Bibliothèques	100 000 habitants et plus	11	27 500
	40 000 à 99 999 habitants	12	7 000
	20 000 à 39 999 habitants	13	3 700
	5 000 à 19 999 habitants	15	1 400
	Moins de 5 000 habitants	20	400
Ensemble des Bibliothèques		14	1 000
Ensemble des points d'accès au livre		13	200

Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variable D129 (niveau d'imputation totale : 9 % des établissements, impact de l'apurement -4 %)

Proportion de livres imprimés acquis en 2013 par rapport au fonds



Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variables D128 (niveau d'imputation totale : 12 % des établissements, impact de l'apurement -4 %) et D129 (niveau d'imputation totale : 9 % des établissements, impact de l'apurement -4 %)

Ces résultats globaux sont le reflet de situations très variables des bibliothèques et points d'accès au livre. On observe par exemple que 16 % des bibliothèques (principalement celles des petites communes) ont procédé à des acquisitions correspondant à 10 % ou plus de leur fonds. A l'opposé, 39 % d'entre elles ont connu des acquisitions plus réduites, correspondant à moins de 5 % de leur fonds.

Proportion de livres imprimés acquis en 2013 par rapport au fonds

	Aucune acquisition	Acquisitions équivalentes à moins de 1 % du fonds	Acquisitions équivalentes à 1 % / 2,9 % du fonds	Acquisitions équivalentes à 3 % / 4,9 % du fonds	Acquisitions équivalentes à 5 % / 9,9 % du fonds	Acquisitions équivalentes à 10 % du fonds ou plus	Total
Bibliothèques 100 000 habitants et plus			15 %	32 %	50 %	2 %	100 %
Bibliothèques 40 000 à 99 999 habitants			19 %	34 %	42 %	5 %	100 %
Bibliothèques 20 000 à 39 999 habitants		1 %	8 %	33 %	49 %	10 %	100 %
Bibliothèques 5 000 à 19 999 habitants			8 %	32 %	50 %	10 %	100 %
Bibliothèques moins de 5 000 habitants			13 %	25 %	44 %	18 %	100 %
Ensemble des bibliothèques	0 %	0 %	12 %	27 %	45 %	16 %	100 %
Points d'accès au livre	24 %	11 %	14 %	13 %	22 %	16 %	100 %

Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variables D128 (niveau d'imputation totale : 12 % des établissements, impact de l'apurement -4 %) et D129 (niveau d'imputation totale : 9 % des établissements, impact de l'apurement -4 %)

Lecture : 12 % de l'ensemble des bibliothèques ont réalisé, en 2013, des acquisitions de livres imprimés représentant entre 1 % et 2,9 % du fonds

Cette diversité des situations s'observe également au travers des évolutions entre 2012 et 2013 du nombre de documents achetés. Sur cette période, 44 % des bibliothèques ont réalisé moins d'acquisitions en 2013 qu'en 2012 (baisse de 5 % et moins). Pour ces établissements, le recul a été massif avec des acquisitions en retrait de 23 %. A l'opposé, 46 % des bibliothèques ont connu une progression de leurs acquisitions (hausse de 5 % et plus), pour un volume d'acquisitions 25 % plus important en 2013 qu'en 2012. Ainsi la légère baisse globale de -2 %, mentionnée précédemment, est-elle constituée d'un ensemble de mouvements souvent de grandes ampleurs, à la hausse, comme à la baisse. Le relatif équilibre de ces mouvements produit des évolutions qui, considérées dans leur globalité, donnent une illusion de stabilité.

**Répartition des établissements de lecture
selon l'évolution des acquisitions de livres imprimés entre 2012 et 2013**

	Ensemble des bibliothèques	Points d'accès au livre
Aucune acquisition, ni en 2011 ni en 2012		14%
Baisse des acquisitions	44%	48%
Aucune acquisition en 2012 mais acquisitions en 2011		8%
Baisse des acquisitions comprise entre -25 % et -90 %	17%	25%
Baisse des acquisitions comprise entre -5 % et -24 %	27%	15%
Stabilité des acquisitions (-4 % / + 4 %)	17%	10%
Hausse des acquisitions	39%	27%
Hausse des acquisitions comprise entre +5 % et +24 %	19%	6%
Hausse des acquisitions comprise entre +25 % et +49 %	10%	5%
Hausse des acquisitions comprise entre +50 % et +99 %	7%	6%
Hausse des acquisitions de +100 % et plus	2%	10%
Aucune acquisition en 2011 mais acquisitions en 2012		1%
Total	100 %	100 %

Échantillon de 3 678 établissements de lecture (champ d'analyse des évolutions)

Données pondérées, variable D129 (niveau d'imputation totale : 9 % des établissements, impact de l'apurement -4 %)

Lecture : 44% des bibliothèques ont connu, entre 2012 et 2013, une baisse de leurs acquisitions de livres imprimés.

Documents sonores

Comme en 2012, un peu moins d'une bibliothèque sur deux (43 %) a acquis des documents sonores en 2013. Les résultats varient très sensiblement selon les populations couvertes : 98 % pour les bibliothèques des communes de 40 000 habitants et plus (comme en 2012), 97 % pour les bibliothèques des communes de 20 000 à 40 000 habitants (+7 % par rapport à 2012), 74 % de 5 000 à 20 000 habitants (82 % en 2012) et seulement 30 % pour les bibliothèques des communes de moins de 5 000 habitants (29 % en 2012). Seuls 9 % des points d'accès au livre ont fait l'acquisition de documents sonores (8% en 2012).

Acquisition de documents sonores en 2013

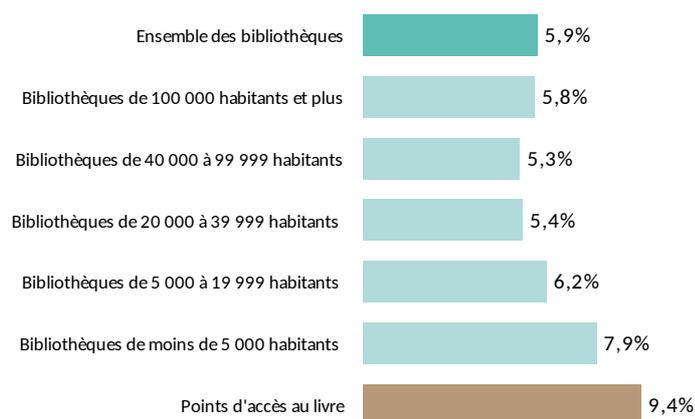
Type	Population couverte	Ratio pour 100 habitants	Nombre moyen par établissement
	100 000 habitants et plus	1,8	4 500
	40 000 à 99 999 habitants	1,8	1 000
Bibliothèques	20 000 à 39 999 habitants	1,9	500
	5 000 à 19 999 habitants	1,7	200
	Moins de 5 000 habitants	0,8	15
	Ensemble des Bibliothèques	1,6	100
	Ensemble des points d'accès au livre	0,3	4

Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variable D410 (niveau d'imputation totale : 6 % des établissements, impact de l'apurement +4 %)

Ces volumes d'acquisition représentent globalement 5,9 % du fonds des bibliothèques. On remarque ainsi que les efforts d'acquisition sont aussi conséquents pour les documents sonores que pour les livres imprimés (5,7 %). En volume, le nombre total d'acquisitions de documents sonores est cependant en diminution de 5 %, soit une évolution moins favorable que celle des acquisitions de livres imprimés (-2 %).

Proportion de documents sonores acquis en 2013 par rapport au fonds



Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variables D409 (niveau d'imputation totale : 6 % des établissements, impact de l'apurement -1 %) et D410 (niveau d'imputation totale : 6 % des établissements, impact de l'apurement +4 %)

Documents vidéo

Contrairement aux acquisitions de livres imprimés et aux documents sonores, celles de documents vidéo ont connu une légère progression en volume entre 2012 et 2013, avec une hausse des volumes totaux de +2 % pour les bibliothèques, faisant suite à une hausse de +7 % entre 2011 et 2012. Comme en 2012, l'écart entre le nombre moyen de vidéos acquises par les bibliothèques en 2013 (80) et le nombre moyen de documents sonores acquis (100) demeure identique. Malgré cette légère progression en volume, les acquisitions de vidéos sont donc toujours un peu moins nombreuses que celles de documents sonores.

Acquisition de documents vidéo en 2013

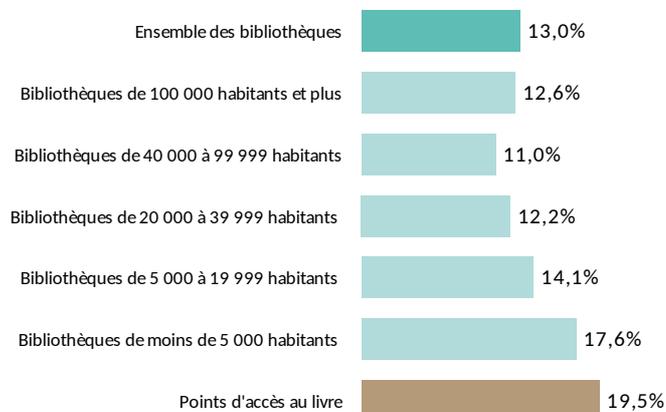
Type	Population couverte	Ratio pour 100 habitants	Nombre moyen par établissement
Bibliothèques	100 000 habitants et plus	1,4	3 500
	40 000 à 99 999 habitants	1,4	800
	20 000 à 39 999 habitants	1,3	400
	5 000 à 19 999 habitants	1,3	100
	Moins de 5 000 habitants	0,7	15
Ensemble des Bibliothèques		1,2	80
Ensemble des points d'accès au livre		0,2	5

Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variable D412 (niveau d'imputation totale : 6 % des établissements, impact de l'apurement +4 %)

Les taux d'acquisition de vidéo par rapport au fonds sont très élevés, 13 % pour les bibliothèques et 20 % pour les points d'accès au livre, soit des taux bien supérieurs à ceux observés pour les acquisitions de documents sonores et ceux des livres. Ces taux sont cependant en léger retrait par rapport à 2012 : -1 % pour les bibliothèques et -3 % pour les points d'accès au livre.

Proportion de documents vidéo acquis en 2013 par rapport au fonds



Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variables D411 (niveau d'imputation totale : 7 % des établissements, impact de l'apurement -3 %) et D412 (niveau d'imputation totale : 6 % des établissements, impact de l'apurement +4 %)

Pour autant, cet effort de constitution du fonds des documents vidéo concerne encore assez peu d'établissements (34 % des bibliothèques et 6 % des points d'accès au livre), proportions à nouveau très proches de celles observées en 2012.

Répartition des établissements de lecture publique selon l'ampleur des acquisitions de documents vidéo en 2013

	Aucun document vidéo	1 à 9 documents vidéo	10 à 49 documents vidéo	50 à 99 documents vidéo	100 à 499 documents vidéo	500 documents vidéo et plus	Total
Bibliothèques de 100 000 habitants et plus				5 %	11 %	85 %	100 %
Bibliothèques de 40 000 à 99 999 habitants	5 %		1 %	29 %	32 %	32 %	100 %
Bibliothèques de 20 000 à 39 999 habitants	16 %	5 %	7 %	44 %	22 %	5 %	100 %
Bibliothèques de 5 000 à 19 999 habitants	36 %	14 %	13 %	35 %	3 %	1 %	100 %
Bibliothèques de moins de 5 000 habitants	77 %	14 %	6 %	3 %	0 %		100 %
Bibliothèques	66 %	13 %	7 %	10 %	2 %	1 %	100 %
Points d'accès au livre	94 %	4 %	1 %	1 %	0 %		100 %

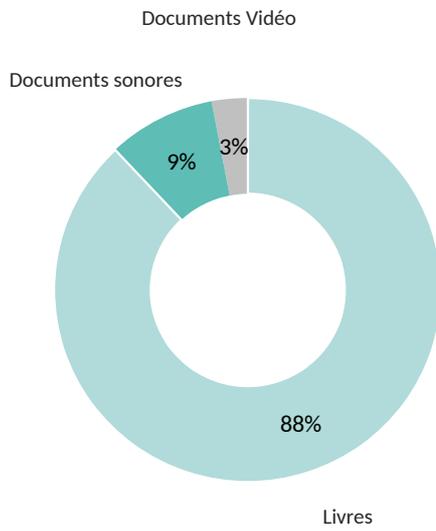
Échantillon de 8 081 établissements de lecture, données pondérées, variable D412 (niveau d'imputation totale : 6 % des établissements, impact de l'apurement +4 %)

Lecture : 13 % des bibliothèques ont réalisé, en 2012, des acquisitions de 1 à 9 documents vidéo

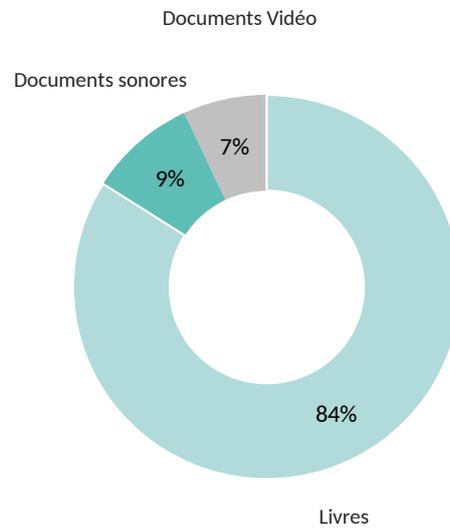
Si le taux de renouvellement des documents audiovisuels est plus élevé que celui des livres, les acquisitions de documents sonores et vidéo demeurent néanmoins relativement marginales en comparaison des acquisitions de livres imprimés : 84 % des unités acquises en 2013 par les bibliothèques sont des livres imprimés, ce résultat étant même de 97 % pour les points d'accès au livre.

Répartition du fonds et des acquisitions 2012 selon la nature des documents
(analyse hors publications en série imprimées)

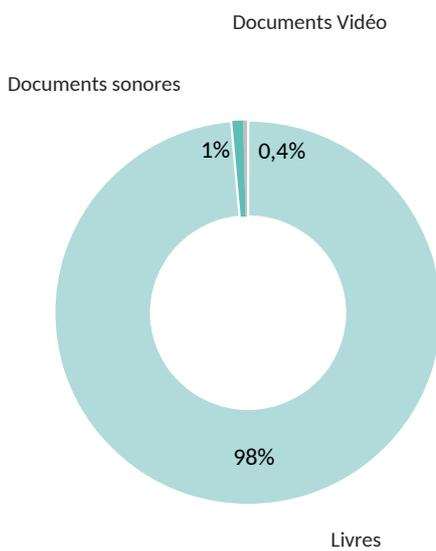
Fonds des bibliothèques



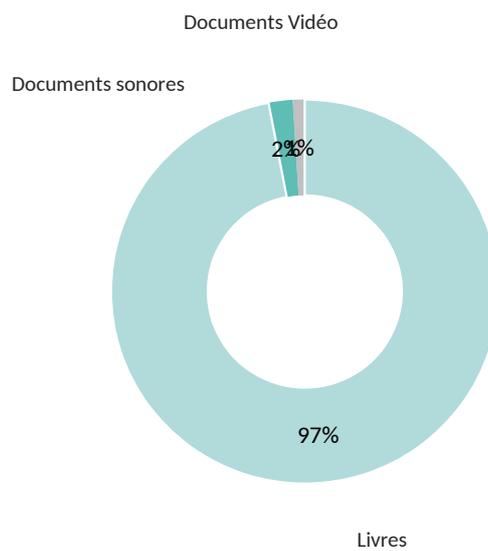
Acquisitions des bibliothèques



Fonds des points d'accès au livre



Acquisitions des points d'accès au livre



Les dépenses d'acquisitions documentaires

Les différentes acquisitions des bibliothèques en 2013 se sont traduites par un budget moyen de 18 800 €, soit 280 € pour 100 habitants, résultats comparables à ceux de 2012. Après une croissance de 5 % entre 2010 et 2011, le budget d'acquisition documentaire des bibliothèques est ainsi demeuré stable depuis 2011.

Alors que le montant des dépenses totales d'acquisition par habitant ne varie qu'assez peu selon l'ampleur des populations desservies par les bibliothèques (entre 260 et 294 €), on observe un très net décrochage pour les points d'accès au livre avec un montant moyen de 110 € pour 100 habitants (-61 % par rapport aux bibliothèques). Cet écart s'explique cependant par la construction même de la caractérisation des établissements (bibliothèque ou point d'accès au livre), les dépenses d'acquisitions correspondant à l'un des quatre critères de construction retenus.

Les dépenses totales d'acquisitions en 2013

Type	Population couverte	Ratio pour 100 habitants	Nombre moyen par établissement
Bibliothèques	100 000 habitants et plus	274 €	696 200 €
	40 000 à 99 999 habitants	289 €	169 200 €
	20 000 à 39 999 habitants	282 €	78 600 €
	5 000 à 19 999 habitants	294 €	28 100 €
	Moins de 5 000 habitants	260 €	4 800 €
Ensemble des Bibliothèques		280 €	18 800 €
Ensemble des points d'accès au livre		110 €	1 500 €

Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variable F714 (niveau d'imputation totale : 5 % des établissements, impact de l'apurement -1 %)

Au total, seuls 9 % des bibliothèques ont réalisé moins de 1 000 euros d'acquisitions en 2013 (8 % en 2012). Ce chiffre s'établit à 70 % pour les points d'accès au livre (67 % en 2012), intégrant 47 % d'établissements n'ayant pas réalisé d'acquisitions (100 € et moins).

Répartition des bibliothèques selon le montant de leurs dépenses totales d'acquisitions en 2013

	Moins de 1 000 euros	1 000 à 1 999 euros	2 000 à 3 999 euros	4 000 à 7 499 euros	7 500 à 19 999 euros	20 000 à 49 999 euros	50 000 à 99 999 euros	100 000 à 299 999 euros	300 000 euros et plus	Total
Bibliothèques de 100 000 habitants et plus								21 %	79 %	100 %
Bibliothèques de 40 000 à 99 999 habitants				1 %	3 %	19 %	70 %	7 %		100 %
Bibliothèques de 20 000 à 39 999 habitants				1 %	22 %	52 %	26 %			100 %
Bibliothèques de 5 000 à 19 999 habitants				6 %	36 %	45 %	12 %	1 %		100 %
Bibliothèques de moins de 5 000 habitants	11 %	22 %	27 %	20 %	17 %	2 %	0 %			100 %
Ensemble des Bibliothèques	9 %	17 %	21 %	16 %	20 %	10 %	4 %	3 %	1 %	100 %

Échantillon de 3 716 bibliothèques, données pondérées, variable F714 (niveau d'imputation totale : 5 % des établissements, impact de l'apurement -1 %)

Lecture : 9 % des bibliothèques ont réalisé des dépenses d'acquisition pour un montant compris entre 100 et 999 €.

Une population couverte de 5 000 habitants et plus constitue un seuil dans la structuration des budgets d'acquisition. Au-dessus de ce seuil, les bibliothèques affectent entre 36 % et 42 % de leur budget aux acquisitions de documents hors livres imprimés. En dessous de ce seuil et pour les points d'accès au livre, cette part est comprise entre 17 % et 24 %.

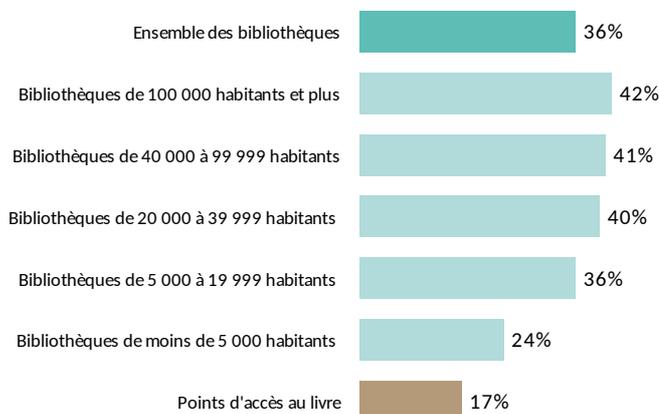
Structures des budgets d'acquisition de documents 2013 par type de documents

	Livres imprimés	Publications en série imprimées	Documents sonores sur support	Documents vidéo sur support	Ressources numériques	Total
Bibliothèques 100 000 habitants et plus	58 %	9 %	9 %	18 %	6 %	100 %
Bibliothèques 40 000 à 99 999 habitants	59 %	10 %	10 %	17 %	4 %	100 %
Bibliothèques 20 000 à 39 999 habitants	60 %	11 %	9 %	15 %	5 %	100 %
Bibliothèques 5 000 à 19 999 habitants	64 %	10 %	8 %	14 %	4 %	100 %
Bibliothèques moins de 5 000 habitants	76 %	7 %	4 %	9 %	3 %	100 %
Ensemble des bibliothèques	64 %	9 %	8 %	15 %	4 %	100 %
Points d'accès au livre	83 %	6 %	4 %	4 %	3 %	100 %

Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variables F701 (niveau d'imputation totale : 5 % des établissements, impact de l'apurement -1 %), F703 (niveau d'imputation totale : 5 % des établissements, impact de l'apurement -1 %), F705 (niveau d'imputation totale : 5 % des établissements, impact de l'apurement -1 %), F707 (niveau d'imputation totale : 5 % des établissements, impact de l'apurement -1 %) et F713 (niveau d'imputation totale : 5 % des établissements, impact de l'apurement -1 %)

Part du budget d'acquisitions alloué aux documents hors livres imprimés



Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variables F701 (niveau d'imputation totale : 5 % des établissements, impact de l'apurement -1 %), F703 (niveau d'imputation totale : 5 % des établissements, impact de l'apurement -1 %), F705 (niveau d'imputation totale : 5 % des établissements, impact de l'apurement -1 %), F707 (niveau d'imputation totale : 5 % des établissements, impact de l'apurement -1 %), F713 (niveau d'imputation totale : 5 % des établissements, impact de l'apurement -1 %) et F714 (niveau d'imputation totale : 5 % des établissements, impact de l'apurement -1 %)

Les pratiques des bibliothèques en matière d'acquisitions varient très sensiblement, selon les montants investis (appréhendés par les montants rapportés à la population) et l'équilibre entre les différentes natures de supports acquis. Par ailleurs, ces pratiques sont naturellement le reflet de l'offre générale des bibliothèques, allant des établissements ne proposant que des livres imprimés à celles mettant à disposition des livres, phonogrammes et vidéogrammes.

2.5 Le public et les prêts

Depuis 2004, le Service du livre et de la lecture signale trois types d'utilisateurs des bibliothèques :

- le fréquentant, celui qui sans utiliser nécessairement un service signalé de la bibliothèque utilise le lieu temporairement. Le fréquentant est inscrit ou non inscrit. On comptabilise ici le nombre de passages ou visites physiques et virtuel(le)s à la bibliothèque, le fréquentant pouvant venir plusieurs fois. On parlera ainsi de **fréquentation** ;
- l'**usager inscrit**, celui qui utilise au moins un service de la bibliothèque en ayant eu à s'identifier auprès de la bibliothèque ;
- l'**usager emprunteur**, celui qui utilise à minima le service d'emprunt de documents.

Précisons que les données de fréquentation sont cependant les plus fragiles. Elles sont objectivement difficiles à mesurer et donnent lieu, pour la moitié des établissements à une absence de réponse⁸. Elles ne sont donc présentées dans ce rapport qu'au sein du chapitre suivant analysant les évolutions 2008-2013, en insistant sur la dimension plus illustrative que robuste de ces données.

En outre, il convient de rappeler qu'une modification importante est intervenue pour le questionnaire en 2012 : le Service du livre et de la lecture a en effet convenu avec les BDP que pour les « petits » établissements répondant au questionnaire abrégé, l'interrogation du nombre des emprunteurs actifs valait pour nombre d'inscrits, la notion d'inscriptions pour d'autres activités que l'emprunt de document n'étant pas pertinente dans des communes souvent rurales. Ainsi, dans un souci de simplification, le champ "inscrits actifs" a été supprimé des questionnaires abrégés. Pour ces établissements, on a alors reporté le nombre d'emprunteurs dans le champ nombre d'inscrits⁹.

Les inscrits

En moyenne, les bibliothèques recensaient, en 2013, 1 100 inscrits actifs, soit 17 inscrits pour 100 habitants. Ces 2 valeurs sont identiques à celles que l'on a pu observer en 2012.

Cette capacité à attirer des usagers évolue inversement à la taille des communes : plus la commune est peuplée, plus faible est la proportion de personnes inscrites. Ce phénomène est massif puisque le taux d'inscrits pour 100 habitants est de 14 dans les communes de 100 000 habitants et plus, alors qu'il est de 20 dans les communes de moins de 5000 habitants.

8 Pour 2013, 50 % des données ont été imputées. Ce taux très élevé est cependant moindre que celui de 2012 (61 %) et représente par ailleurs une nette amélioration par rapport à 2010 qui connaissait un taux de non réponses des trois quarts. Estimant les réponses pour globalement la moitié de l'échantillon, les valeurs produites doivent bien entendu être prises avec une extrême prudence. Cependant, les méthodologies d'apurement étant constantes et le taux d'imputation se réduisant quelque peu, on peut penser que la tendance analysée sur la moyenne période est plus robuste que les données de volumétrie de fréquentation. Raisonnant à biais (potentiel) constant, les évolutions de fréquentation semblent pouvoir être analysées.

9 En 2013, les écarts entre le nombre d'inscrits actifs et le nombre d'emprunteurs actifs ont été gérés.

Les inscrits actifs en 2013

Type	Population couverte	Ratio pour 100 habitants	Nombre moyen par établissement
Bibliothèques	100 000 habitants et plus	13	33 400
	40 000 à 99 999 habitants	17	9 900
	20 000 à 39 999 habitants	17	4 700
	5 000 à 19 999 habitants	19	1 800
	Moins de 5 000 habitants	20	400
Ensemble des Bibliothèques		17	1 100
Ensemble des points d'accès au livre		14	200

Échantillon de 8 081 établissements de lecture

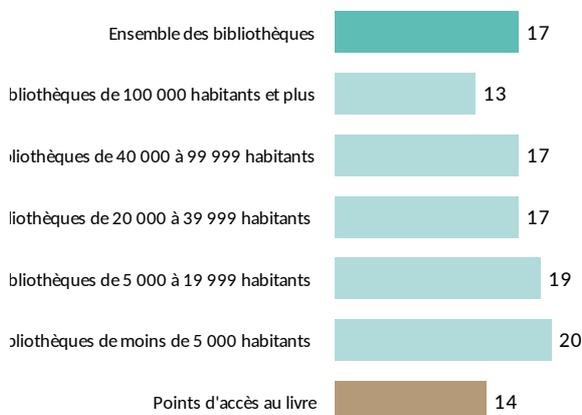
Données pondérées, variable E101 (niveau d'imputation totale : 9 % des établissements, impact de l'apurement +2 %)

L'analyse de ce même ratio rapportant le nombre d'inscrits à la population totale au travers de la caractérisation des établissements selon la typologie ADBDP propose un point de vue alternatif instructif.

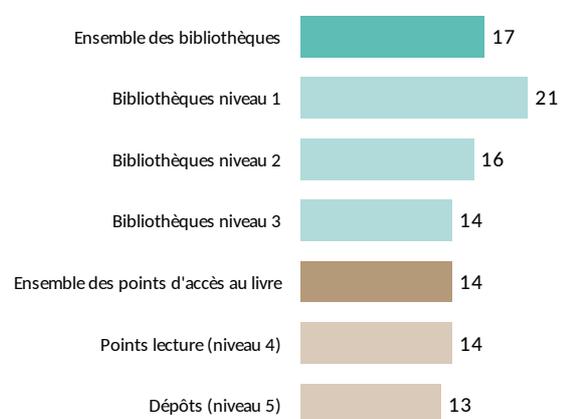
Plus le niveau de l'établissement dans cette typologie est élevé, schématiquement meilleure est l'offre, plus la part de la population inscrite est importante (21 pour les « bibliothèques de niveau 1 » et 13 pour les « dépôts »).

Nombre d'inscrits actifs en 2013 rapporté à la population (ratio pour 100 habitants)

Selon les populations couvertes



Selon la typologie ADBDP des établissements



Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variable E101 (niveau d'imputation totale : 9 % des établissements, impact de l'apurement +2 %)

Les emprunteurs et leurs emprunts

Au sein des bibliothèques, 83 % des inscrits actifs réalisent des emprunts. Ainsi, une bibliothèque recense en moyenne 1 000 emprunteurs, pour 200 pour les points d'accès au livre. Le nombre moyen d'emprunteurs par établissement est stable par rapport à 2012, pour les bibliothèques comme pour les points d'accès au livre. Ce chiffre était également stable entre 2011 et 2012.

Les emprunteurs actifs en 2013

Type	Population couverte	Ratio pour 100 habitants	Nombre moyen par établissement	Part des emprunteurs par rapport aux inscrits
Bibliothèques	100 000 habitants et plus	11	29 200	87%
	40 000 à 99 999 habitants	13	7 500	76%
	20 000 à 39 999 habitants	13	3 600	77%
	5 000 à 19 999 habitants	15	1 500	80%
	Moins de 5 000 habitants	19	300	92%
Ensemble des Bibliothèques		14	1 000	83%
Ensemble des points d'accès au livre		11	200	79%

Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variable E103 (niveau d'imputation totale : 9 % des établissements, impact de l'apurement+8 %)

Depuis 2012, le champ nombre d'inscrits a été supprimé du questionnaire abrégé pour être dupliqué à partir du nombre d'emprunteurs. Dès lors, les résultats 2012 et 2013 descriptifs de la part des emprunteurs par rapport aux inscrits, pour les bibliothèques de moins de 20 000 habitants et pour les points d'accès au livre, ne sont plus comparables aux données 2011.

Parmi les emprunteurs des bibliothèques, on dénombre 38 % de jeunes (moins de 15 ans). Cette proportion est même de 43 % pour les points d'accès au livre. Il convient de rappeler que les enfants de moins de 15 ans représentent 18 % de la population totale (Recensement général de la population, Insee). Les jeunes sont donc largement plus présents au sein des emprunteurs des établissements de lecture publique. Au-delà de ce simple constat, on doit noter que la capacité des établissements à attirer jeunes et adultes varie selon l'ampleur des populations desservies mais également selon le type d'établissement.

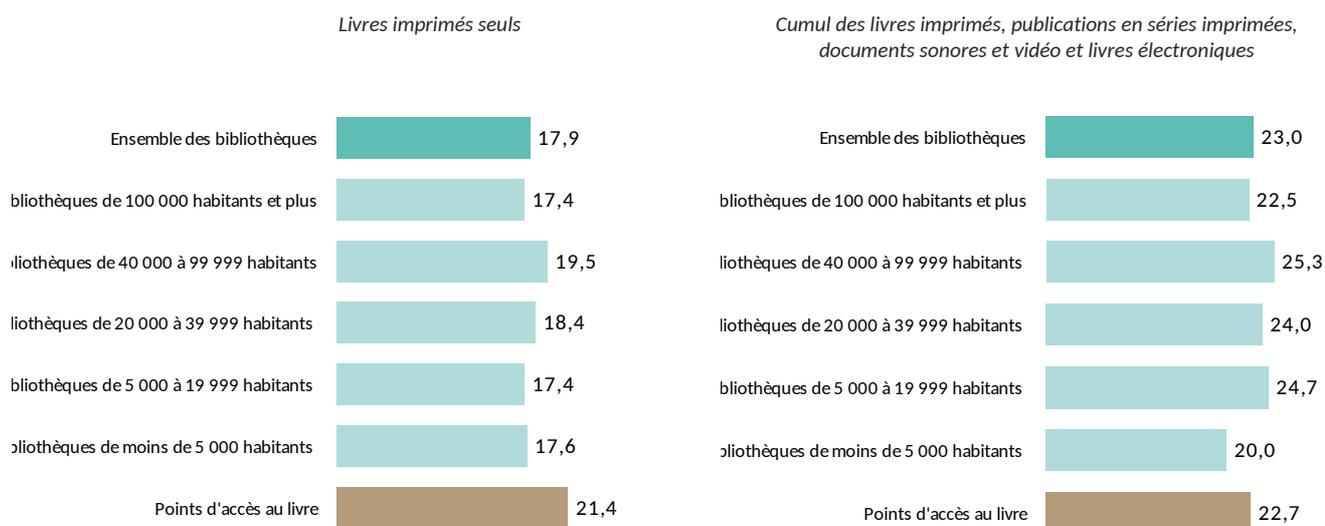
Part des moins de 15 ans dans les emprunteurs actifs en 2013

Type	Population couverte	Part des moins de 15 ans
Bibliothèques	100 000 habitants et plus	28%
	40 000 à 99 999 habitants	37%
	20 000 à 39 999 habitants	40%
	5 000 à 19 999 habitants	40%
	Moins de 5 000 habitants	42%
Ensemble des Bibliothèques		38%
Ensemble des points d'accès au livre		43%

Connaissant le nombre d'emprunteurs mais également l'ampleur des fonds, on peut estimer, comme en 2012, le nombre moyen de documents disponibles par emprunteur. Cet indicateur propose une évaluation de la richesse de l'offre proposée. Pour les bibliothèques, ce ratio s'établit en 2013 à 23 documents par emprunteur (dont 18 livres) et s'avère relativement stable quel que soit le type de bibliothèque, en dehors des bibliothèques des communes de moins de 5000 habitants pour lesquelles il est en retrait (moindre offre de documents audiovisuels). Ces résultats ne diffèrent que très peu de ceux de 2012.

Les points d'accès au livre montrent un ratio global très proche de la moyenne des bibliothèques avec en revanche un nombre moyen de livres imprimés plus important. Cette situation reflète un nombre plus important de livres et une moindre offre multimédia au sein de ces établissements.

Nombre moyen de documents disponibles par emprunteur en 2013



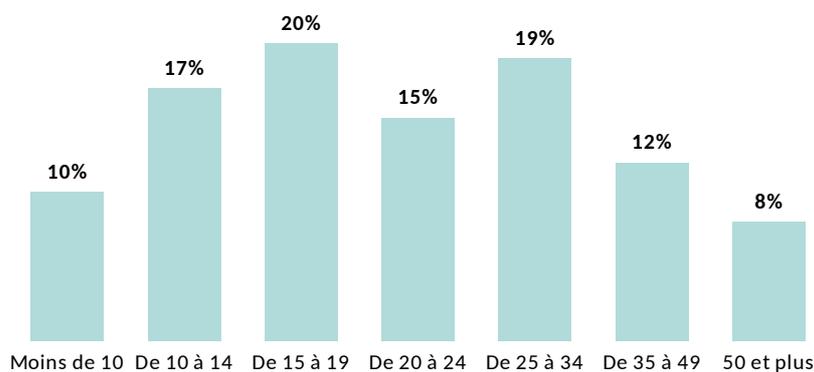
Échantillon de 8 081 établissements de lecture, données pondérées

Données pondérées, variables D128 (niveau d'imputation totale : 12 % des établissements, impact de l'apurement -4 %), D135 (niveau d'imputation totale : 82 % des établissements, impact de l'apurement -59 %), D409 (niveau d'imputation totale : 6 % des établissements, impact de l'apurement -1 %) et D411 (niveau d'imputation totale : 7 % des établissements, impact de l'apurement -3 %)

Une analyse similaire a été conduite selon la caractérisation ADBDP des bibliothèques (niveaux 1 à 3). Là encore, on n'observe pas d'écart notable du nombre de documents par emprunteur actif : 23,6 documents par emprunteur pour les bibliothèques de niveau 1 et 20,9 pour celles de niveau 3. Pour autant, on observe bien des écarts sensibles entre les bibliothèques. Les bibliothèques proposant le moins de documents par emprunteur (les 10 % plus « petites ») offrent en moyenne 8 documents par emprunteur. A l'inverse, les 10 % offrant le plus de documents proposent en moyenne 61 documents par emprunteur, soit près de 8 fois plus. Tous ces résultats sont stables comparativement à ceux de 2012.

Le nombre de documents disponibles par emprunteur connaît des variations sensibles. Cependant cette variété des offres ne peut être expliquée ni par la taille de la commune, ni par la caractérisation ADBDP.

**Répartition des bibliothèques selon
le nombre moyen de documents disponibles par emprunteur en 2013**
Cumul des livres imprimés, publications en séries imprimées, documents sonores et vidéo et livres électroniques



Échantillon de 3 455 bibliothèques
Données pondérées, variables D128, D135, D409, D411 et E103

En 2013, chaque bibliothèque a réalisé en moyenne 33 100 prêts (dont 24 200 prêts de livres), volume naturellement très variable selon la population desservie (près de 1,3 million de prêts pour les bibliothèques desservant 100 000 habitants et plus et 8 400 prêts pour les bibliothèques desservant moins de 5 000 habitants).

En contrôlant cet effet mécanique lié à la taille de la population et en s'intéressant donc au nombre de prêts pour 100 habitants, on dénombre, pour les bibliothèques, 494 prêts pour 100 habitants. Ce résultat ne varie qu'assez peu selon l'ampleur de la population couverte par les bibliothèques.

Il est en revanche deux fois plus faible pour les points d'accès au livre qui ne connaissent, en 2013, que 236 prêts pour 100 habitants.

En 2013, le nombre de livres empruntés pour 100 habitants s'établit, pour les bibliothèques, à 360. Ce résultat varie sensiblement selon les populations couvertes. Plus la population est importante, plus le ratio est faible. Ce phénomène s'explique par la part des prêts hors livres (principalement des documents sonores et vidéos) sensiblement plus importante pour les bibliothèques des grandes agglomérations. Les prêts hors livres représentent 36 % des prêts pour les bibliothèques de 100 000 habitants et plus contre 14 % pour les bibliothèques de moins de 5 000 habitants.

Comparativement à 2012, le nombre de documents empruntés dans les bibliothèques est en léger recul (- 3%).

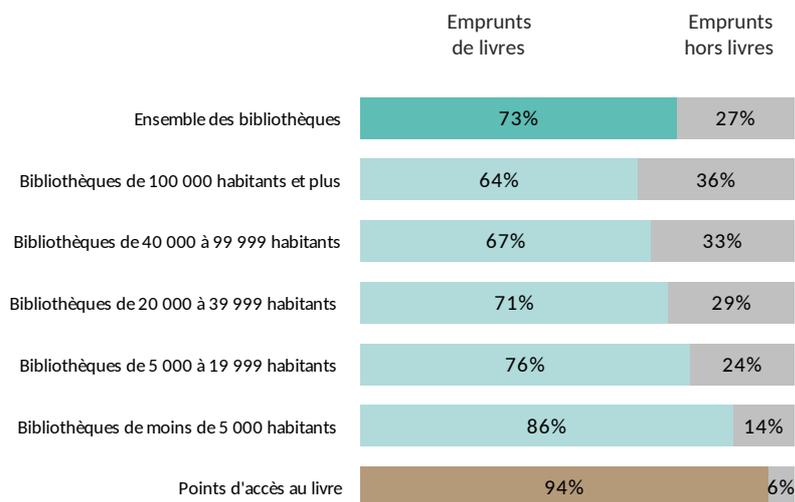
Le nombre total de prêts en 2013

Type	Population couverte	Total des prêts (livres et hors livres)		Total des prêts de livres	
		Ratio pour 100 habitants	Nombre moyen par établissement	Ratio pour 100 habitants	Nombre moyen par établissement
Bibliothèques	100 000 habitants et plus	499	1 270 300	319	812 600
	40 000 à 99 999 habitants	497	291 000	335	196 300
	20 000 à 39 999 habitants	490	136 500	348	96 800
	5 000 à 19 999 habitants	529	50 500	401	38 400
	Moins de 5 000 habitants	450	8 400	385	7 200
Ensemble des Bibliothèques		494	33 100	360	24 200
Ensemble des points d'accès au livre		236	3 300	222	3 100

Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variables E239 (niveau d'imputation totale : 14 % des établissements, impact de l'apurement-3 %) et E203 (niveau d'imputation totale : 13 % des établissements, impact de l'apurement -5 %)

Répartition des emprunts de livres et hors livres en 2013



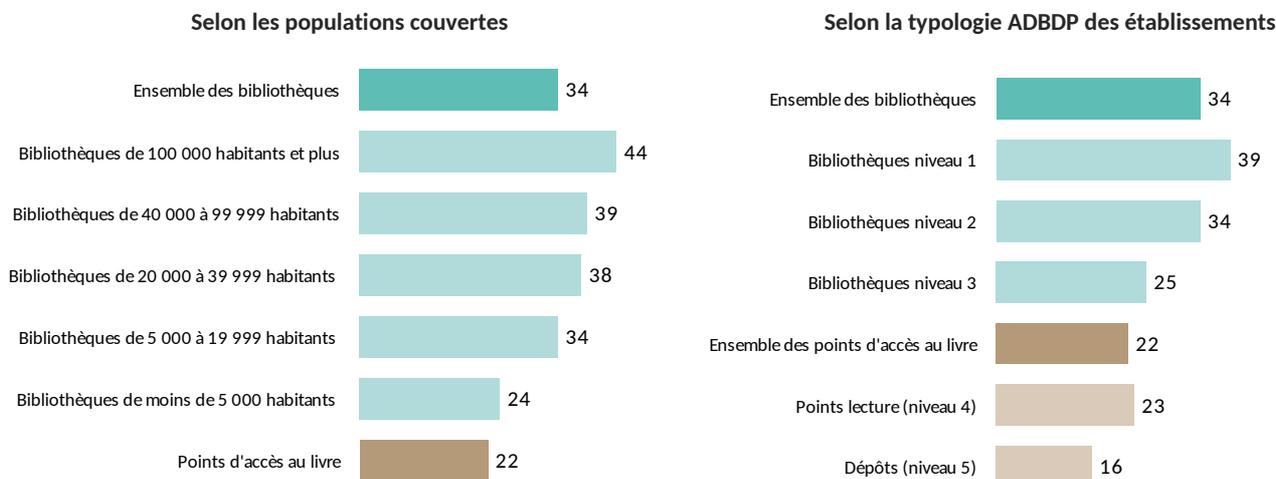
Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variables E239 (niveau d'imputation totale : 14 % des établissements, impact de l'apurement-3 %) et E203 (niveau d'imputation totale : 13 % des établissements, impact de l'apurement -5 %)

En 2013, on a comptabilisé une moyenne de 34 emprunts annuels par emprunteur au sein des bibliothèques (chiffre stable par rapport à 2012) et 22 emprunts annuels par emprunteur au sein des points d'accès au livre (chiffre également stable). Plus la commune d'implantation de la bibliothèque est grande, plus ce taux d'emprunt est élevé.

Nombre de documents empruntés annuellement par emprunteur en 2013

Cumul des livres imprimés, publications en séries imprimées, documents sonores et vidéo et livres électroniques



Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variables E239 (niveau d'imputation totale : 14 % des établissements, impact de l'apurement-3 %) et E103 (niveau d'imputation totale : 9 % des établissements, impact de l'apurement +8 %)

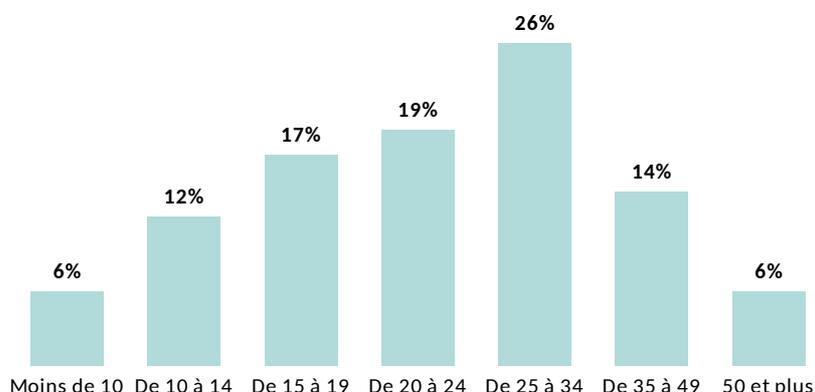
Il convient de souligner que, de manière quelque peu contre-intuitive, on n'observe pas, pour les bibliothèques, de lien entre le taux d'offre (nombre moyen de documents disponibles par emprunteur) et le taux d'emprunts (nombre moyen de documents empruntés par emprunteur).

Le taux d'emprunts est sujet à de fortes variations : les bibliothèques aux taux les plus faibles (les 10 % avec les taux les plus réduits) connaissent en moyenne 8 documents empruntés annuellement. A l'inverse, les 10 % correspondant aux taux les plus élevés connaissent en moyenne un nombre annuel d'emprunts de 55 documents par emprunteur, soit plus de 6 fois plus.

Répartition des bibliothèques selon

le nombre moyen de documents empruntés par emprunteur en 2013

Cumul des livres imprimés, publications en séries imprimées, documents sonores et vidéo et livres électroniques



Échantillon de 3 455 bibliothèques

Données pondérées, variables E239 et E103

Au-delà de cet indicateur global, il est intéressant de décrire dans le détail les types de documents prêtés. En 2013, on peut estimer que les documents vidéo et documents sonores représentaient environ chacun 10 % des prêts des bibliothèques, les publications en série imprimées 6 %. Le livre électronique demeure marginal. Ces résultats sont stables depuis 2010. Pour les points d'accès au livre, les livres imprimés représentent la quasi-totalité des prêts.

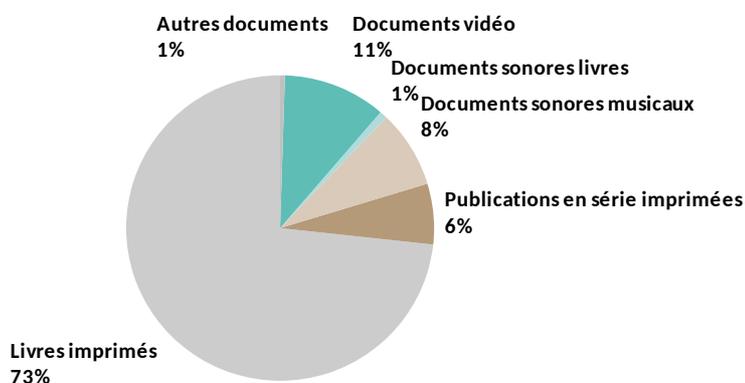
Détail des types de documents prêtés en 2013

	Ensemble des bibliothèques		Points d'accès au livre	
	Nombre moyen par emprunteur	Répartition	Nombre moyen par emprunteur	Répartition
Livres imprimés	25,0	73%	20,3	91%
Publications en série imprimées (fascicules)	2,2	6%	0,8	3%
Documents sonores musicaux	2,8	8%	0,6	3%
Documents sonores livres	0,3	1%	0,0	0%
Documents vidéo	3,7	11%	0,7	3%
Autres documents	0,2	1%	0,0	0%
Livres électroniques avec support	< 0,01	0%	< 0,01	0%
Livres électroniques seuls	< 0,01	0%	< 0,01	0%
Total	34,2	100%	22,5	100%

Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variables E203 à E239 (niveau d'imputation totale : de 8 à 29 % des établissements, impact de l'apurement de -42 % à 0 %)

Détail des types de documents prêtés en 2013 champ des seules bibliothèques



Pour les bibliothèques, chaque livre imprimé est prêté en moyenne 1,4 fois par an. Les documents sonores sont prêtés un peu plus souvent, avec une moyenne annuelle de 1,7 prêt par an. La rotation des fonds vidéo est encore beaucoup plus forte avec une moyenne de 5,7 prêts annuels par vidéo disponible. Si les taux de rotation des livres imprimés apparaissent comme stables entre 2012 et 2013, ils sont légèrement orientés à la baisse pour les autres documents. Sous l'impulsion des acquisitions et donc du fonds, ce taux est passé de 2,1 à 1,7 pour les documents sonores et de 5,9 à 5,4 pour les documents vidéo.

Pour les points d'accès au livre, chaque livre imprimé n'est prêté en moyenne qu'une seule fois par an. Les documents sonores et les documents vidéo connaissent des rotations plus importantes que dans les bibliothèques, avec respectivement 2,4 et 8,0 prêts par an. Avec des fonds multimédia plus réduits, les points d'accès au livre connaissent des taux de rotation de ces supports 1,5 fois plus élevés que ceux observés pour les bibliothèques.

2.6 Le personnel

En 2013, chaque bibliothèque employait, à temps plein ou temps partiel, en moyenne 4,3 personnes (hors bénévoles), chaque point d'accès au livre 0,5 personne.

L'interrogation de 2013 fait donc ressortir une stabilité des effectifs moyens des bibliothèques par rapport à 2012, stabilité par ailleurs déjà observée entre 2011 et 2012.

Personnels travaillant au sein des bibliothèques en 2013 (temps plein ou temps partiel, hors bénévoles)

Type	Population couverte	Ratio pour 10 000 habitants	Nombre moyen par établissement
Bibliothèques	100 000 habitants et plus	6.2	158
	40 000 à 99 999 habitants	7.1	41
	20 000 à 39 999 habitants	6.3	18
	5 000 à 19 999 habitants	6.1	6
	Moins de 5 000 habitants	6.4	1.2
Ensemble des Bibliothèques		6,4	4,3
Ensemble des points d'accès au livre		3,9	0,5

Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variable G101 (niveau d'imputation totale : 5 % des établissements, impact de l'apurement +2 %)

A ces personnes, il convient d'ajouter en moyenne 5,1 bénévoles pour les bibliothèques et 3,9 pour les points d'accès au livre. Ces moyennes sont légèrement en deçà de celles observées en 2012 (-0,2 bénévole en moyenne, que ce soit pour les bibliothèques ou pour les points d'accès au livre). Au global, les personnels rémunérés représentent en 2013 45 % des effectifs totaux des bibliothèques (tout comme en 2012) et 12 % des effectifs totaux des points d'accès au livre (15 % en 2012).

Afin d'assurer leurs prestations, un tiers (34 %) des bibliothèques ne recourent qu'à des personnes rémunérées, un cinquième (22 %) ne font appel qu'à des bénévoles et près d'une sur deux (44 %) mobilise l'une et l'autre de ces deux possibilités. Cette description moyenne reflète en réalité assez mal la situation de 3 profils de bibliothèques, avec d'une part les établissements des communes de plus de 20 000 habitants pour lesquelles 9 fois sur 10 les effectifs ne sont que des personnes rémunérées. A l'opposé, les bibliothèques des communes de moins de 5000 habitants fonctionnent une fois sur cinq avec uniquement des personnes rémunérées et près d'une fois sur trois avec uniquement des bénévoles. Les bibliothèques des communes de 5 000 à 19 999 habitants se répartissant majoritairement (70 %) avec la solution unique des personnels rémunérés et une solution associant personnels rémunérés et bénévoles dans 30 % des cas.

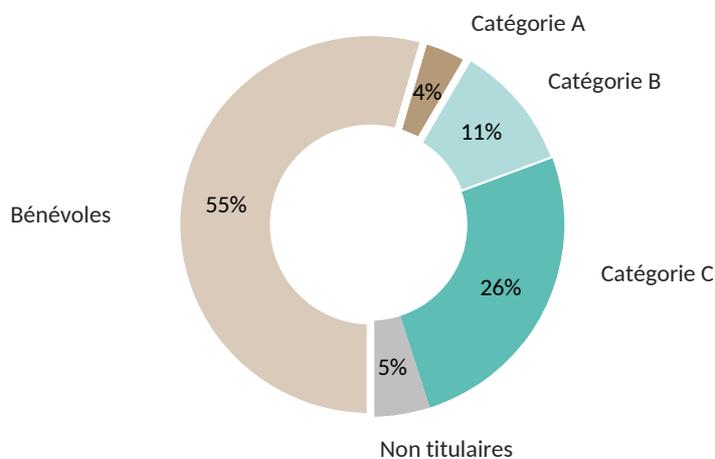
Effectifs moyens des personnels rémunérés ou bénévoles en 2013

	Bibliothèques					Ensemble des bibliothèques	Points d'accès au livre
	100 000 habitants et plus	40 000 à 99 999 habitants	20 000 à 39 999 habitants	5 000 à 19 999 habitants	Moins de 5 000 habitants		
Personnels rémunérés	157,5	41,4	17,6	5,8	1,2	4,3	0,5
Bénévoles	2,2	1,1	2,2	3,2	5,8	5,1	3,9
Total	159,7	42,4	19,8	9,1	7,0	9,4	4,5
Part des personnels rémunérés au sein du nombre total de personnes	99 %	98 %	89 %	64 %	17 %	45 %	12 %
Part des établissements employant des bénévoles	6 %	9 %	12 %	31 %	78 %	66 %	79 %
Part des établissements n'employant que des bénévoles	0 %	0 %	0 %	0 %	29 %	22 %	63 %
Part des établissements n'employant que des personnes rémunérées	94 %	91 %	88 %	69 %	22 %	34 %	19 %

Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variables G101 (niveau d'imputation totale : 5 % des établissements, impact de l'apurement +2 %) et G129 (niveau d'imputation totale : 7 % des établissements, impact de l'apurement -10 %)

Répartition selon leur statut des personnels travaillant au sein des bibliothèques (temps plein ou temps partiel, y compris bénévoles) champ des bibliothèques en 2013 (hors points d'accès au livre)



Données pondérées, variables G103 à G129

La moyenne de 4,3 personnes employées et rémunérées dans les bibliothèques correspond, en prenant en compte les temps partiels à un équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) de 3,6, soit l'équivalent de 84 % du nombre moyen de personnes rémunérées. Autrement formulé, un poste moyen est employé annuellement pour l'équivalent de 84 % d'un temps complet. Le nombre moyen d'ETPT donne l'image la plus exacte des moyens humains mobilisés au sein des établissements. En 2013, le nombre moyen d'ETPT s'établissait à 3,5 par bibliothèque, soit une situation stable entre les 2 années.

**Équivalent temps plein annuel travaillé des personnels rémunérés
au sein des établissements de lecture publique en 2013**

Type	Population couverte	Nombre moyen ETPT par établissement	Ratio ETPT / personnel	Ratio ETPT pour 100 inscrits	Part des établissements avec uniquement des temps plein
	100 000 habitants et plus	144,2	92%	0,43	47%
	40 000 à 99 999 habitants	37,5	91%	0,38	41%
Bibliothèques	20 000 à 39 999 habitants	15,7	89%	0,33	33%
	5 000 à 19 999 habitants	4,9	85%	0,27	27%
	Moins de 5 000 habitants	0,8	64%	0,20	13%
Ensemble des bibliothèques		3,6	84 %	0,31	17 %
Ensemble des points d'accès au livre		0,3	47 %	0,14	4 %

Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variable G132 (niveau d'imputation totale : 6 % des établissements, impact de l'apurement +2 %) déduction faite de la variables G131. La part des établissements avec uniquement des temps pleins est calculée sur la base d'un ratio ETPT sur personnel supérieur ou égal à 95 %.

Le questionnaire 2012 posait, pour la première fois, la question des équivalents temps plein pour les bénévoles¹⁰. Il avait sans doute été assez difficile de répondre à cette question, 42 % des bibliothèques et 66 % des points d'accès au livre n'ayant pas apporté de réponse cette année-là. En 2013, ces taux de non-réponse sont en nette diminution et s'élèvent à 18% pour les bibliothèques et 27% pour les points d'accès au livre. L'estimation des équivalents temps plein pour les bénévoles est sans doute plus robuste cette année, l'évolution avec 2012 étant quant à elle peut-être plus délicate.

Pour les bibliothèques (hors points d'accès aux livres), qui comptabilisent en moyenne 5,1 bénévoles, on peut estimer que ces personnes correspondent à 0,9 équivalent temps plein. Autrement formulé, pour les bibliothèques, une personne bénévole correspond en moyenne à 0,17 temps plein, soit un ratio totalement identique à celui de 2012.

Les points d'accès au livre s'appuient sur 3,9 bénévoles qui correspondent à 1,1 équivalent temps plein. Une personne bénévole au sein d'un point d'accès au livre correspond en moyenne à 0,28 temps plein (2/7^{ème} de temps plein).

¹⁰ L'artifice théorique que constitue la comptabilisation des équivalents temps plein de personnes travaillant bénévolement dans les bibliothèques a pour objectif de rendre compte de l'implication de ces personnes sur une base comparable à celle des agents salariés.

Équivalent temps plein annuel travaillé des salariés et bénévoles au sein des établissements de lecture publique en 2012

Type	Population couverte	Nombre moyen ETPT des personnels rémunérés par établissement	Nombre moyen ETPT des personnels bénévoles par établissement	Nombre moyen ETPT totaux par établissement	ETPT totaux pour 100 inscrits	Part des bénévoles dans les ETP
Bibliothèques	100 000 habitants et plus	144,2	0,6	144,8	0,43	0%
	40 000 à 99 999 habitants	37,5	0,2	37,7	0,38	1%
	20 000 à 39 999 habitants	15,7	0,3	15,9	0,34	2%
	5 000 à 19 999 habitants	4,9	0,3	5,2	0,29	6%
	Moins de 5 000 habitants	0,8	1,0	1,8	0,48	58%
Ensemble des bibliothèques		3,5	0,9	4,4	0,38	19 %
Ensemble des points d'accès au livre		0,3	1,0	1,4	0,71	81 %

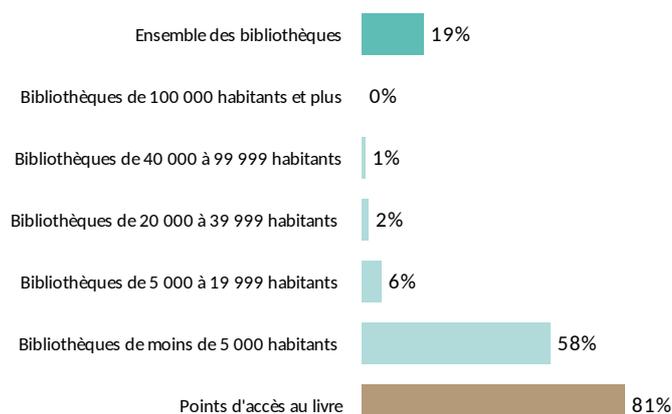
Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variables G102 (niveau d'imputation totale : 6 % des établissements, impact de l'apurement +2 %) et G131 (niveau d'imputation totale : 22 % des établissements, impact de l'apurement -32 %)

En équivalent temps plein, les bénévoles représentent 19% de l'ensemble des équivalents temps plein annuels dans les établissements de lecture publics, soit une proportion en légère hausse par rapport à 2012 (+ 3 %). Cette proportion est nulle pour les communes de 100 000 habitants et plus et demeure faible, voire marginale, pour les établissements des communes de moins de 20 000 habitants. Les bénévoles sont au final essentiellement présents dans les petits établissements.

Dans les points d'accès au livre, ils représentent même 4/5^{èmes} des équivalents temps plein, soit une proportion également en hausse (+ 11 %).

Part des bénévoles au sein des équivalents temps plein annuels dans les établissements de lecture publique en 2013



Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variables G102 (niveau d'imputation totale : 6 % des établissements, impact de l'apurement +2 %) et G131 (niveau d'imputation totale : 22 % des établissements, impact de l'apurement -32 %)

Pour les bibliothèques, l'emploi de personnels rémunérés a nécessité un budget moyen en 2013 de 130 000 € (126 000 € en 2012), soit 1 900 € pour 100 habitants (ratio identique à celui de 2012). Ce budget moyen progresse de +3 % par rapport à celui de 2012, sachant qu'il avait déjà augmenté de 3 % entre 2011 et 2012. En rappelant que le nombre moyen des ETPT est pour sa part relativement stable, on doit conclure, comme en 2012, à une légère progression des rémunérations individuelles.

Les budgets sont à l'évidence très variables selon le type d'établissement, y compris lorsque l'on analyse les montants moyens rapportés aux ETPT. Ces écarts traduisent la plus ou moins forte proportion de personnels selon leur niveau de qualification.

Concernant le budget alloué par inscrit actif, les montants moyens demeurent strictement identiques à ceux de 2012, aussi bien pour les bibliothèques que pour les points d'accès au livre.

Les dépenses de personnel en 2013

Type	Population couverte	Ratio pour 100 habitants	Montant moyen par établissement	Montant moyen par ETPT	Montant moyen par inscrit actif
	100 000 habitants et plus	2 200 €	5561 K€	38 600 €	166 €
	40 000 à 99 999 habitants	2 400 €	1408 K€	37 500 €	142 €
Bibliothèques	20 000 à 39 999 habitants	2 100 €	590 K€	37 600 €	125 €
	5 000 à 19 999 habitants	1 900 €	179 K€	36 300 €	98 €
	Moins de 5 000 habitants	1 200 €	23 K€	30 400 €	61 €
Ensemble des bibliothèques		1 900 €	130 K€	36 300 €	112 €
Ensemble des points d'accès au livre		600 €	9 K€	32 900 €	44 €

Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variable F201 (niveau d'imputation totale : 17 % des établissements, impact de l'apurement -2 %)

2.7 Les investissements

En intégrant les établissements qui n'ont pas investi en 2013, les bibliothèques avaient un budget moyen d'investissement de 38 000 €, soit 573 € pour 100 habitants.

Si les investissements moyens décroissent très logiquement selon les tailles des communes d'implantation des bibliothèques, ce constat ne vaut pas pour le ratio pour 100 habitants. Les dépenses d'investissement connaissent de fortes fluctuations annuelles, variations se répercutant pour les analyses par taille de communes. En 2013, on observe globalement une tendance indiquant que plus la population couverte est importante, plus faible a été le montant relatif investi, tendance observée depuis 2009. Il n'en a pourtant pas toujours été de même. Entre 2006 et 2008, les bibliothèques des grandes communes ou villes avaient une propension à investir plus forte que les bibliothèques des petites communes.

Les dépenses d'investissements en 2013

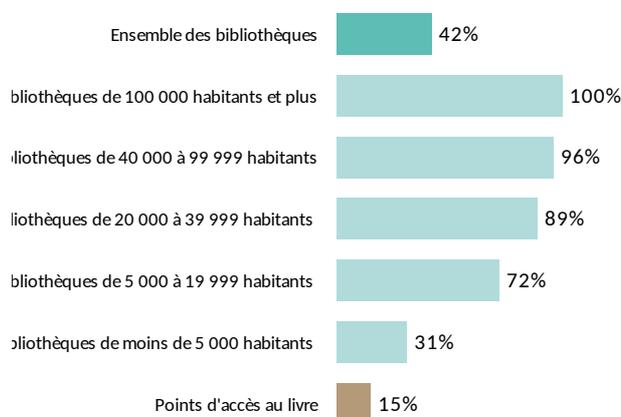
Type	Population couverte	Montant pour 100 habitants	Montant moyen par établissement (ensemble des établissements)	Montant moyen par établissement ayant investi
Bibliothèques	100 000 habitants et plus	514 €	1 308 K€	1 308 K€
	40 000 à 99 999 habitants	466 €	273 K€	286 K€
	20 000 à 39 999 habitants	463 €	129 K€	145 K€
	5 000 à 19 999 habitants	611 €	58 K€	81 K€
	Moins de 5 000 habitants	752 €	14 K€	46 K€
Ensemble des bibliothèques		573€	38 K€	92 K€
Ensemble des points d'accès au livre		204 €	3 K€	20 K€

Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variable F101 (niveau d'imputation totale : 8 % des établissements, impact de l'apurement +5 %)

En 2013, un peu plus de 2 bibliothèques sur 5 (42 %, soit 3 points de moins qu'en 2012) ont réalisé des investissements, indicateur s'établissant à 31 % pour les bibliothèques de moins de 5 000 habitants (- 4 points) mais passant à 100 % pour les bibliothèques des communes de 100 000 habitants et plus (+ 2 points). Cette proportion reste stable pour les points d'accès au livre.

Proportion d'établissements ayant réalisé des investissements en 2013



Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variable F101 (niveau d'imputation totale : 8 % des établissements, impact de l'apurement +5 %)

On retient le seuil de 500 € comme indicateur de réalisation d'investissements

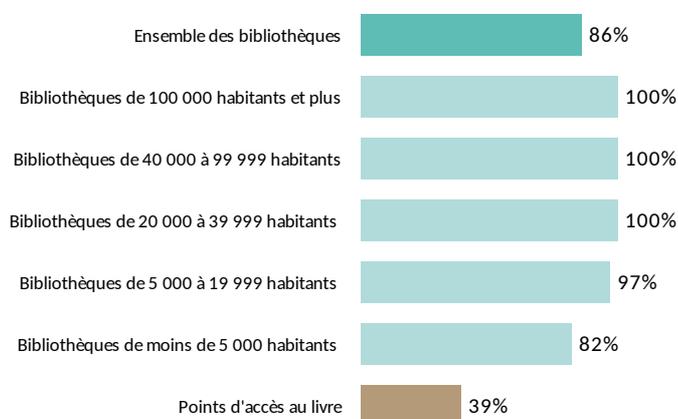
2.8 Modalités d'organisation

Informatisation du catalogue

Comme en 2012, la totalité, ou presque, des bibliothèques des communes de 5000 habitants et plus s'appuie sur un catalogue informatisé. On observe un premier décrochage en matière d'informatisation dans les bibliothèques des communes de moins de 5000 habitants, dont 82 % seulement ont un catalogue informatisé. Au sein des points d'accès au livre, le catalogue n'est informatisé que dans 39 % des cas. Ces taux d'équipement sont très proches de ceux que l'on a pu observer en 2012.

Depuis 2009, chaque année voyait une progression de 2 points de la part des bibliothèques disposant d'un catalogue informatisé. En 2013, la proportion s'est donc stabilisée.

Proportion d'établissements dont le catalogue est informatisé en 2013



Échantillon de 8 081 établissements de lecture

Données pondérées, variable C201 (niveau d'imputation totale : 6 % des établissements, impact de l'apurement +2 points)

Informatique et internet

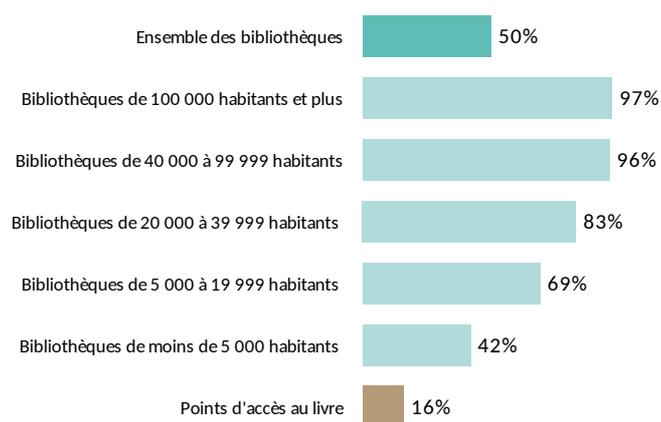
La mise en ligne d'un site internet en propre est quasi systématique pour les bibliothèques couvrant des populations de 40 000 habitants et plus (96 %). Elle est régulière pour les bibliothèques couvrant de 5 000 à 40 000 habitants (entre 69 % et 83 %). En revanche, elle ne concerne que 42 % des bibliothèques des communes de moins de 5 000 habitants.

Au global, 50 % des bibliothèques disposent d'un site internet, pour seulement 16 % des points d'accès au livre.

En 2010, seules 34 % des bibliothèques disposaient de leur propre site. En 2011, elles étaient 40 % et 45% en 2012. Avec un niveau de 50 % en 2013, on observe donc une tendance très nette de mise en ligne de sites en 2013 par les bibliothèques couvrant moins de 20 000 habitants (les autres étant déjà très largement dotées d'un site). En parallèle, la proportion de points d'accès au livre disposant d'un site Internet augmente de 2 points.

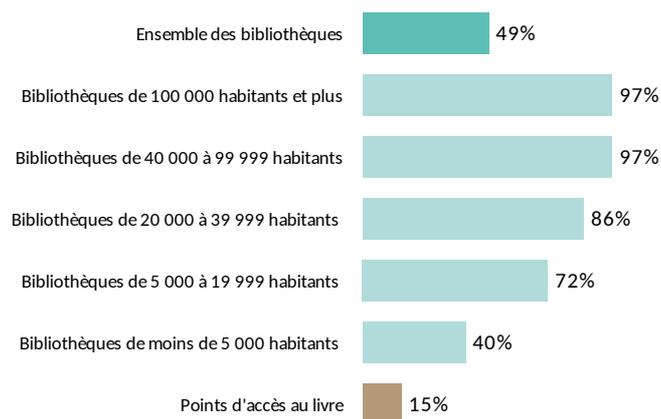
On observe des proportions largement similaires pour l'analyse des établissements ayant un catalogue en ligne. Cette similitude est en réalité trompeuse. Parmi les établissements ayant un site, seuls 69 % proposent leur catalogue en ligne, 31 % ne le font pas. Parmi les établissements n'ayant pas de site en propre, 13 % mettent en ligne leur catalogue. Autrement formulé, 26 % des catalogues mis en ligne le sont en dehors de sites internet propres aux établissements.

Proportion d'établissements disposant d'un site internet en 2013



Échantillon de 8 081 établissements de lecture
Données pondérées, variable E501 (niveau d'imputation totale : 6 % des établissements, impact de l'apurement +9 points)

Proportion d'établissements ayant un catalogue en ligne en 2013



Échantillon de 8 081 établissements de lecture
Données pondérées, variable E504 (niveau d'imputation totale : 6 % des établissements, impact de l'apurement +6 points)

Parmi l'ensemble des bibliothèques, 2 % offrent la possibilité de s'inscrire en ligne, soit un taux stable par rapport à 2012. 19 % des bibliothèques permettent d'accéder à un compte lecteur et 17 % permettent les réservations en ligne. Ces 2 derniers résultats sont en très légère hausse par rapport à ceux observés en 2012 (+ 2 points). Si l'on ne retient que les établissements disposant d'un site Internet, les proportions offrant les différents services sont similaires à celles de 2012.

Services complémentaires au site internet

Proportion d'établissements concernés

Type	Population couverte	Inscription en ligne	Accès au compte lecteur	Réservations en ligne
Bibliothèques	100 000 habitants et plus	20%	97%	90%
	40 000 à 99 999 habitants	12%	90%	80%
	20 000 à 39 999 habitants	7%	73%	66%
	5 000 à 19 999 habitants	2%	36%	33%
	Moins de 5 000 habitants	1%	10%	9%
Ensemble des bibliothèques		2 %	19 %	17 %
Ensemble des points d'accès au livre		1 %	3 %	3 %

Proportion d'établissements concernés parmi ceux ayant un site internet

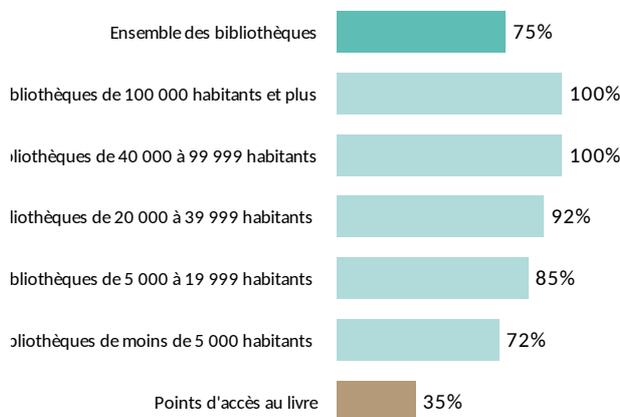
Ensemble des bibliothèques	4 %	39 %	36 %
Ensemble des points d'accès au livre	2 %	8 %	7 %

Échantillon de 8 081 établissements de lecture.

Données pondérées, variables E507 (niveau d'imputation totale : 80 % des établissements, impact de l'apurement -2 point)s, E509 (niveau d'imputation totale : 23 % des établissements, impact de l'apurement +1 point) et E511 (niveau d'imputation totale : 23 % des établissements, impact de l'apurement +1 point)

Tout comme en 2012, les trois quarts des bibliothèques disposent de postes informatiques accessibles au public. Dans la quasi-totalité des cas (96 %), la bibliothèque met à disposition au moins un poste connecté à internet. Ainsi, sur la base de l'ensemble des bibliothèques, 75 % des bibliothèques offrent un accès à internet, contre 35 % pour les points d'accès au livre. Ces taux sont en hausse de 2 points en ce qui concerne les bibliothèques et même de 6 points en ce qui concerne les points d'accès au livre. Donc même si les établissements ne sont pas plus nombreux à disposer de postes informatiques accessibles au public, ils sont proportionnellement un peu plus nombreux à proposer au moins un poste connecté à Internet.

Proportion d'établissements offrant un accès à internet dans leurs locaux en 2013



Échantillon de 8 081 établissements de lecture. Données pondérées.

Variable E529 (niveau d'imputation totale : 14 % des établissements, impact de l'apurement +6 points)

Partenariats et coopération

Proportions d'établissements ayant noué des partenariats et coopérations avec les institutions en 2013

Profil des institutions	Bibliothèques	Points d'accès au livre
Écoles	89%	63%
Collèges	24%	5%
Lycées	9%	1%
Établissements universitaires	2%	0%
Hôpitaux	6%	1%
Prisons, Centres de semi-liberté, protection judiciaire de la jeunesse	2%	1%
Maisons de retraite	31%	8%
Centres sociaux	14%	3%
Centres de loisirs	53%	17%
Services de la petite enfance	57%	17%
Services de l'emploi	5%	1%
Autres	18%	5%

Échantillon de 8 081 établissements de lecture.
Données pondérées, variables H101 à H126
Total supérieur à 100 %, une bibliothèque ayant pu nouer des partenariats avec différentes institutions.

Lecture : 24 % des bibliothèques ont noué des partenariats ou mis en place des coopérations avec un ou des collèges.

Proportions de bibliothèques ayant noué des partenariats et coopérations avec des équipements culturels en 2013

Profil des institutions	Bibliothèques
Musées, centres d'art...	8%
Archives	4%
Conservatoire ou école de musique	21%
Cinéma	13%
Théâtre	10%
Salle de spectacle ou troupe de spectacle vivant	18%
Librairie	13%
Autres	5%

Échantillon de 1 410 bibliothèques ayant répondu au rapport complet ou au rapport Patrimoine (hors points d'accès au livre)
Données pondérées, variables H202 à H216

Total supérieur à 100 %, une bibliothèque ayant pu nouer des partenariats avec différentes institutions.

Lecture : 8 % des bibliothèques ont noué des partenariats ou mis en place des coopérations avec un ou des musées.

Actions et services au sein de l'établissement

Proportions d'établissements ayant organisé des expositions ou des manifestations en 2013

Profil des manifestations	Bibliothèques	Points d'accès au livre
Expositions	63%	22%
Manifestations	84%	41%
<i>dont conférences, rencontres, lectures</i>	55%	17%
<i>dont concerts, projections</i>	29%	5%
<i>dont heure du conte</i>	67%	27%
<i>dont clubs de lecteurs, ateliers d'écriture</i>	36%	8%
<i>dont fêtes, salons du livre, festivals</i>	26%	9%
<i>dont autres manifestations</i>	40%	13%

Échantillon de 8 081 établissements de lecture
Données pondérées, variables H401 à H428

Total supérieur à 100 %, une bibliothèque ayant pu organiser différentes manifestations.

Lecture : 63 % des bibliothèques ont organisé des expositions.

Par ailleurs, 44 % des bibliothèques organisent des manifestations en dehors de leur propre site.

3. LES GRANDES TENDANCES DE LA PÉRIODE 2008 - 2013

Pour mémoire, le champ d'analyse des évolutions 2008-2013 est réduit par rapport à celui de la seule description de la situation 2013 (cf. 1.3). Travaillant sur des bases différentes, et bien que dans les deux cas les réponses aient été apurées et pondérées, on pourra observer des résultats légèrement différents pour l'année 2013 selon que l'on analyse le seul champ 2013 ou le champ 2008-2013.

3.1 Les moyens engagés

Les dépenses d'investissement

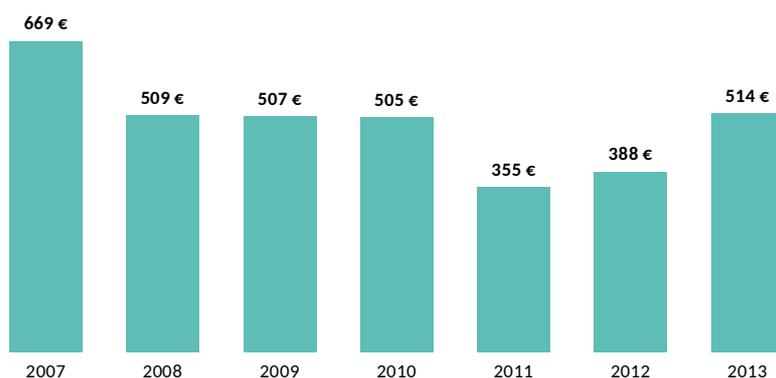
Rappelons que l'année 2007 avait marqué un point haut des dépenses d'investissement des bibliothèques, avec par exemple un montant moyen supérieur de 40 % à ce qu'il était en 2005.

Depuis ce point haut, les budgets d'investissement ont été nettement orientés à la baisse jusqu'en 2011, avec une période 2008-2010 constituant un premier palier avec globalement un peu plus de 500 € d'investissements pour 100 habitants (soit un recul d'environ 25 % par rapport à 2007), puis la période 2011-2012 avec un montant moyen de 371 €.

En 2013, la tendance observée depuis 2008 s'inverse, avec une progression de +33 % des dépenses d'investissement des bibliothèques, dépenses s'établissant alors à 514 € d'investissements pour 100 habitants. Cette année permet donc de retrouver le niveau moyen observé sur la période 2005-2013.

Les efforts d'investissements sont classiquement liés aux calendriers électoraux municipaux. On observe donc traditionnellement un pic d'investissement un an avant l'échéance. Cette tendance avait déjà été observée en 2007, avant les élections de 2008, avec une progression de 8% entre 2006 et 2007. Sans retrouver l'excellent niveau de 2007, l'année 2013 montre ce même type de progression.

**Montant moyen du budget d'investissement pour 100 habitants,
champ des bibliothèques sur la période 2008-2013**



Échantillon de 1 614 bibliothèques (hors points d'accès au livre), variable F101, données pondérées

La croissance du niveau d'investissement entre ces 2 dernières années ne provient pas d'une hausse de la proportion de bibliothèques ayant investi mais d'une hausse sensible des montants investis par les bibliothèques concernées.

En effet, la proportion de bibliothèques ayant investi en 2013 est stable par rapport à 2012, celle des points d'accès au livre étant en légère progression (+3 %). En revanche, le montant moyen annuel des investissements des seuls établissements en ayant effectivement réalisé évolue de +35% pour les bibliothèques et de +19% pour les points d'accès au livre. Plus précisément, pour ces établissements ayant effectué des investissements, une bibliothèque a investi, en moyenne, 81 000 € en 2013 (un peu plus de 60 000 € en 2012) et un point d'accès au livre, 12 400 € (10 500 € en 2012),

Proportion d'établissements de lecture ayant bénéficié d'un budget d'investissement, sur la période 2007-2012

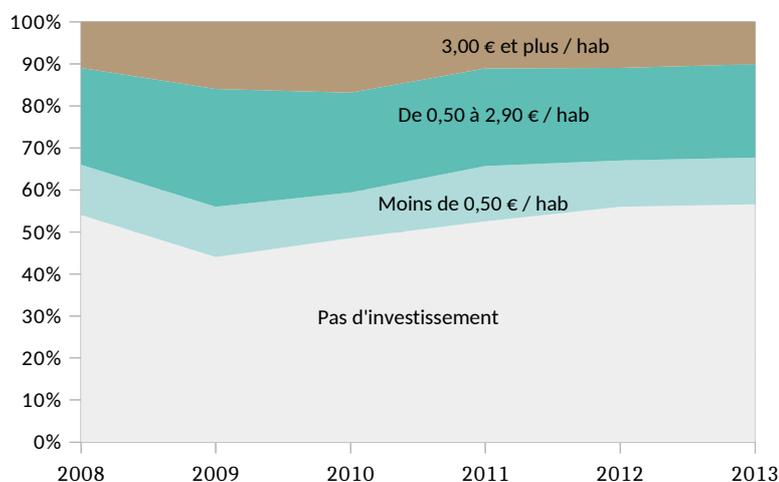
	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Bibliothèques	46 %	56 %	51 %	48%	44%	44%
Points d'accès au livre	22%	26%	27%	22%	18%	21%

Échantillon de 3 678 établissements de lecture, variable F101, données pondérées
On retient un seuil de 500 € comme indicatrice d'investissement

Il est possible de qualifier plus précisément les bibliothèques selon l'intensité des investissements. Pour les établissements ayant effectivement investi (plus de 500 € annuels) et pour une année donnée, on note qu'en ordre de grandeur un quart d'entre eux a investi moins de 0,5 € par habitant et qu'un autre quart a investi 3 € ou plus par habitant. Il est alors intéressant d'observer la part des bibliothèques au dessus ou en dessous de ces seuils sur une période quinquennale.

Répartition des bibliothèques selon les niveaux des budgets d'investissement, sur la période 2008-2013

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pas d'investissement (au seuil de 500 €)	54%	44%	49%	52%	56%	56%
Budget d'investissement avec moins de 0,50 € par habitant	12%	12%	11%	13%	11%	11%
Budget d'investissement avec 0,50 à 2,9 € par habitant	23%	28%	24%	23%	22%	22%
Budget d'investissement avec 3 € ou plus par habitant	11%	16%	17%	11%	11%	10%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%



Échantillon de 1 614 bibliothèques (hors points d'accès au livre), variable F101, données pondérées
On retient un seuil de 500 € comme indicatrice d'investissement

Bien que l'on observe quelques évolutions avec par exemple, en 2010, 17 % de bibliothèques avec des budgets d'investissement de 3 € ou plus par habitant, on est frappé par la relative stabilité de ces résultats tout au long des 6 années. Cependant dans le détail, on note que les variations du nombre de bibliothèques sans investissement se traduisent par des écarts sur celles investissant beaucoup (3 € et plus par habitant) ou de manière intermédiaire (de 0,50 € à 2,90 € par habitant) et non pas sur celles qui n'investissent que très peu (moins de 0,50 € par habitant).

Cette stabilité des résultats généraux ne signifie pas que les bibliothèques aient à titre individuel des pratiques d'investissement stables sur les 5 dernières années. En fait, seule la moitié d'entre-elles (49 %) montre des pratiques globalement stables (parmi lesquelles trois quarts de cas sans investissement pendant 4 ou 5 années).

L'autre moitié connaît des périodes avec des investissements et d'autres sans investissement (ou de moindre ampleur). On peut ainsi caractériser l'ensemble des bibliothèques selon leurs pratiques d'investissements sur 5 ans.

**Répartition des bibliothèques selon les niveaux des budgets d'investissement,
sur la période 2009-2013**

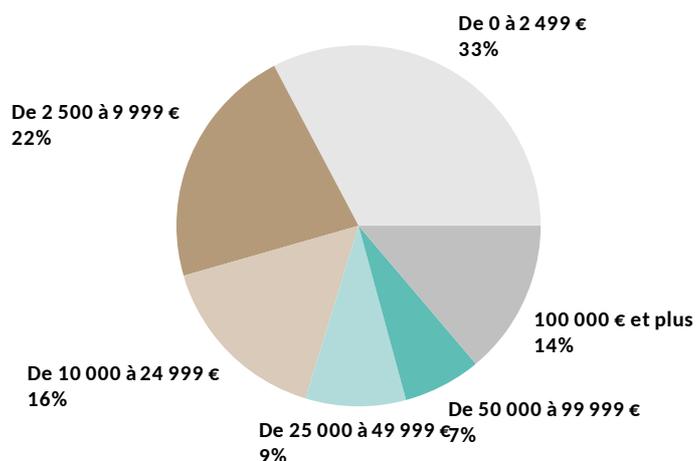
	Profil 2009-2013
4 ou 5 années avec des investissements d'au moins 3 € par habitant	4%
2 ou 3 années avec des investissements d'au moins 3 € par habitant	14%
4 ou 5 années avec des investissements compris entre 0,5 et 2,9 € par habitant	7%
2 ou 3 années avec des investissements compris entre 0,5 et 2,9 € par habitant	23%
4 ou 5 années avec des investissements mais inférieur à 0,5 € par habitant	2%
2 ou 3 années avec des investissements mais inférieur à 0,5 € par habitant	7%
4 ou 5 années sans investissement (ou inférieur à 500 € en valeur absolue)	36%
Autres configurations	8%
Total	100 %

Échantillon de 1 614 bibliothèques (hors points d'accès au livre),
variable F101, données pondérées

Ces résultats montrent la grande variabilité des pratiques et incitent en fait à retenir comme indicateur d'investissement, non pas les investissements de l'année, mais bien un indicateur additionnant les sommes investies lors des 5 dernières années. Cette analyse permet de mettre en évidence 33 % des bibliothèques qui n'ont pas investi lors des 5 dernières années (ou moins de 2 500 € en 5 ans) et à l'opposé 14 % des bibliothèques qui ont investi 100 000 € ou plus.

En raisonnant selon les sommes quinquennales investies rapportées à la population, on dénombre également 15 % des bibliothèques avec des investissements de 20 € et plus par habitant. Cette proportion est même de 25 % pour les bibliothèques de niveau 1.

**Répartition des bibliothèques selon les niveaux des budgets cumulés d'investissement,
sur la période 2009-2013**



Échantillon de 1 614 bibliothèques (hors points d'accès au livre), variable F101, données pondérées

**Répartition des bibliothèques selon les niveaux des budgets d'investissement,
sur la période 2009-2013 et selon la typologie ADBDP**

	Bibliothèques de niveau 1	Bibliothèques de niveau 2	Bibliothèques de niveau 3	Ensemble des bibliothèques
0 € à moins de 0,5 € par habitant	10%	13%	35%	23%
De 0,5 à 2,4 € par habitant	16%	26%	26%	24%
De 2,5 à 4,9 € par habitant	15%	19%	13%	15%
De 5 à 9,9 € par habitant	18%	16%	10%	14%
De 10 à 19,9 € par habitant	16%	11%	6%	10%
20 € et plus par habitant	25%	15%	10%	15%
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Échantillon de 1 614 bibliothèques (hors points d'accès au livre), variable F101, données pondérées

Rappelons toutefois que ces résultats portent sur un échantillon constant de bibliothèques de 2008 à 2013, soit 1614 bibliothèques, contre 4365 dans l'analyse des seules données 2013 (cf 1.3). Par conséquent, ils n'intègrent pas les investissements liés à la création d'une nouvelle bibliothèque.

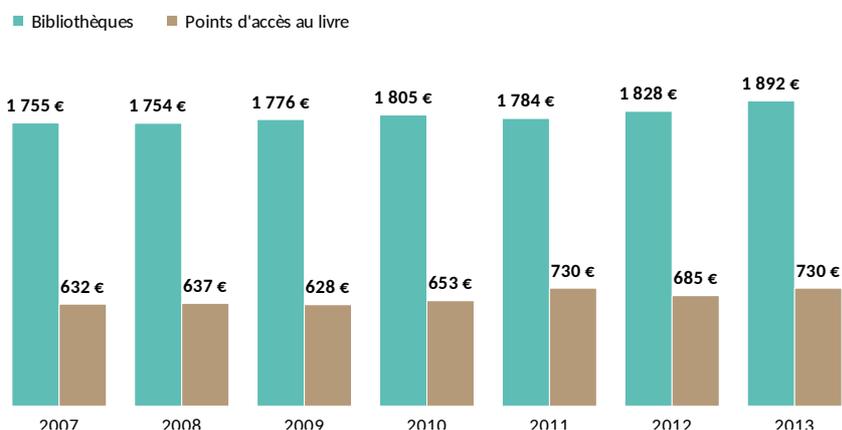
Les dépenses de personnel

La tendance à la hausse observée l'année précédente se confirme entre 2012 et 2013 avec une progression de +3,7% du budget moyen des dépenses de personnel pour 100 habitants pour les bibliothèques.

En parallèle, rappelons que le nombre moyen des effectifs en ETPT (hors bénévoles) est également en progression (+2%) entre 2012 et 2013 pour les bibliothèques.

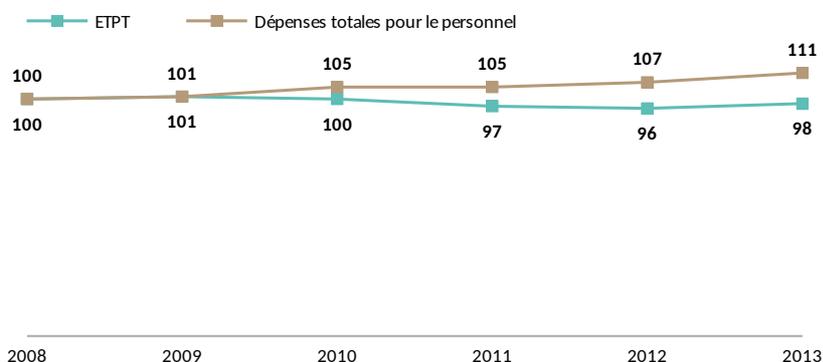
Cette évolution, associée à celles liées à l'ancienneté des agents, impacte donc très fortement les évolutions des dépenses pour les personnels. L'écart entre courbe des effectifs et des dépenses s'accroît d'année en année. Entre 2008 et 2013, les dépenses de personnel ont augmenté en moyenne annuelle de +2,2 % alors que le nombre d'équivalent temps plein baissait en moyenne annuelle de 0,4 %. Pour la seule hausse des dépenses de personnel entre 2012 et 2013, on peut estimer que la moitié environ de la progression provient de la hausse des effectifs, l'autre moitié s'expliquant par les effets liés à l'évolution des rémunérations.

Montant moyen du budget des dépenses de personnel pour 100 habitants, sur la période 2007-2012



Échantillon de 3 678 établissements de lecture, variable F201, données pondérées

Évolution comparative entre 2008 et 2013 du nombre d'ETPT et des dépenses de personnel champ des bibliothèques, base 100 en 2008



Échantillon de 1 614 bibliothèques (hors points d'accès au livre), variables F201 et G132 (hors bénévoles), données pondérées

Face à la baisse tendancielle du nombre d'ETPT observée sur la longue période et malgré la légère reprise en 2013 qui devra être confirmée, on doit s'interroger sur l'hypothèse d'une substitution entre personnel rémunéré et bénévole. Sur les bases du formulaire d'interrogation antérieur à 2012, cette analyse est difficile puisqu'on ne connaît que le nombre de bénévoles, quel que soit leur temps de présence. Seule l'année 2012 permettait, pour la première fois, de faire cette distinction.

Au regard de l'ampleur des évolutions, des niveaux des intervalles de confiance des résultats annuels et dans l'objectif d'analyse de ces tendances, on préfère ici retenir une période plus longue d'analyse, couvrant la période 2005 à 2012, soit 9 années, solution permettant de mieux dégager des tendances.

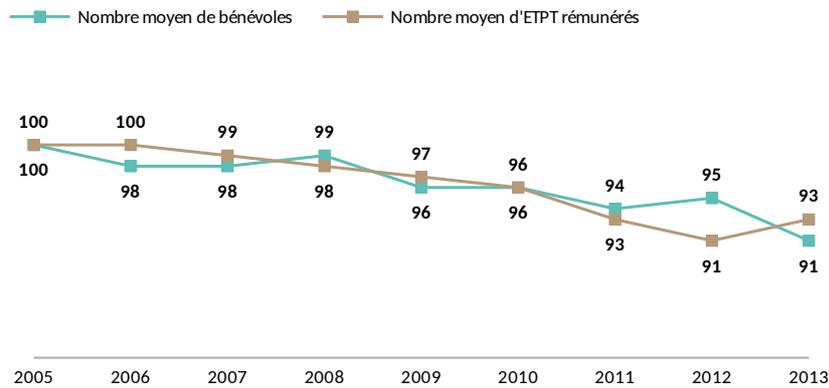
Si le nombre d'ETPT rémunérés se place clairement dans une tendance à la baisse (logique d'érosion avec une légère reprise en 2013), les évolutions du nombre de bénévoles semblent un peu moins lisibles, avec une tendance à la baisse avant 2009 et une stabilité entre 2009 et 2012 puis une baisse en 2013. On observe ainsi une prédominance à la baisse pour le nombre de bénévoles, écartant l'hypothèse de substitution.

Évolution comparative entre 2005 et 2013 du nombre d'ETPT et du nombre de bénévoles

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Ensemble des bibliothèques									
Nombre moyen d'ETPT des personnels rémunérés	3,9	3,9	3,8	3,7	3,7	3,7	3,6	3,5	3,6
Nombre moyen de bénévoles	5,4	5,3	5,3	5,3	5,1	5,1	5,1	5,1	4,9
Nombre moyen d'ETPT de bénévoles								0,7	0,8
Nombre moyen d'ETPT rémunérés base 100 en 2005	100	100	99	95	97	96	93	91	93
Nombre moyen de bénévoles base 100 en 2005	100	98	98	99	96	96	95	94	91
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Points d'accès au livre									
Nombre moyen d'ETPT des personnels rémunérés	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,4	0,4
Nombre moyen de bénévoles	4,2	4,2	4,3	4,3	4,3	4,2	4,4	4,5	4,3
Nombre moyen d'ETPT de bénévoles								0,7	0,9
Nombre moyen d'ETPT rémunérés base 100 en 2005	100	95	91	81	86	87	76	63	64
Nombre moyen de bénévoles base 100 en 2005	100	100	103	104	103	102	106	107	103

Échantillon de 3 678 établissements de lecture, variable variables G132 (hors bénévoles), G129 et G131, données pondérées

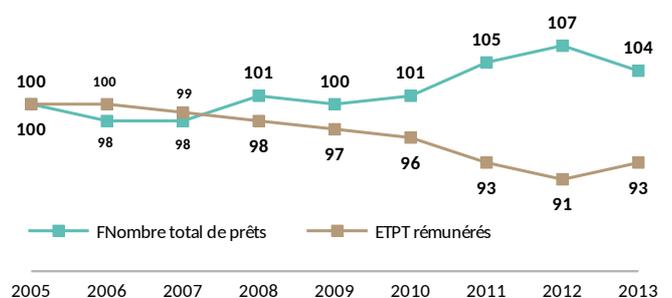
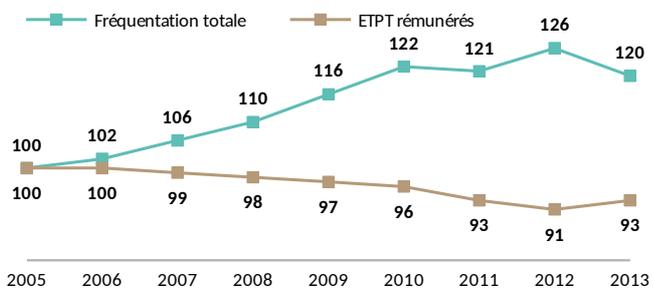
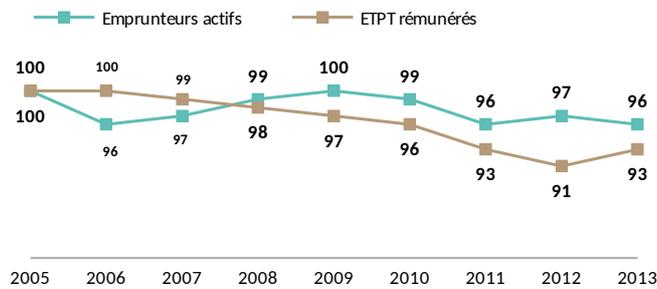
Évolution comparative entre 2005 et 2013 du nombre d'ETPT et du nombre total de bénévoles
Champ des bibliothèques, base 2005



Échantillon de 1 614 bibliothèques (hors points d'accès au livre), variables G132 (hors bénévoles) et G129, données pondérées

La baisse du nombre d'ETPT n'étant pas a priori atténuée par une hausse de la présence des bénévoles, il convient alors de s'interroger sur d'éventuelles corrélations avec les indicateurs d'activité des bibliothèques. Cet exercice indique que la baisse des ETPT est plus rapide que la tendance globalement stable du nombre d'emprunteurs. Par ailleurs, la baisse des ETPT est concomitante avec la hausse de la fréquentation et la hausse du nombre de prêts (tous supports confondus). Si ces analyses sont sans doute quelque peu grossières, on doit cependant sans doute conclure à une hausse de la productivité des personnels.

Evolution comparative entre 2005 et 2012 du nombre d'ETPT, du nombre d'emprunteurs, de la fréquentation et du nombre de prêts
Champ des bibliothèques sur la période 2005-2012, base 2005



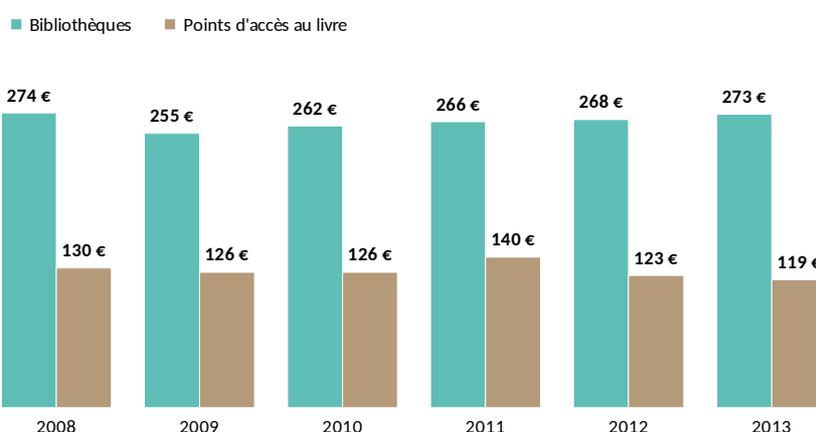
Échantillon de 1 614 bibliothèques (hors points d'accès au livre), variables G132 (hors bénévoles), E103, E147 et E239, données pondérées

Les dépenses d'acquisitions

Les dépenses d'acquisitions ressortent comme le poste budgétaire le plus stable parmi les 3 grandes masses analysées (investissement, personnel et acquisitions). Ce résultat est particulièrement net pour les bibliothèques qui certes connaissent une légère tendance à la hausse entre 2009 et 2013 mais sont toujours situées dans des ratios compris entre 255 € et 275 € par habitants.

Jusqu'en 2011, les points d'accès au livre connaissent des fluctuations tout à fait parallèles à celles des bibliothèques. En 2012, le montant moyen du budget des dépenses d'acquisitions pour 100 habitants des points d'accès des livres était en légère baisse (-12%), baisse que l'on retrouve en 2013 mais à avec une ampleur moindre (-3 %),

Montant moyen du budget des dépenses d'acquisitions pour 100 habitants, sur la période 2008-2013



Échantillon de 3 678 établissements de lecture, variable F714, données pondérées

Là encore, ces faibles évolutions générales sont constituées de variations très contrastées des situations individuelles des établissements. Afin d'analyser ces phénomènes, on peut retenir d'une part les acquisitions des années 2010 et 2009 qui constituent, pour les bibliothèques, une période avec une progression globale de près de +5% et pour les points d'accès au livre, une période avec une progression de +11% et d'autre part, les acquisitions des années 2012 et 2013, qui constituent, pour les bibliothèques, une période avec une progression globale plus modérée (+2,7%) et pour les points d'accès au livre, une période avec une baisse de -15%.

Pour les bibliothèques, on note que 20 % d'entre-elles se placent dans une logique à la baisse (-10 % et moins sur les budgets d'acquisition), 34 % à la hausse (+10 % et plus), 46 % ayant des dépenses relativement stables (comprises entre -9% et +9 %).

Les situations des points d'accès au livre sont marquées par 19 % d'établissements n'ayant réalisé aucune acquisition sur la période 2010-2013. Par ailleurs, 6% n'en ont réalisé qu'en début ou en fin de période. Dès lors, la proportion de points d'accès au livre dans une logique de hausse est mécaniquement réduite et s'établit à 20 %, soit 14 points de moins que les bibliothèques.

**Répartition des bibliothèques selon les variations des dépenses d'acquisitions
sur la période 2010-2013 et selon la typologie ADBDP**

	Ensemble des bibliothèques	Ensemble des points d'accès au livre
Aucune acquisition sur la période 2010-2013		19%
Réalisation d'acquisitions sur la période 2010-2011 mais pas sur la période 2012-2013		4%
Réalisation d'acquisitions sur la période 2012-2013 mais pas sur la période 2010-2011		2%
Réalisation d'acquisitions sur la période 2010-2013 avec une tendance à la baisse	20%	35%
Réalisation d'acquisitions sur la période 2010-2013 avec une tendance stable	46%	20%
Réalisation d'acquisitions sur la période 2010-2013 avec une tendance à la hausse	34%	20%
Total	100 %	100 %

Échantillon de 3 678 établissements de lecture, variable F714, données pondérées

Les évolutions tendanciennes sont calculées à partir des acquisitions moyennes de 2010-2011 d'une part et de 2012-2013 d'autre part. Les évolutions de -10 % et moins sont qualifiées de tendance à la baisse, les évolutions de +10 % et plus sont qualifiées de tendance à la hausse. Entre ces deux bornes, on retient une tendance stable.

Les dépenses totales

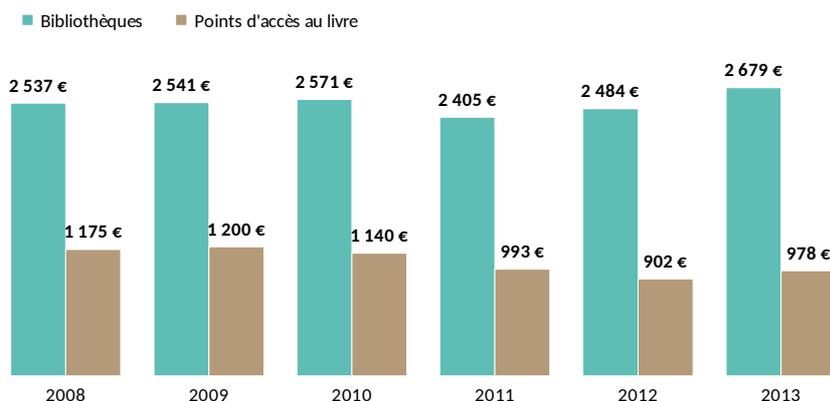
En 2013, le budget total des bibliothèques était composé pour 95,6 % des 3 postes précédemment décrits : investissement, personnel et acquisitions documentaires. On peut donc s'intéresser à l'équilibre entre ces 3 postes, sachant que les « dépenses spécifiques » (achat de notices, fournitures, équipement, action culturelle, dépenses informatiques, études et communication) et les dépenses d'entretien des collections patrimoniales¹¹ correspondaient respectivement à 4,1 % et 0,3 % du budget global (0,8 % pour les bibliothèques desservant 100 000 habitants et plus).

En cumulant les dépenses d'investissement, les dépenses de personnel et les dépenses d'acquisitions documentaires, on peut estimer qu'en 2013, chaque bibliothèque a engagé un budget moyen de 184 500 €, se répartissant en 71% de dépenses de personnel, 19% d'investissements et 10 % de dépenses d'acquisitions. Comparativement à la structure observée en 2012, les dépenses de personnel représentent 5% de moins dans les dépenses totales (dépenses essentiellement reportées vers les dépenses d'investissement).

Pour les points d'accès au livre, le budget moyen de 19 600 €, se répartit en 71% de dépenses de personnel, 13% d'investissements et 12 % de dépenses d'acquisitions.

¹¹ La mesure des dépenses d'entretien des collections patrimoniales a connu, en 2013, une modification du mode de prise en compte. Jusqu'ici, ces dépenses d'entretien des collections patrimoniales faisaient l'objet d'une interrogation auprès de l'ensemble des établissements de lecture. En 2013, seuls les établissements ayant reçu un rapport d'un nouveau type dit « Patrimoine » ont été interrogés sur cette nature des dépenses. Ce changement a entraîné une évolution dans le traitement de la variable en 2013, variable traitée et éventuellement imputée pour uniquement les établissements ayant reçu un rapport de type « Patrimoine ». Pour les autres types de questionnaires (« complet » et « abrégé »), les dépenses d'entretien des collections patrimoniales ont été mises, par convention, à zéro. Ainsi, les résultats sont bien présentés pour l'ensemble des établissements de lecture. En 2013, on estime que le budget moyen des dépenses d'entretien des collections patrimoniales s'élève à 580 euros par bibliothèque (aucune dépense pour les points d'accès au livre) alors qu'il était de 695 euros en 2012. Il n'est pas possible de statuer réellement sur les causes de cet écart, explications pouvant provenir d'une véritable évolution, des nouvelles modalités de calculs ou encore des intervalles de confiance.

**Montant moyen du budget des dépenses totales pour 100 habitants,
sur la période 2008-2013**

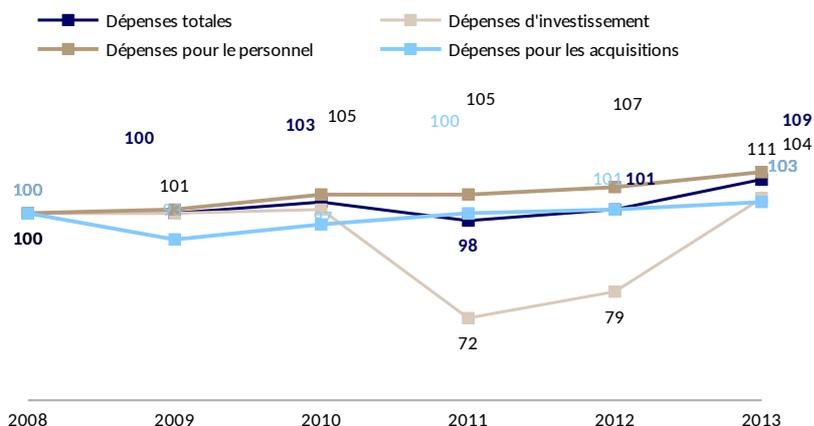


Échantillon de 3 678 établissements de lecture, variables cumulées F101, F201 et F714, données pondérées
Pour les dépenses totales, on raisonne hors dépenses « spécifiques » et hors dépenses d'entretien des collections patrimoniales

Après un retrait de -6 % entre 2010 et 2011, les dépenses totales des bibliothèques sont en progression : de +3 % entre 2011 et 2012 et même +7% entre 2012 et 2013. On retrouve ici l'impact des élections municipales de 2014, avec un niveau d'investissement élevé l'année précédant ces élections.

Cette tendance globale à la hausse depuis 2012 résulte d'une très forte augmentation des investissements, d'une hausse des dépenses de personnel également conséquente (mais d'une ampleur deux fois moins importante) et d'une très légère progression des dépenses d'acquisitions.

Évolutions comparées des budgets d'investissements, de personnels et d'acquisitions
Champ des bibliothèques
Base 100 en 2008



Échantillon 1 614 bibliothèques (hors points d'accès au livre), variables cumulées F101, F201 et F714, données pondérées

La structure des dépenses totales selon leurs natures demeure globalement stable depuis 2008, avec environ, chaque année, 70% des dépenses allouées au personnel, 20% correspondant à des dépenses d'investissement et 10% consacrées aux acquisitions. Seules les années 2011 et 2012, années de faibles investissements, se sont écartées de cette « norme ».

Répartition des budgets d'investissements, de personnels et d'acquisitions
Champ des bibliothèques sur la période 2008-2013

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Dépenses d'investissements	20%	20%	20%	15%	16%	19%
Dépenses pour le personnel	69%	70%	70%	74%	74%	71%
Dépenses pour les acquisitions	11%	10%	10%	11%	11%	10%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Échantillon 1 614 bibliothèques (hors points d'accès au livre), variables cumulées F101, F201 et F714, données pondérées

Sur le champ des bibliothèques, l'analyse des dépenses totales par habitant indique que les écarts entre bibliothèque selon les populations couvertes ont eu tendance à se réduire entre 2008 et 2010.

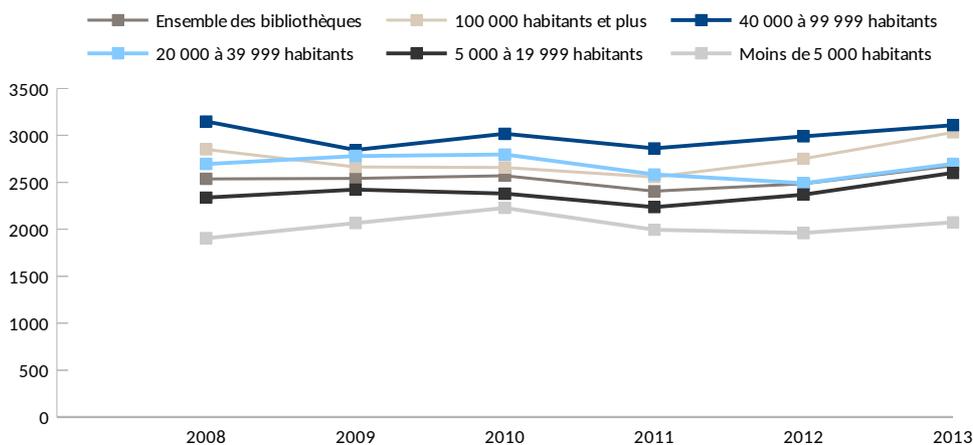
Pour ces trois années, on observait des écarts allant jusqu'à plus ou moins 25 % par rapport à la moyenne de l'ensemble des bibliothèques.

Les bibliothèques des petites communes (moins de 5 000 habitants) montraient des dépenses totales très en retrait, d'environ 25 %. A l'opposé, les bibliothèques des plus grandes communes (40 000 habitants ou plus) se positionnaient nettement au-dessus de la moyenne. Les bibliothèques des communes de 40 000 à 99 999 habitants se plaçaient globalement 24 % au-dessus du montant moyen de dépenses.

Dans une logique de rattrapage, dès 2008, les écarts ont diminué, pour atteindre leur plus bas niveau en 2010. En 2010, les communes de moins de 5000 habitants avaient consenti un effort de dépenses pour leur bibliothèque en retrait de 13 % par rapport à la moyenne. Toujours en 2010, les communes de 40 000 à 99 999 habitants avaient dépensé 17 % de plus que la moyenne.

A partir de 2011, les écarts ont recommencé à s'accroître, mouvement se prolongeant en 2012 et 2013. Pour cette dernière année, les bibliothèques desservant moins de 5 000 habitants se placent 23 % en dessous de la moyenne, celle couvrant de 40 000 à 99 999 habitants dépassant la moyenne de 16 %.

**Montant moyen du budget des dépenses totales pour 100 habitants,
sur la période 2008-2013
Champ des bibliothèques, analyses selon les populations couvertes**



Échantillon 1 614 bibliothèques (hors points d'accès au livre), variables cumulées F101, F201 et F714, données pondérées et lissées

3.2 Le public et les prêts

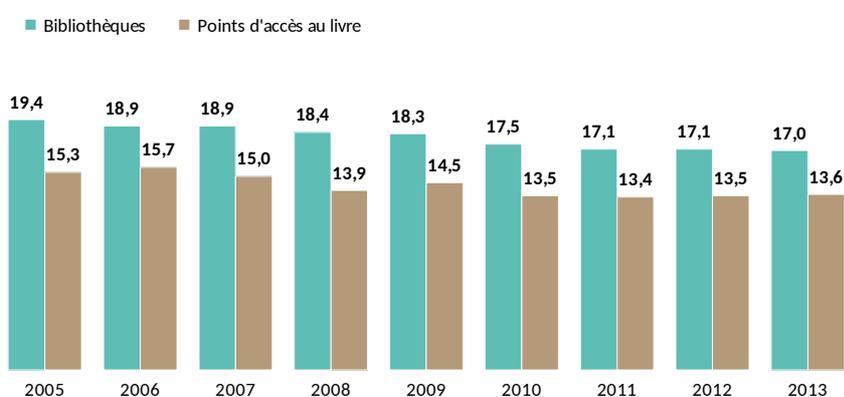
Les inscrits

Le nombre d'inscrits¹² constitue à l'évidence un indicateur central de l'activité des établissements de lecture publique. Les phénomènes d'érosion et de stabilisation méritent, pour être mieux perçus, de retenir une vision sur une période plus longue, entre 2005 et 2013.

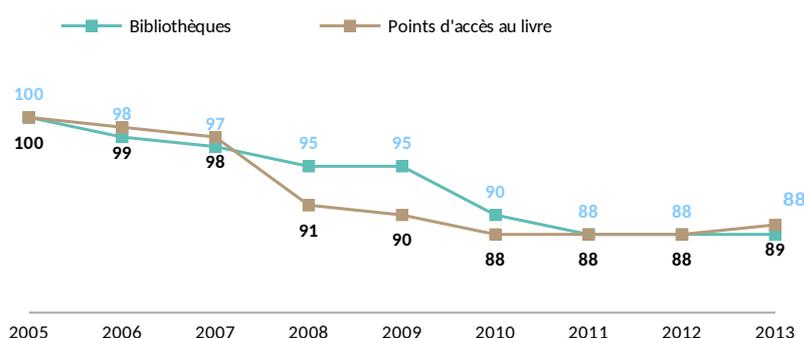
Le niveau de « captation » des bibliothèques, mesuré par le taux d'inscrits par rapport à la population, montrait entre 2005 et 2010 un déclin sensible, puis une stabilisation sur la période 2010 - 2013.

Ainsi, pour les bibliothèques, le taux d'inscrits pour 100 habitants reste globalement inchangé entre 2011 et 2013 pour s'établir à 17,0 inscrits pour 100 habitants en 2013.

Taux d'inscrits actifs pour 100 habitants sur la période 2005-2013



Taux d'inscrits actifs pour 100 habitants sur la période 2005-2013, base 100 en 2005



Échantillon de 3 678 établissements de lecture, variable E101, données pondérées et corrigées pour 2013

¹²Rappelons que la mesure du nombre d'inscrits a changé lors de la collecte 2012. Ces évolutions techniques ont tendance à réduire le nombre d'inscrits. Ce biais a été corrigé lors des analyses suivantes de 2012 et de 2013.

Pour les points d'accès au livre, en retenant toujours une période d'analyse longue, la baisse est identique. Le recul semble avoir eu lieu plus rapidement entre 2007 et 2008 (accélération de la baisse ayant eu lieu pour les bibliothèques entre 2009 et 2010) mais la situation de 2013 est identique. Pour les Points d'accès au livre, comme pour les bibliothèques le taux d'inscrits par rapport à la population est en recul de 11 et 12 points entre 2005 et 2013.

Si l'analyse en taux a le mérite de faciliter les comparaisons, il convient de préciser qu'en retenant une analyse en volume, le nombre d'inscrits au sein des bibliothèques a reculé de 5 % entre 2005 et 2013, ce même nombre progressant de 2 % pour les points d'accès au livre.

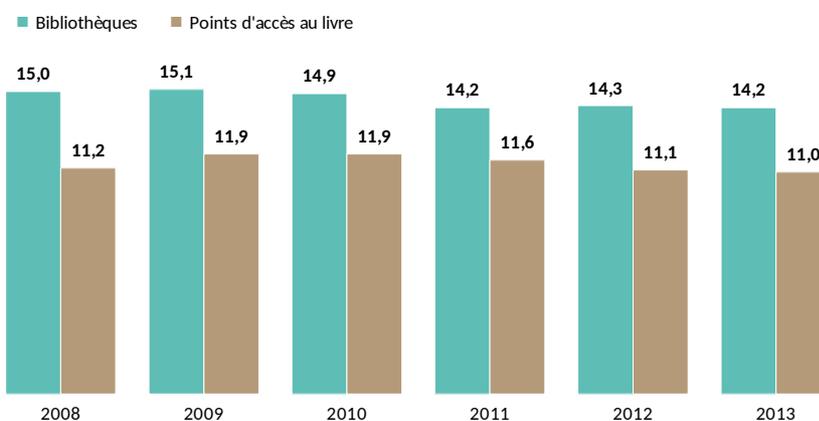
Ainsi, pour les bibliothèques, le phénomène correspond bien à un recul du nombre d'inscrits dans un contexte où la population couverte croît (+8 % entre 2005 et 2013). Pour les points d'accès au livre, le nombre d'inscrits a progressé, mais sensiblement moins vite que la population couverte (+15%), phénomène posant la question de la captation de ces nouvelles populations.

Les emprunteurs

La tendance observée pour les inscrits actifs se retrouve naturellement lorsque l'on s'intéresse aux emprunteurs, avec en particulier une stabilité observée depuis 2011. En 2007, 82 % des inscrits¹³ en bibliothèques étaient emprunteurs. En 2013, cette proportion est de 84 %. Elle est de 81 % pour les points d'accès au livre.

Ainsi, en 2013 pour les bibliothèques, on compte 14 emprunteurs pour 100 habitants, alors que ce ratio était de 15 en 2008. Si en volume, le recul n'est que de -3 % rapport à 2008 (le recul pour les inscrits étant de -5 %), la question posée est celle de la capacité des bibliothèques à renouveler leur public d'emprunteurs, population en léger déclin alors que la population générale connaît une croissance (+3%).

Taux d'emprunteurs actifs pour 100 habitants, sur la période 2008-2013



Échantillon de 3 678 établissements de lecture, variable E103, données pondérées

La tendance à la baisse du nombre d'emprunteurs n'est cependant pas une situation exclusive. Entre 2008 et 2013, 29 % des bibliothèques ont connu une progression de leur nombre d'emprunteurs (d'au moins 5 %). A l'opposé, 59 % ont été confrontées à une baisse (de 5 % et moins).

Il est alors naturel d'une part de chercher à qualifier ces établissements qui connaissent ces progressions et d'autre part de souhaiter mettre en évidence les facteurs explicatifs de ces situations positives. Ces analyses statistiques se sont avérées très peu pertinentes : on n'observe pas de relation simple entre ces profils d'évolution du nombre d'emprunteurs et l'ampleur des populations couvertes, ni avec le niveau de la bibliothèque (niveau 1-5 selon les

¹³ Au regard des modifications de collecte déjà mentionnées, ces résultats sont calculés pour les seuls rapports complets à l'exclusion des rapports « abrégés ».

critères de l'ADBDP). Des données qualitatives, concernant par exemple l'offre de médiation ou l'évolution des horaires d'ouverture, seraient nécessaires pour étayer ces analyses.

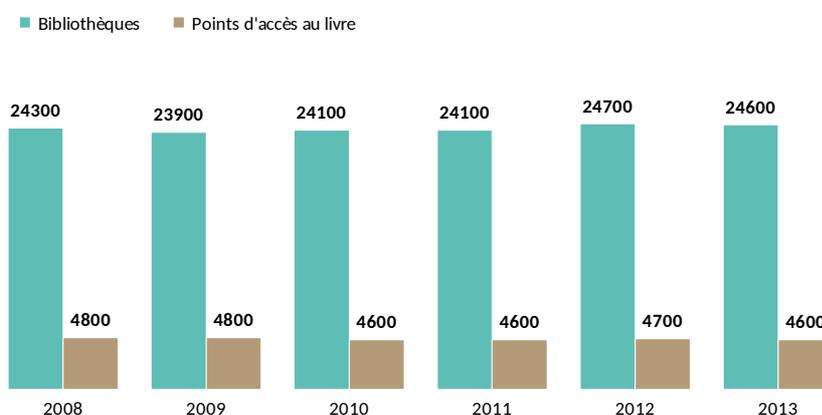
Les prêts

En valeur absolue, le nombre de prêts de livres par les bibliothèques évolue assez peu et de manière erratique. En 2008, une bibliothèque réalisait en moyenne 24 300 prêts de livres. En 2013, ce résultat s'établit à 24 600 prêts de livres.

Jusqu'en 2012, les prêts « en dehors du livre » se plaçaient dans une dynamique marquée de croissance. En 2008, une bibliothèque connaissait ainsi une moyenne de 8 300 prêts hors livres, en 2012 ce chiffre était 18 % plus élevé pour atteindre 9 800 (ces données moyennes intègrent les établissements ne disposant pas d'un fonds autre que le livre). En 2013, cette progression s'est interrompue, avec au contraire une baisse de 9% du nombre moyen de prêts hors livres entre 2012 et 2013.

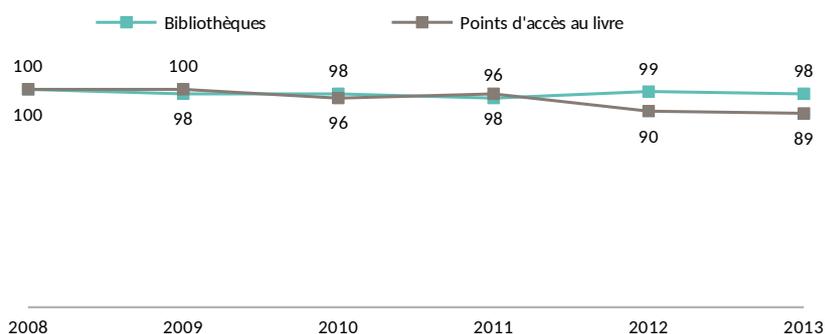
Prêts de livres

Nombre moyen de prêts par établissement



Échantillon de 3 678 établissements de lecture, variable E203, données pondérées

Nombre d'emprunts pour 100 habitants
Base 100 en 2007



Échantillon de 3 678 établissements de lecture, variable E203, données pondérées

Le nombre moyen de livres annuellement empruntés par emprunteur était, pour les bibliothèques, de 24,2 en 2008. En 2013, ce nombre moyen est de 25,2, soit une progression de +4 % sur 5 ans.

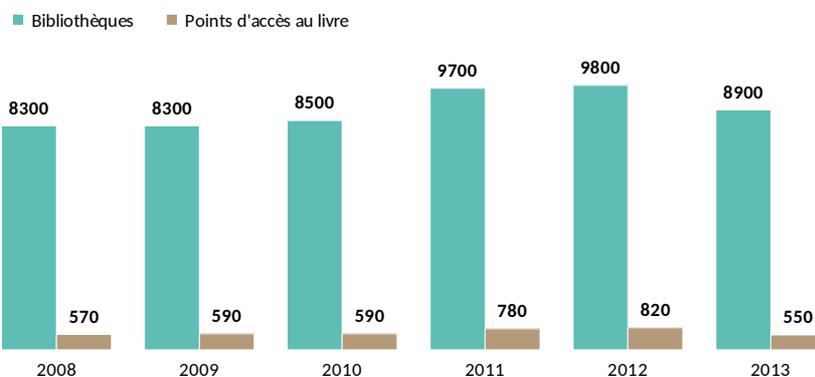
Cette progression permet d'endiguer la baisse du nombre d'emprunteurs (-2,7% entre 2008 et 2013) et indique qu'en volume, le nombre de prêts de livres augmente légèrement (+1,3 % entre 2008 et 2013). En revanche, le ratio du nombre de prêts de livres pour 100 habitants est en recul, passant de 364 en 2008 à 357 en 2013 (- 1,9%).

Comparativement à la situation de 2012, celle de 2013 met en évidence une légère baisse, que ce soit pour les bibliothèques ou bien les points d'accès au livre.

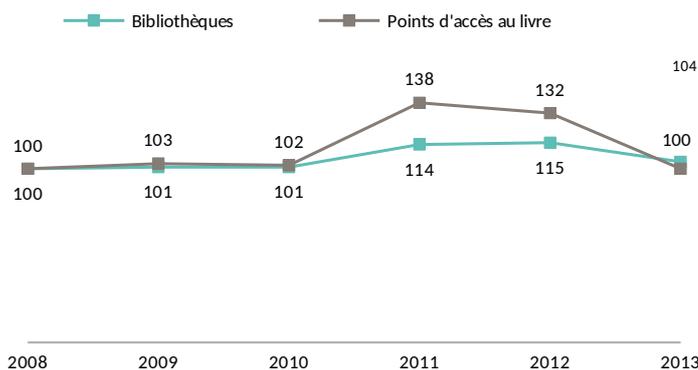
Prêts en dehors du livre

Nombre moyen de prêts hors livre par établissement

Échantillon de 3 678 établissements de lecture, variables E203 et E239, données pondérées



Nombre d'emprunts hors livre pour 100 habitants Base 100 en 2007



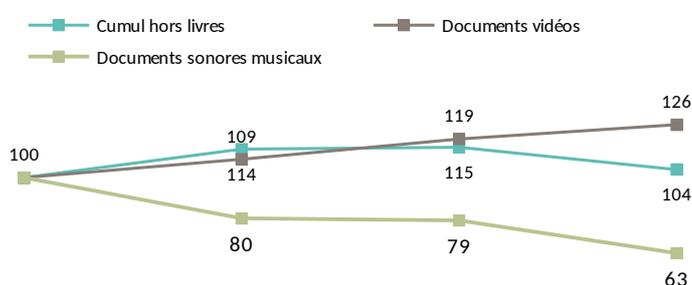
Échantillon de 3 678 établissements de lecture, variables E203 et E239, données pondérées

Depuis 2010, les évolutions des emprunts de vidéos et de documents sonores musicaux sont analysées. Ces deux supports représentent approximativement 70 % des prêts hors livres pour les bibliothèques et 60 % pour les points d'accès au livre.

Sur le champ des bibliothèques, l'évolution des emprunts « hors livres », en croissance nette entre 2010 et 2012, puis en net recul provient de la conjonction de deux phénomènes :

1. Une baisse de 37 %, entre 2010 et 2013, du nombre d'emprunts de documents sonores musicaux entre 2010 et 2013. L'avènement des différentes formes d'écoute de la musique en ligne (services de streaming musicaux et plate-formes de diffusion de contenus musicaux / vidéos) semblent avoir fortement impacté l'activité des bibliothèques.
2. Une hausse de 26 % , sur la même période, du nombre d'emprunts de documents vidéos. Les nouvelles formes permettant d'accéder à des contenus vidéo (streaming vidéo, chaînes payantes sur les offres triple play, VOD, ...) ne semblent pas encore avoir eu d'impact fort sur cette activité des bibliothèques. La question d'une répercussion similaire à celui observé pour les documents sonores musicaux, pour les années à venir, reste posée.

**Nombre d'emprunts de vidéos et de documents sonores musicaux au sein des bibliothèques
Base 100 en 2010**



Échantillon 1 614 bibliothèques (hors points d'accès au livre),
Variables E239, E203, E211 et E219, données pondérées

Ces évolutions s'équilibrant pour l'heure, la part du « hors livres » reste globalement stable pour atteindre en 2013 27 % au sein des bibliothèques et 11 % au sein des points d'accès au livre.

Part des prêts hors livre dans le total des prêts sur la période 2008-2013

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Bibliothèques	25%	26%	26%	29%	28%	27%
Points d'accès au livre	11%	11%	11%	14%	15%	11%

Échantillon de 3 678 établissements de lecture, variables E203 et E239, données pondérées

Description de l'activité des prêts des établissements de lecture publique par type de documents, entre 2008 et 2013

Bibliothèques

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Volume moyen par établissement						
Prêts totaux	32500	32200	32600	33800	34500	33400
Prêts de livres	24300	23900	24100	24100	24700	24600
Déduction des prêts "hors livre"	8300	8300	8500	9700	9800	8900
Prêts de documents vidéo			2800	3050	3330	3530
Documents sonores musicaux			4240	3410	3340	2670
Volume moyen par emprunteur						
Prêts totaux	32,5	31,8	32,4	34,7	35,2	34,3
Prêts de livres	24,2	23,6	24	24,8	25,2	25,2
Déduction des prêts "hors livre"	8,3	8,2	8,4	10	10	9,1
Prêts de documents vidéo			2,8	3,1	3,4	3,6
Documents sonores musicaux			4,2	3,5	3,4	2,7

Points d'accès au livre

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Volume moyen par établissement						
Prêts totaux	5300	5400	5200	5400	5500	5200
Prêts de livres	4800	4800	4600	4600	4700	4600
Déduction des prêts "hors livre"	570	590	590	780	820	620
Prêts de documents vidéo			150	150	180	170
Documents sonores musicaux			260	350	330	160
Volume moyen par emprunteur						
Prêts total	25,7	24,2	23,5	25,4	24,7	23,8
Prêts de livres	22,9	21,5	20,9	21,8	21	21
Déduction des prêts "hors livre"	2,7	2,7	2,6	3,7	3,7	2,8
Prêts de documents vidéo			0,7	0,7	0,8	0,8
Documents sonores musicaux			1,1	1,6	1,5	0,7

Échantillon de 3 678 établissements de lecture,
Variables E239, E203, E211 et E219, données pondérées

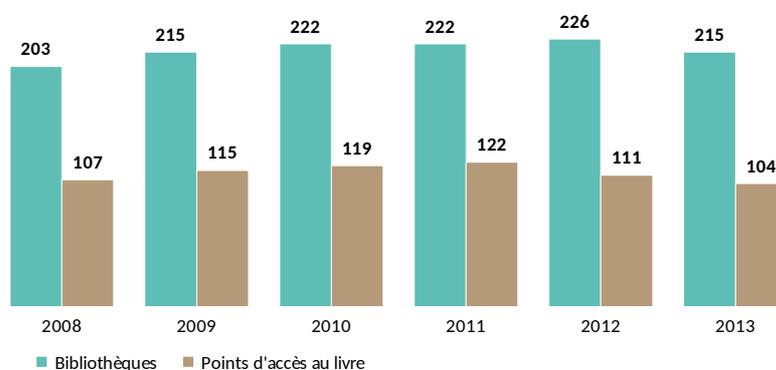
La fréquentation

Depuis plusieurs années, jusqu'en 2012, on observait un découplage entre les évolutions du nombre d'inscrits et la fréquentation. Ainsi, la fréquentation au sein des bibliothèques avait connu une croissance de +19 % entre 2007 et 2012 (+5 % pour les points d'accès au livre avec une légère baisse entre 2010 et 2012).

Le rapport précédent convenait cependant que ce constat s'appuyait sur des données fragiles¹⁴, la question de la fréquentation étant mal renseignée par les bibliothèques. Pour autant, les divers échanges avec les responsables des établissements de différentes bibliothèques confirmaient ce constat.

Pour la première fois depuis la mise en place de cet observatoire, la fréquentation des bibliothèques serait en recul de 4 %, celle des points d'accès au livre de 6 %. Le constat sur une année unique ne permet pas de conclure à une inversion de tendance, la fragilité déjà évoquée de l'indicateur invite à la prudence.

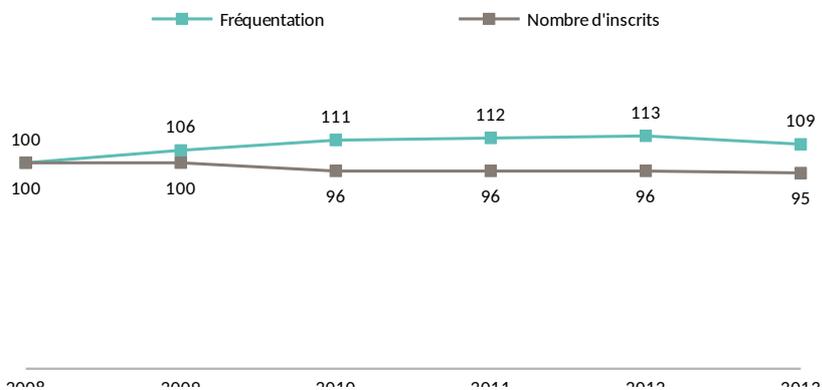
Taux de fréquentation pour 100 habitants, sur la période 2008-2013



Échantillon de 3 678 établissements de lecture, variable E147, données pondérées

En s'intéressant à la fréquentation moyenne et au nombre d'inscrits par bibliothèque, le phénomène de décorrélation est patent : alors que le nombre moyen d'inscrits est globalement orienté à la baisse (-5% sur la période considérée), la fréquentation suit une tendance inverse à la hausse (+9%). On semble néanmoins observer, depuis 2010, une certaine stabilité de la fréquentation moyenne et du nombre moyen d'inscrits par bibliothèque.

Évolutions comparées de la fréquentation moyenne et nombre moyen d'inscrits actifs par bibliothèque sur la période 2008-2013, base 100 en 2008



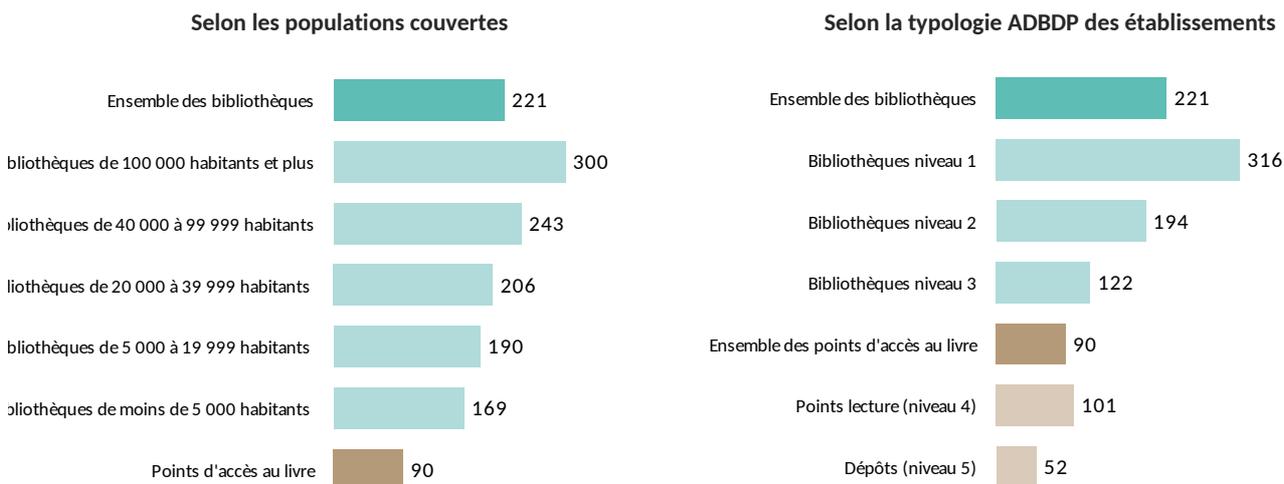
Échantillon 1 614 bibliothèques (hors points d'accès au livre), variable E147, données pondérées

¹⁴Il est par ailleurs important de rappeler que la fréquentation intègre des doubles comptes, une même personne pouvant venir plusieurs fois. Le ratio entre fréquentation et population est ainsi quelque peu spéceux, bien que l'analyse des évolutions de ce ratio semble pertinente.

Reprenant le prisme de la fréquentation pour 100 habitants, on observe là encore des résultats fortement clivés selon la taille des communes, lieu d'implantation des établissements de lecture. Le taux de fréquentation par rapport à la population couverte est 1,8 fois plus important pour les bibliothèques couvrant plus de 100 000 habitants comparativement aux bibliothèques desservant moins de 5 000 habitants.

L'analyse selon la typologie ADBDP est encore plus clivante. Les bibliothèques de niveau 1 montrent des niveaux de fréquentation 2,6 fois plus importants que les bibliothèques de niveau 3. Cette typologie dépasse bien les seules mesures autour des indicateurs du livre et reflète de facto l'ensemble des nouvelles activités des établissements de lecture publique.

Fréquentation 2013 rapportée à la population, ratio pour 100 habitants



Échantillon de 8 081 établissements de lecture,
Données pondérées, variable E147 (niveau d'imputation totale : 50 % des établissements, impact de l'apurement -24 %)

La qualité de l'offre, son étendue, mais également la variété des services proposés permettent de mieux capter la population. Le constat d'une hausse, jusqu'en 2012, de la fréquentation mais d'une baisse des inscrits met en évidence les profondes mutations du métier des bibliothèques, apportant de nouvelles fonctionnalités à la population.

Pour s'en convaincre, on peut analyser le ratio rapportant le nombre de visites au nombre d'emprunteurs actifs. Ce ratio peut être compris comme un indicateur de découplage entre emprunteurs et fréquentation, de diversification des usages. Pour les bibliothèques, ce ratio était en moyenne sur la période 2008-2013 de 15. Autrement formulé, il y avait 15 fois plus de fréquentation (de visites) que d'emprunteurs. Afin de faciliter la lecture de cet indicateur, on peut le transformer en indicateur en base 100 (100 correspondant à cette valeur moyenne de 15).

Sur la période 2008-2013, on observe une hausse de la fréquentation concomitante avec une baisse des inscrits. Pour confirmer ce résultat, on peut analyser le ratio rapportant le nombre d'actes de fréquentation au nombre d'emprunteurs actifs. Ce ratio est là aussi un indicateur de découplage entre emprunteurs et fréquentation, témoignant de la diversification des usages des bibliothèques. Pour les bibliothèques, ce ratio était en moyenne sur la période 2008-2013 de 14. Autrement formulé, il y avait 14 fois plus de fréquentation (de visites) que d'emprunteurs. Afin de faciliter la lecture de cet indicateur, on peut le transformer en indicateur en base 100 (100 correspondant à cette valeur moyenne de 14).

**Indicateur de diversification des usages
champ des établissements de lecture sur la période 2008-2013**

Type	Population couverte	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	100 000 habitants et plus	150	152	166	165	175	185
	40 000 à 99 999 habitants	115	132	138	133	141	132
Bibliothèques	20 000 à 39 999 habitants	106	117	120	118	121	111
	5 000 à 19 999 habitants	80	84	89	96	96	85
	Moins de 5 000 habitants	62	62	64	69	69	65
Ensemble des bibliothèques		96	100	106	109	112	107
Ensemble des points d'accès au livre		67	68	69	74	71	61

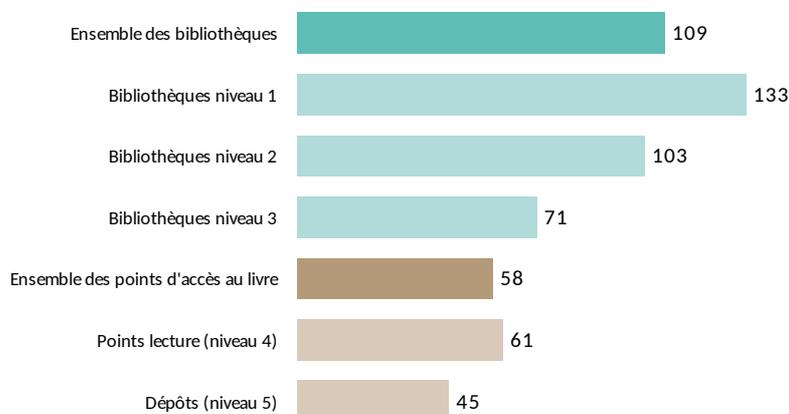
Échantillon de 3 678 établissements de lecture, données pondérées
Ratio E147 / E103 (base 100 = valeur moyenne des bibliothèques de 14)

Cet indicateur composite évolue très fortement pour les bibliothèques, signe des fortes transformations de leurs activités. Si le découplage fréquentation / emprunteurs est très sensiblement plus important pour les bibliothèques couvrant une population de 100 000 habitants et plus que pour celles couvrant 20 000 habitants ou moins, il faut préciser que les variations 2008-2013 ont été sensiblement plus fortes pour les bibliothèques desservant des populations importantes (40 000 habitants et plus). On doit souligner que les bibliothèques couvrant 100 000 habitants et plus ont été les seules à connaître une croissance de découplage entre 2012 et 2013.

Il convient cependant d'être prudent dans ces conclusions, d'autres facteurs pouvant expliquer ces évolutions.

Pour autant, la lecture de cet indicateur pour la seule année 2013 selon la typologie ADBDP illustre là encore la spécificité des bibliothèques de niveau 1 par rapport à l'ensemble des autres catégories et la très nette décroissante de la diversification des usages selon les niveaux des établissements de lecture publique.

Indicateur de diversification des usages selon la caractérisation ADBDP



Échantillon de 8 081 établissements de lecture, données pondérées
Ratio E147 / E103 (base 100 = valeur moyenne des bibliothèques de 14 sur la période 2008-2013)

4. ACTIVITÉS DES POINTS DE LECTURE PUBLIQUE EN 2013, DONNÉES GÉNÉRALES EXTRAPOLÉES

Les résultats présentés lors des pages précédentes ont décrit l'activité des bibliothèques et des points d'accès au livre en présentant des données moyennes, des taux par rapport à la population et des évolutions sur la base de l'échantillon des réponses collectées.

La mise en place d'un système de pondération visant à assurer la représentativité des réponses permet d'envisager la présentation de résultats extrapolés. Quel est le poids économique de l'ensemble des bibliothèques et points d'accès au livre sur le territoire, quels sont les volumes totaux de prêts, quelle est la population couverte totale...

Du point de vue purement pratique, l'exercice est aisé puisqu'il ne repose que sur la multiplication des résultats moyens par le nombre d'établissements. Il est néanmoins délicat, les résultats moyens étant toujours entachés d'une incertitude liée à deux raisons principales :

- L'analyse repose sur un échantillon de bibliothèques et points d'accès au livre (avec cependant un bon taux de sondage). Les différences majeures entre chaque bibliothèque et points d'accès au livre génèrent régulièrement un intervalle de confiance compris entre +/- 7 % à +/- 14 % pour les bibliothèques et compris entre +/- 5 % à +/- 10 % pour les points d'accès au livre (cf. annexe). Autrement formulé, observer un résultat de 100 en moyenne pour les bibliothèques signifie que la vraie valeur est comprise globalement entre 90 et 110.

En prenant un exemple encore plus précis, les bibliothèques ont un budget moyen de dépenses pour le personnel de 123 K€ (hors Paris). L'intervalle de confiance est de 110 K€ / 136 K€ (on a 95 % de chances de ne pas se tromper en disant que les dépenses moyennes pour le personnel d'une bibliothèque sont comprises entre 108 K€ et 138 K€). En données extrapolées, les dépenses pour le personnel des bibliothèques sont de 919 millions d'euros. La prise en compte de ce niveau d'intervalle de confiance donne une fourchette d'extrapolation de 821 millions à 1016 millions d'euros.¹⁵

- Les réponses collectées ont dû être apurées, certaines informations ne pouvant pas être perçues comme cohérentes. Les choix méthodologiques de gestion de ces valeurs extrêmes impactent fortement les résultats. La stratégie retenue ayant été de ne gérer que les valeurs très atypiques, les données obtenues pourraient être des majorants.

En reprenant l'exemple des dépenses pour le personnel, les données brutes indiquaient une dépense moyenne de 125 K€. La gestion des unités non répondantes (plus souvent des « petites » bibliothèques) a fait augmenter cette moyenne à 126 K€ (soit +1 %). La gestion des valeurs extrêmes peu probables conclut in fine à une dépense moyenne de 121 K€ (soit -3 % par rapport à la valeur initiale).

En étant conscient de la difficulté de l'exercice et en insistant fortement sur les réserves décrites précédemment, on présente néanmoins ces données extrapolées, en valeurs arrondies, dans le tableau suivant :

¹⁵ Ces résultats pourront être comparés à l'étude du DEPS (Ministère de la Culture et de la Communication) sur « Les dépenses culturelles des collectivités territoriales en 2010 », *Culture-Chiffres* – 2014 – 3.

**Principaux indicateurs descriptifs de l'activité des bibliothèques et des points d'accès au livre en 2013,
valeur moyenne par établissement et valeur extrapolée**

	Nombre moyen pour les biblio- thèques	Nombre moyen pour les points d'accès au livre	Estimation du nombre total cumulé national
Nombre d'établissements de lecture publique	7 100	9 200	16 300
E101 Nombre d'inscrits actifs	1 200	200	10 000 000
E103 Nombre d'emprunteurs actifs	1 000	150	8 200 000
E139 Nombre emprunteurs adultes actifs	600	90	5 000 000
E112 Nombre emprunteurs enfants actifs	400	60	3 100 000
E239 Nombre total de prêts	33 100	3 300	265 000 000
E203 Nombre de prêts de livres	24 200	3 100	199 700 000
E211 Nombre de prêts de documents sonores musicaux	2 700	100	20 000 000
E219 Nombre de prêts de documents vidéo	3 600	100	26 300 000
D128 Collections, livres imprimés	17 300	3 300	152 600 000
D409 Collections, documents sonores	1 800	40	13 000 000
D411 Collections, documents vidéo	600	10	4 600 000
D129 Acquisitions, livres imprimés	1 000	200	8 500 000
D410 Acquisitions, documents sonores	100	4	780 000
D412 Acquisitions, vidéos	80	3	600 000
F714 Dépenses totales d'acquisitions (documents imprimés, sur support et collections électroniques)	18 800 €	1 500 €	146,9 M€
F701 Dépenses d'acquisitions de livres imprimés	11 500 €	1 300 €	93,2 M€
G101 Personnels hors bénévoles	4,3	0,5	35 000
G132 ETPT toutes catégories hors bénévoles	3,6	0,3	28 000
G129 Nombre de bénévoles	5,1	3,9	73 000
G131 ETPT de bénévoles	0,9	1,1	16 000
F201 Dépense totale pour le personnel	129 800 €	8 600 €	998 M€
F101 Total des dépenses d'investissements	38 400 €	2 800 €	298 M€

M€ : millions d'euros

Lecture : En 2013, une bibliothèque représentait en moyenne 1 200 inscrits actifs, pour 200 inscrits actifs pour un point d'accès au livre. Sur la base de 7 100 bibliothèques et 9 200 points d'accès au livre en France, on peut estimer qu'il y a 10 millions d'inscrits en bibliothèque dans notre pays.

5. PROFILS MOYENS

Les « profils moyens » présentent, pour une population donnée, la valeur moyenne des principaux indicateurs, calculée sur une tranche démographique fine. L'objectif de ces « profils moyens » est de permettre aux communes de se situer plus aisément. Pour autant, ils ne constituent en aucune façon des seuils minima d'activité, non plus que des recommandations. Ils reflètent simplement l'état, pour une année donnée, des établissements de lecture publique desservant la tranche de population considérée.

Les tranches retenues sont les suivantes :

Profil de l'établissement	Population couverte, tranche retenue ¹⁶	Nombre de réponses analysées (non pondéré)
Établissement couvrant une population moyenne de 2 000 habitants	1 500 à 2 500 habitants	1240
Établissement couvrant une population moyenne de 3 000 habitants	2 500 à 4 000 habitants	894
Établissement couvrant une population moyenne de 5 000 habitants	4 000 à 6 000 habitants	607
Établissement couvrant une population moyenne de 10 000 habitants	8 000 à 12 000 habitants	351
Établissement couvrant une population moyenne de 15 000 habitants	13 000 à 17 000 habitants	152
Établissement couvrant une population moyenne de 20 000 habitants	15 000 à 25 000 habitants	254
Établissement couvrant une population moyenne de 35 000 habitants	30 000 à 40 000 habitants	80
Établissement couvrant une population moyenne de 50 000 habitants	40 000 à 60 000 habitants	98
Établissement couvrant une population moyenne de 70 000 habitants	60 000 à 80 000 habitants	25
Établissement couvrant une population moyenne de 85 000 habitants	70 000 à 100 000 habitants	38
Établissement couvrant une population moyenne de 100 000 habitants	80 000 à 125 000 habitants	45
Établissement couvrant une population moyenne de 150 000 habitants	125 000 à 175 000 habitants	21
Établissement couvrant une population moyenne de 200 000 habitants	150 000 à 250 000 habitants	18

¹⁶ Les tranches sont constituées de manière à obtenir une population moyenne donnée. Pour répondre à cet objectif et afin d'élargir le nombre de réponses traitées, les tranches peuvent se recouvrir.

5.1 Établissements de lecture publique d'un territoire de 2 000 habitants

Analyse des établissements couvrant des populations de 1 500 à 2 500 habitants

Nombre d'établissements analysés : 1 240

	Moyenne 2013	Médiane 2013 (a)
REPARTITION DES ETABLISSEMENTS PAR NIVEAU		
Part des bibliothèques de niveau 1	11%	
Part des bibliothèques de niveau 2	16%	
Part des bibliothèques de niveau 3	27%	
Part des PAL	46%	
Total	100%	
LE PERSONNEL		
- Dépenses pour le personnel	18 220 €	13 500 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	948 €	
- Nombre d'emplois	1.0	1.0
<i>dont nombre d'emplois spécifiques</i>	0.4	0.0
<i>dont nombre de cat. A et B</i>	0.1	0.0
<i>Part des catégories A et B</i>	10%	
- Nombre d'ETPT	0.6	0.5
LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES		
- Nombre de livres	5 770	5 450
<i>soit pour 100 habitants</i>	300	
% adultes	54%	
% enfants	46%	
Nombre de phonogrammes	130	0
<i>soit pour 100 habitants</i>	6.5	
Proportion d'établissements conservant des phonogrammes	45%	
Nombre de vidéogrammes	40	0
<i>soit pour 100 habitants</i>	2.2	
Proportion d'établissements conservant des vidéogrammes	30%	

	Moyenne 2013	Médiane 2013 (a)
LES ACQUISITIONS		
- Dépenses d'acquisition	4 050 €	3 090 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	211 €	
- Nombre de livres	370	270
- Dépenses d'acquisition pour les livres	3 220 €	2 670 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	167 €	
- Dépenses d'acquisition pour les périodiques	270 €	60 €
- Nombre de phonogrammes	10	0
- Dépenses d'acquisition pour les phonogrammes	140 €	0 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	7 €	
- Nombre de vidéogrammes	10	0
- Dépenses d'acquisition pour les vidéogrammes	250 €	0 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	13 €	

LE PUBLIC ET LE PRET

Nombre d'inscrits emprunteurs	310	260
<i>dont enfants</i>	40%	45%
<i>dont adultes</i>	60%	55%
- Taux d'inscrits emprunteurs (b)	16%	14%
- Nombre total de prêts	7 200	5 910
dont nombre de prêts de livres	6 560	5 410
dont nombre de prêts de phonogrammes	210	0
dont nombre de prêts de vidéogrammes	280	0

LES HORAIRES

Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	11:12	9:30
Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire	3.3	3.2

LES LOCAUX

Surface des locaux en m ²	140	120
<i>soit pour 100 habitants</i>	7.4	
Nombre de places assises	20	20
Nombre de postes informatiques publics	1.3	1.0

- (a) La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus. (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0)
- (b) Taux moyen du cumul des établissements et non pas moyenne des taux

5.2 Établissements de lecture publique d'un territoire de 3 000 habitants

Analyse des établissements couvrant des populations
de 2 500 à 4 000 habitants

Nombre d'établissements analysés : 894

	Moyenne 2013	Médiane 2013 (a)
REPARTITION DES ETABLISSEMENTS PAR NIVEAU		
Part des bibliothèques de niveau 1	18%	
Part des bibliothèques de niveau 2	23%	
Part des bibliothèques de niveau 3	21%	
Part des PAL	38%	
Total	100%	
LE PERSONNEL		
- Dépenses pour le personnel	36 000 €	28 880 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	1 143 €	
- Nombre d'emplois	1.6	1.0
<i>dont nombre d'emplois spécifiques</i>	0.6	0.0
<i>dont nombre de cat. A et B</i>	0.3	0.0
<i>Part des catégories A et B</i>	15%	
- Nombre d'ETPT	1.1	1.0
LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES		
- Nombre de livres	9 090	8 490
<i>soit pour 100 habitants</i>	289	
% adultes	55%	
% enfants	45%	
Nombre de phonogrammes	310	30
<i>soit pour 100 habitants</i>	9.7	
Proportion d'établissements conservant des phonogrammes	62%	
Nombre de vidéogrammes	110	0
<i>soit pour 100 habitants</i>	3.5	
Proportion d'établissements conservant des vidéogrammes	44%	

	Moyenne 2013	Médiane 2013 (a)
LES ACQUISITIONS		
- Dépenses d'acquisition	6 800 €	6 000 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	216 €	
- Nombre de livres	550	460
- Dépenses d'acquisition pour les livres	5 040 €	4 560 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	160 €	
- Dépenses d'acquisition pour les périodiques	490 €	220 €
- Nombre de phonogrammes	30	0
- Dépenses d'acquisition pour les phonogrammes	350 €	0 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	11 €	
- Nombre de vidéogrammes	20	0
- Dépenses d'acquisition pour les vidéogrammes	580 €	0 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	18 €	

LE PUBLIC ET LE PRET

Nombre d'inscrits emprunteurs	480	440
<i>dont enfants</i>	42%	45%
<i>dont adultes</i>	58%	55%
- Taux d'inscrits emprunteurs (b)	15%	14%
- Nombre total de prêts	12 460	10 650
dont nombre de prêts de livres	10 900	9 260
dont nombre de prêts de phonogrammes	350	0
dont nombre de prêts de vidéogrammes	640	0

LES HORAIRES

Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	14:52	15:00
Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire	3.7	3.8

LES LOCAUX

Surface des locaux en m ²	220	190
<i>soit pour 100 habitants</i>	6.9	
Nombre de places assises	30	20
Nombre de postes informatiques publics	2.1	1.0

- (a) La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus. (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0)
- (b) Taux moyen du cumul des établissements et non pas moyenne des taux

5.3 Établissements de lecture publique d'un territoire de 5 000 habitants

Analyse des établissements couvrant des populations
de 4 000 à 6 000 habitants

Nombre d'établissements analysés : 607

	Moyenne 2013	Médiane 2013 (a)
REPARTITION DES ETABLISSEMENTS PAR NIVEAU		
Part des bibliothèques de niveau 1	22%	
Part des bibliothèques de niveau 2	22%	
Part des bibliothèques de niveau 3	26%	
Part des PAL	30%	
Total	100%	
LE PERSONNEL		
- Dépenses pour le personnel	65 690 €	58 220 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	1 353 €	
- Nombre d'emplois	2.5	2.0
<i>dont nombre d'emplois spécifiques</i>	1.0	1.0
<i>dont nombre de cat. A et B</i>	0.5	0.0
<i>Part des catégories A et B</i>	21%	
- Nombre d'ETPT	1.9	2.0
LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES		
- Nombre de livres	13 210	11 960
<i>soit pour 100 habitants</i>	272	
% adultes	55%	
% enfants	45%	
Nombre de phonogrammes	590	90
<i>soit pour 100 habitants</i>	12.1	
Proportion d'établissements conservant des phonogrammes	64%	
Nombre de vidéogrammes	250	0
<i>soit pour 100 habitants</i>	5.1	
Proportion d'établissements conservant des vidéogrammes	51%	

	Moyenne 2013	Médiane 2013 (a)
LES ACQUISITIONS		
- Dépenses d'acquisition	11 910 €	9 970 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	245 €	
- Nombre de livres	760	690
- Dépenses d'acquisition pour les livres	8 230 €	7 400 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	170 €	
- Dépenses d'acquisition pour les périodiques	860 €	440 €
- Nombre de phonogrammes	50	0
- Dépenses d'acquisition pour les phonogrammes	620 €	0 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	13 €	
- Nombre de vidéogrammes	40	0
- Dépenses d'acquisition pour les vidéogrammes	1 450 €	0 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	30 €	

LE PUBLIC ET LE PRET

Nombre d'inscrits emprunteurs	710	640
<i>dont enfants</i>	41%	45%
<i>dont adultes</i>	59%	55%
- Taux d'inscrits emprunteurs (b)	15%	13%
- Nombre total de prêts	20 610	17 020
dont nombre de prêts de livres	16 930	13 970
dont nombre de prêts de phonogrammes	730	0
dont nombre de prêts de vidéogrammes	1 450	20

LES HORAIRES

Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	18:42	18:00
Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire	4.1	4.1

LES LOCAUX

Surface des locaux en m ²	310	270
<i>soit pour 100 habitants</i>	6.4	
Nombre de places assises	30	30
Nombre de postes informatiques publics	2.6	2.0

- (a) La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus. (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0)
- (b) Taux moyen du cumul des établissements et non pas moyenne des taux

5.4 Établissements de lecture publique d'un territoire de 10 000 habitants

Analyse des établissements couvrant des populations de 8 000 à 12 000 habitants

Nombre d'établissements analysés : 351

	Moyenne 2013	Médiane 2013 (a)
REPARTITION DES ETABLISSEMENTS PAR NIVEAU		
Part des bibliothèques de niveau 1	28%	
Part des bibliothèques de niveau 2	26%	
Part des bibliothèques de niveau 3	32%	
Part des PAL	14%	
Total	100%	
LE PERSONNEL		
- Dépenses pour le personnel	177 470 €	154 290 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	1 825 €	
- Nombre d'emplois	5.8	5.0
<i>dont nombre d'emplois spécifiques</i>	2.5	2.0
<i>dont nombre de cat. A et B</i>	1.6	1.0
<i>Part des catégories A et B</i>	28%	
- Nombre d'ETPT	4.9	4.2
LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES		
- Nombre de livres	24 600	22 280
<i>soit pour 100 habitants</i>	253	
% adultes	56%	
% enfants	44%	
Nombre de phonogrammes	2 500	1 020
<i>soit pour 100 habitants</i>	25.7	
Proportion d'établissements conservant des phonogrammes	83%	
Nombre de vidéogrammes	850	450
<i>soit pour 100 habitants</i>	8.8	
Proportion d'établissements conservant des vidéogrammes	74%	

	Moyenne 2013	Médiane 2013 (a)
LES ACQUISITIONS		
- Dépenses d'acquisition	28 230 €	24 090 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	290 €	
- Nombre de livres	1 430	1 300
- Dépenses d'acquisition pour les livres	17 140 €	15 760 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	176 €	
- Dépenses d'acquisition pour les périodiques	2 750 €	2 450 €
- Nombre de phonogrammes	160	80
- Dépenses d'acquisition pour les phonogrammes	2 440 €	1 040 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	25 €	
- Nombre de vidéogrammes	130	70
- Dépenses d'acquisition pour les vidéogrammes	4 000 €	2 620 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	41 €	

LE PUBLIC ET LE PRET

Nombre d'inscrits emprunteurs	1 470	1 370
<i>dont enfants</i>	40%	44%
<i>dont adultes</i>	60%	56%
- Taux d'inscrits emprunteurs (b)	15%	14%
- Nombre total de prêts	51 090	43 450
dont nombre de prêts de livres	38 360	34 330
dont nombre de prêts de phonogrammes	3 870	10
dont nombre de prêts de vidéogrammes	4 570	2 060

LES HORAIRES

Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	22:48	22:00
Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire	4.3	4.5

LES LOCAUX

Surface des locaux en m ²	610	560
<i>soit pour 100 habitants</i>	6.3	
Nombre de places assises	50	40
Nombre de postes informatiques publics	4.6	3.0

- (a) La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus. (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0)
- (b) Taux moyen du cumul des établissements et non pas moyenne des taux

5.5 Établissements de lecture publique d'un territoire de 15 000 habitants

Analyse des établissements couvrant des populations
de 13 000 à 17 000 habitants

Nombre d'établissements analysés : 152

	Moyenne 2013	Médiane 2013 (a)
REPARTITION DES ETABLISSEMENTS PAR NIVEAU		
Part des bibliothèques de niveau 1	22%	
Part des bibliothèques de niveau 2	38%	
Part des bibliothèques de niveau 3	25%	
Part des PAL	15%	
Total	100%	
LE PERSONNEL		
- Dépenses pour le personnel	276 650 €	269 880 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	1 836 €	
- Nombre d'emplois	8.9	8.7
<i>dont nombre d'emplois spécifiques</i>	3.9	4.0
<i>dont nombre de cat. A et B</i>	2.5	2.0
<i>Part des catégories A et B</i>	29%	
- Nombre d'ETPT	7.7	7.5
LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES		
- Nombre de livres	36 640	35 060
<i>soit pour 100 habitants</i>	243	
% adultes	58%	
% enfants	42%	
Nombre de phonogrammes	4 140	2 470
<i>soit pour 100 habitants</i>	27.5	
Proportion d'établissements conservant des phonogrammes	91%	
Nombre de vidéogrammes	1 320	860
<i>soit pour 100 habitants</i>	8.8	
Proportion d'établissements conservant des vidéogrammes	75%	

	Moyenne 2013	Médiane 2013 (a)
LES ACQUISITIONS		
- Dépenses d'acquisition	38 350 €	35 960 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	255 €	
- Nombre de livres	1 940	1 720
- Dépenses d'acquisition pour les livres	22 920 €	22 770 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	152 €	
- Dépenses d'acquisition pour les périodiques	4 180 €	3 620 €
- Nombre de phonogrammes	240	130
- Dépenses d'acquisition pour les phonogrammes	3 350 €	2 050 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	22 €	
- Nombre de vidéogrammes	180	120
- Dépenses d'acquisition pour les vidéogrammes	5 500 €	3 520 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	37 €	

LE PUBLIC ET LE PRET

Nombre d'inscrits emprunteurs	2 270	2 070
<i>dont enfants</i>	45%	43%
<i>dont adultes</i>	55%	57%
- Taux d'inscrits emprunteurs (b)	15%	14%
- Nombre total de prêts	72 160	61 340
dont nombre de prêts de livres	54 200	47 930
dont nombre de prêts de phonogrammes	4 760	1 170
dont nombre de prêts de vidéogrammes	6 420	3 400

LES HORAIRES

Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	25:47	26:00
Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire	4.3	4.5

LES LOCAUX

Surface des locaux en m ²	930	920
<i>soit pour 100 habitants</i>	6.2	
Nombre de places assises	90	70
Nombre de postes informatiques publics	7.8	7.0

- (a) La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus. (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0)
- (b) Taux moyen du cumul des établissements et non pas moyenne des taux

5.6 Établissements de lecture publique d'un territoire de 20 000 habitants

Analyse des établissements couvrant des populations de 15 000 à 25 000 habitants

Nombre d'établissements analysés : 254

	Moyenne 2013	Médiane 2013 (a)
REPARTITION DES ETABLISSEMENTS PAR NIVEAU		
Part des bibliothèques de niveau 1	21%	
Part des bibliothèques de niveau 2	35%	
Part des bibliothèques de niveau 3	34%	
Part des PAL	10%	
Total	100%	
LE PERSONNEL		
- Dépenses pour le personnel	348 000 €	325 180 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	1 844 €	
- Nombre d'emplois	10.8	11.0
<i>dont nombre d'emplois spécifiques</i>	5.0	4.0
<i>dont nombre de cat. A et B</i>	3.4	3.0
<i>Part des catégories A et B</i>	32%	
- Nombre d'ETPT	9.5	8.8
LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES		
- Nombre de livres	44 730	43 580
<i>soit pour 100 habitants</i>	237	
% adultes	58%	
% enfants	42%	
Nombre de phonogrammes	5 740	3 460
<i>soit pour 100 habitants</i>	30.4	
Proportion d'établissements conservant des phonogrammes	91%	
Nombre de vidéogrammes	1 650	1 020
<i>soit pour 100 habitants</i>	8.7	
Proportion d'établissements conservant des vidéogrammes	78%	

	Moyenne 2013	Médiane 2013 (a)
LES ACQUISITIONS		
- Dépenses d'acquisition	48 660 €	48 170 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	258 €	
- Nombre de livres	2 410	2 300
- Dépenses d'acquisition pour les livres	28 840 €	29 110 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	153 €	
- Dépenses d'acquisition pour les périodiques	5 180 €	5 040 €
- Nombre de phonogrammes	340	230
- Dépenses d'acquisition pour les phonogrammes	4 480 €	3 380 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	24 €	
- Nombre de vidéogrammes	230	160
- Dépenses d'acquisition pour les vidéogrammes	6 410 €	4 980 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	34 €	

LE PUBLIC ET LE PRET

Nombre d'inscrits emprunteurs	2 420	2 370
<i>dont enfants</i>	40%	41%
<i>dont adultes</i>	60%	59%
- Taux d'inscrits emprunteurs (b)	13%	13%
- Nombre total de prêts	90 330	81 290
dont nombre de prêts de livres	66 400	61 370
dont nombre de prêts de phonogrammes	7 280	2 180
dont nombre de prêts de vidéogrammes	8 110	4 050

LES HORAIRES

Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	26:02	26:00
Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire	4.4	4.6

LES LOCAUX

Surface des locaux en m ²	1 100	1 050
<i>soit pour 100 habitants</i>	5.8	
Nombre de places assises	90	80
Nombre de postes informatiques publics	8.7	7.8

- (a) La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus. (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0)
- (b) Taux moyen du cumul des établissements et non pas moyenne des taux

5.7 Établissements de lecture publique d'un territoire de 35 000 habitants

Analyse des établissements couvrant des populations
de 30 000 à 40 000 habitants

Nombre d'établissements analysés : 80

	Moyenne 2013	Médiane 2013 (a)
REPARTITION DES ETABLISSEMENTS PAR NIVEAU		
Part des bibliothèques de niveau 1	26%	
Part des bibliothèques de niveau 2	38%	
Part des bibliothèques de niveau 3	23%	
Part des PAL	12%	
Total	100%	
LE PERSONNEL		
- Dépenses pour le personnel	670 010 €	669 970 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	1 962 €	
- Nombre d'emplois	20.6	21.0
<i>dont nombre d'emplois spécifiques</i>	9.9	9.0
<i>dont nombre de cat. A et B</i>	6.7	6.0
<i>Part des catégories A et B</i>	33%	
- Nombre d'ETPT	18.0	18.7
LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES		
- Nombre de livres	71 820	75 440
<i>soit pour 100 habitants</i>	210	
% adultes	59%	
% enfants	41%	
Nombre de phonogrammes	10 030	10 050
<i>soit pour 100 habitants</i>	29.4	
Proportion d'établissements conservant des phonogrammes	89%	
Nombre de vidéogrammes	3 370	2 550
<i>soit pour 100 habitants</i>	9.9	
Proportion d'établissements conservant des vidéogrammes	82%	

	Moyenne 2013	Médiane 2013 (a)
LES ACQUISITIONS		
- Dépenses d'acquisition	85 200 €	88 380 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	249 €	
- Nombre de livres	4 270	4 190
- Dépenses d'acquisition pour les livres	49 240 €	52 860 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	144 €	
- Dépenses d'acquisition pour les périodiques	8 940 €	9 890 €
- Nombre de phonogrammes	530	430
- Dépenses d'acquisition pour les phonogrammes	7 400 €	7 250 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	22 €	
- Nombre de vidéogrammes	340	320
- Dépenses d'acquisition pour les vidéogrammes	12 090 €	9 990 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	35 €	

LE PUBLIC ET LE PRET

Nombre d'inscrits emprunteurs	3 950	3 910
<i>dont enfants</i>	42%	38%
<i>dont adultes</i>	58%	62%
- Taux d'inscrits emprunteurs (b)	12%	11%
- Nombre total de prêts	141 520	144 130
dont nombre de prêts de livres	101 400	99 560
dont nombre de prêts de phonogrammes	12 920	7 480
dont nombre de prêts de vidéogrammes	16 060	11 270

LES HORAIRES

Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	28:26	29:00
Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire	4.6	4.7

LES LOCAUX

Surface des locaux en m ²	1 720	1 660
<i>soit pour 100 habitants</i>	5.0	
Nombre de places assises	130	110
Nombre de postes informatiques publics	14.5	12.0

- (a) La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus. (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0)
- (b) Taux moyen du cumul des établissements et non pas moyenne des taux

5.8 Établissements de lecture publique d'un territoire de 50 000 habitants

Analyse des établissements couvrant des populations de 40 000 à 60 000 habitants

Nombre d'établissements analysés : 98

	Moyenne 2013	Médiane 2013 (a)
REPARTITION DES ETABLISSEMENTS PAR NIVEAU		
Part des bibliothèques de niveau 1	51%	
Part des bibliothèques de niveau 2	32%	
Part des bibliothèques de niveau 3	13%	
Part des PAL	4%	
Total	100%	
LE PERSONNEL		
- Dépenses pour le personnel	1 157 660 €	1 116 460 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	2 388 €	
- Nombre d'emplois	34.0	32.4
<i>dont nombre d'emplois spécifiques</i>	18.8	17.0
<i>dont nombre de cat. A et B</i>	13.7	12.0
<i>Part des catégories A et B</i>	40%	
- Nombre d'ETPT	30.7	28.9
LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES		
- Nombre de livres	124 730	119 450
<i>soit pour 100 habitants</i>	257	
% adultes	63%	
% enfants	37%	
Nombre de phonogrammes	16 740	18 540
<i>soit pour 100 habitants</i>	34.5	
Proportion d'établissements conservant des phonogrammes	98%	
Nombre de vidéogrammes	6 010	6 250
<i>soit pour 100 habitants</i>	12.4	
Proportion d'établissements conservant des vidéogrammes	97%	

	Moyenne 2013	Médiane 2013 (a)
LES ACQUISITIONS		
- Dépenses d'acquisition	141 680 €	137 440 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	292 €	
- Nombre de livres	5 800	5 040
- Dépenses d'acquisition pour les livres	80 820 €	80 090 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	167 €	
- Dépenses d'acquisition pour les périodiques	13 380 €	13 500 €
- Nombre de phonogrammes	850	750
- Dépenses d'acquisition pour les phonogrammes	12 660 €	11 390 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	26 €	
- Nombre de vidéogrammes	640	530
- Dépenses d'acquisition pour les vidéogrammes	24 000 €	19 190 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	50 €	
LE PUBLIC ET LE PRET		
Nombre d'inscrits emprunteurs	6 450	6 410
<i>dont enfants</i>	37%	39%
<i>dont adultes</i>	63%	61%
- Taux d'inscrits emprunteurs (b)	13%	13%
- Nombre total de prêts	238 110	222 510
dont nombre de prêts de livres	160 270	144 960
dont nombre de prêts de phonogrammes	25 800	24 670
dont nombre de prêts de vidéogrammes	31 790	27 270
LES HORAIRES		
Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	30:35	30:21
Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire	4.7	4.8
LES LOCAUX		
Surface des locaux en m ²	3 100	2 890
<i>soit pour 100 habitants</i>	6.4	
Nombre de places assises	220	190
Nombre de postes informatiques publics	24.7	22.3

- (a) La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus. (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0)
- (b) Taux moyen du cumul des établissements et non pas moyenne des taux

5.9 Établissements de lecture publique d'un territoire de 70 000 habitants

Analyse des établissements couvrant des populations de 60 000 à 80 000 habitants

Nombre d'établissements analysés : 25

	Moyenne 2013	Médiane 2013 (a)
REPARTITION DES ETABLISSEMENTS PAR NIVEAU		
Part des bibliothèques de niveau 1	40%	
Part des bibliothèques de niveau 2	58%	
Part des bibliothèques de niveau 3	2%	
Part des PAL	0%	
Total	100%	
LE PERSONNEL		
- Dépenses pour le personnel	1 552 890 €	1 416 520 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	2 249 €	
- Nombre d'emplois	48.4	42.7
<i>dont nombre d'emplois spécifiques</i>	21.5	21.0
<i>dont nombre de cat. A et B</i>	14.8	14.5
<i>Part des catégories A et B</i>	31%	
- Nombre d'ETPT	43.8	37.9
LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES		
- Nombre de livres	139 010	131 410
<i>soit pour 100 habitants</i>	201	
% adultes	63%	
% enfants	37%	
Nombre de phonogrammes	21 760	20 840
<i>soit pour 100 habitants</i>	31.5	
Proportion d'établissements conservant des phonogrammes	100%	
Nombre de vidéogrammes (c)	8 230	8 050
<i>soit pour 100 habitants</i>	13.4	
Proportion d'établissements conservant des vidéogrammes	100%	

	Moyenne 2013	Médiane 2013 (a)
LES ACQUISITIONS		
- Dépenses d'acquisition	167 740 €	188 800 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	243 €	
- Nombre de livres	7 320	7 680
- Dépenses d'acquisition pour les livres	93 880 €	101 020 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	136 €	
- Dépenses d'acquisition pour les périodiques (d)	19 410 €	14 010 €
- Nombre de phonogrammes	1 170	1 120
- Dépenses d'acquisition pour les phonogrammes	18 180 €	16 620 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	26 €	
- Nombre de vidéogrammes	910	1 090
- Dépenses d'acquisition pour les vidéogrammes	27 880 €	29 420 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	40 €	

LE PUBLIC ET LE PRET

Nombre d'inscrits emprunteurs	8 840	9 410
<i>dont enfants</i>	39%	40%
<i>dont adultes</i>	61%	60%
- Taux d'inscrits emprunteurs (b)	13%	14%
- Nombre total de prêts	337 280	302 600
dont nombre de prêts de livres	217 870	203 710
dont nombre de prêts de phonogrammes (e)	32 790	36 620
dont nombre de prêts de vidéogrammes (f)	42 430	45 410

LES HORAIRES

Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	36:12	38:36
Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire	5.2	5.2

LES LOCAUX

Surface des locaux en m ²	3 400	3 200
<i>soit pour 100 habitants</i>	4.9	
Nombre de places assises	250	240
Nombre de postes informatiques publics	30.3	19.8

- (a) La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus. (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0)
- (b) Taux moyen du cumul des établissements et non pas moyenne des taux
- (c) Les valeurs obtenues directement sur la base des informations collectées et apurées s'écartent de la tendance observée selon l'ampleur des populations couvertes. Le tableau donne ici des résultats estimés (et donc « plausibles ») selon cette tendance sachant que la valeur moyenne obtenue lors du traitement est en réalité de 9 220.
- (d) Situation identique à celle décrite précédemment, la valeur moyenne obtenue lors du traitement est en réalité de 13 840.
- (e) Situation identique à celle décrite précédemment, la valeur moyenne obtenue lors du traitement est en réalité de 38 560.
- (f) Situation identique à celle décrite précédemment, la valeur moyenne obtenue lors du traitement est en réalité de 54 070.

5.10 Établissements de lecture publique d'un territoire de 85 000 habitants

Analyse des établissements couvrant des populations
de 70 000 à 100 000 habitants

Nombre d'établissements analysés : 38

	Moyenne 2013	Médiane 2013 (a)
REPARTITION DES ETABLISSEMENTS PAR NIVEAU		
Part des bibliothèques de niveau 1	43%	
Part des bibliothèques de niveau 2	51%	
Part des bibliothèques de niveau 3	6%	
Part des PAL	0%	
Total	100%	
LE PERSONNEL		
- Dépenses pour le personnel	2 020 870 €	1 902 140 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	2 363 €	
- Nombre d'emplois	59.2	51.3
<i>dont nombre d'emplois spécifiques</i>	27.4	25.7
<i>dont nombre de cat. A et B</i>	19.3	17.0
<i>Part des catégories A et B</i>	33%	
- Nombre d'ETPT	54.9	48.5
LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES		
- Nombre de livres	200 330	168 180
<i>soit pour 100 habitants</i>	234	
% adultes	63%	
% enfants	37%	
Nombre de phonogrammes	25 390	26 070
<i>soit pour 100 habitants</i>	29.7	
Proportion d'établissements conservant des phonogrammes	100%	
Nombre de vidéogrammes	10 010	9 910
<i>soit pour 100 habitants</i>	11.7	
Proportion d'établissements conservant des vidéogrammes	96%	

	Moyenne 2013	Médiane 2013 (a)
LES ACQUISITIONS		
- Dépenses d'acquisition	225 620 €	224 140 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	264 €	
- Nombre de livres	9 710	9 280
- Dépenses d'acquisition pour les livres	127 920 €	126 310 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	150 €	
- Dépenses d'acquisition pour les périodiques	24 230 €	23 900 €
- Nombre de phonogrammes	1 430	1 360
- Dépenses d'acquisition pour les phonogrammes	20 840 €	18 760 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	24 €	
- Nombre de vidéogrammes	1 210	1 170
- Dépenses d'acquisition pour les vidéogrammes	36 220 €	35 740 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	42 €	

LE PUBLIC ET LE PRET

Nombre d'inscrits emprunteurs	9 730	9 290
<i>dont enfants</i>	38%	38%
<i>dont adultes</i>	62%	62%
- Taux d'inscrits emprunteurs (b)	11%	11%
- Nombre total de prêts	382 780	353 160
dont nombre de prêts de livres	265 460	236 980
dont nombre de prêts de phonogrammes	38 380	34 530
dont nombre de prêts de vidéogrammes	50 950	44 030

LES HORAIRES

Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	36:26	37:50
Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire	5.0	4.9

LES LOCAUX

Surface des locaux en m ²	4 510	4 040
<i>soit pour 100 habitants</i>	5.3	
Nombre de places assises	320	290
Nombre de postes informatiques publics	38.3	41.0

- (a) La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus. (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0)
- (b) Taux moyen du cumul des établissements et non pas moyenne des taux

5.11 Établissements de lecture publique d'un territoire de 100 000 habitants

Analyse des établissements couvrant des populations de 80 000 à 125 000 habitants

Nombre d'établissements analysés : 45

	Moyenne 2013	Médiane 2013 (a)
REPARTITION DES ETABLISSEMENTS PAR NIVEAU		
Part des bibliothèques de niveau 1	57%	
Part des bibliothèques de niveau 2	35%	
Part des bibliothèques de niveau 3	8%	
Part des PAL	0%	
Total	100%	
LE PERSONNEL		
- Dépenses pour le personnel	2 332 880 €	2 189 360 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	2 398 €	
- Nombre d'emplois	66.0	56.1
<i>dont nombre d'emplois spécifiques</i>	33.8	28.0
<i>dont nombre de cat. A et B</i>	25.0	22.9
<i>Part des catégories A et B</i>	38%	
- Nombre d'ETPT	60.7	51.2
LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES		
- Nombre de livres	263 540	239 720
<i>soit pour 100 habitants</i>	271	
% adultes	67%	
% enfants	33%	
Nombre de phonogrammes	30 420	30 150
<i>soit pour 100 habitants</i>	31.3	
Proportion d'établissements conservant des phonogrammes	100%	
Nombre de vidéogrammes	11 340	11 190
<i>soit pour 100 habitants</i>	11.7	
Proportion d'établissements conservant des vidéogrammes	96%	

	Moyenne 2013	Médiane 2013 (a)
LES ACQUISITIONS		
- Dépenses d'acquisition	290 600 €	273 420 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	299 €	
- Nombre de livres	12 380	11 940
- Dépenses d'acquisition pour les livres	160 190 €	149 830 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	165 €	
- Dépenses d'acquisition pour les périodiques	28 850 €	27 150 €
- Nombre de phonogrammes	1 710	1 570
- Dépenses d'acquisition pour les phonogrammes	23 370 €	21 700 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	24 €	
- Nombre de vidéogrammes	1 500	1 410
- Dépenses d'acquisition pour les vidéogrammes	50 050 €	45 620 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	51 €	

LE PUBLIC ET LE PRET

Nombre d'inscrits emprunteurs	11 140	11 170
<i>dont enfants</i>	35%	37%
<i>dont adultes</i>	65%	63%
- Taux d'inscrits emprunteurs (b)	11%	12%
- Nombre total de prêts	494 030	492 700
dont nombre de prêts de livres	333 040	330 310
dont nombre de prêts de phonogrammes	49 640	49 560
dont nombre de prêts de vidéogrammes	66 270	56 080

LES HORAIRES

Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	37:18	36:37
Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire	4.8	4.8

LES LOCAUX

Surface des locaux en m ²	5 580	5 290
<i>soit pour 100 habitants</i>	5.7	
Nombre de places assises	370	350
Nombre de postes informatiques publics	43.9	43.6

- (a) La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus. (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0)
- (b) Taux moyen du cumul des établissements et non pas moyenne des taux

5.12 Établissements de lecture publique d'un territoire de 150 000 habitants

Analyse des établissements couvrant des populations
de 125 000 à 175 000 habitants

Nombre d'établissements analysés : 21

	Moyenne 2013	Médiane 2013 (a)
REPARTITION DES ETABLISSEMENTS PAR NIVEAU		
Part des bibliothèques de niveau 1	62%	
Part des bibliothèques de niveau 2	29%	
Part des bibliothèques de niveau 3	0%	
Part des PAL	8%	
Total	100%	
LE PERSONNEL		
- Dépenses pour le personnel	3 670 660 €	3 851 300 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	2 496 €	
- Nombre d'emplois	104.0	115.3
<i>dont nombre d'emplois spécifiques</i>	56.3	63.3
<i>dont nombre de cat. A et B</i>	43.4	41.7
<i>Part des catégories A et B</i>	42%	
- Nombre d'ETPT	93.6	101.8
LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES		
- Nombre de livres	381 830	383 080
<i>soit pour 100 habitants</i>	260	
% adultes	73%	
% enfants	27%	
Nombre de phonogrammes	43 710	42 460
<i>soit pour 100 habitants</i>	29.7	
Proportion d'établissements conservant des phonogrammes (c)	100%	
Nombre de vidéogrammes	19 490	21 550
<i>soit pour 100 habitants</i>	13.2	
Proportion d'établissements conservant des vidéogrammes	100%	

	Moyenne 2013	Médiane 2013 (a)
LES ACQUISITIONS		
- Dépenses d'acquisition	428 870 €	451 790 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	292 €	
- Nombre de livres	16 580	17 500
- Dépenses d'acquisition pour les livres	237 680 €	242 760 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	162 €	
- Dépenses d'acquisition pour les périodiques	51 640 €	52 730 €
- Nombre de phonogrammes	2 250	2 340
- Dépenses d'acquisition pour les phonogrammes	32 810 €	35 970 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	22 €	
- Nombre de vidéogrammes	2 130	2 170
- Dépenses d'acquisition pour les vidéogrammes	77 740 €	77 920 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	53 €	
LE PUBLIC ET LE PRET		
Nombre d'inscrits emprunteurs	16 390	17 630
<i>dont enfants</i>	26%	29%
<i>dont adultes</i>	74%	71%
- Taux d'inscrits emprunteurs (b)	11%	12%
- Nombre total de prêts	793 440	815 290
dont nombre de prêts de livres	521 900	499 830
dont nombre de prêts de phonogrammes	86 820	99 790
dont nombre de prêts de vidéogrammes	130 980	140 850
LES HORAIRES		
Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	40:40	39:54
Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire	5.2	5.0
LES LOCAUX		
Surface des locaux en m ²	9 350	9 790
<i>soit pour 100 habitants</i>	6.4	
Nombre de places assises	500	530
Nombre de postes informatiques publics	62.0	63.2

- (a) La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus. (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0)
- (b) Taux moyen du cumul des établissements et non pas moyenne des taux
- (c) Les valeurs obtenues directement sur la base des informations collectées et apurées s'écartent de la tendance observée selon l'ampleur des populations couvertes. Le tableau donne ici des résultats estimés (et donc « plausibles ») selon cette tendance sachant que la valeur moyenne obtenue lors du traitement est en réalité de 92 %

5.13 Établissements de lecture publique d'un territoire de 200 000 habitants

Analyse des établissements couvrant des populations
de 150 000 à 250 000 habitants

Nombre d'établissements analysés : 18

	Moyenne 2013	Médiane 2013 (a)
REPARTITION DES ETABLISSEMENTS PAR NIVEAU		
Part des bibliothèques de niveau 1	68%	
Part des bibliothèques de niveau 2	21%	
Part des bibliothèques de niveau 3	11%	
Part des PAL	0%	
Total	100%	
LE PERSONNEL		
- Dépenses pour le personnel	4 049 640 €	4 160 140 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	2 206 €	
- Nombre d'emplois	114.7	121.0
<i>dont nombre d'emplois spécifiques</i>	59.2	58.6
<i>dont nombre de cat. A et B</i>	46.8	45.0
<i>Part des catégories A et B</i>	41%	
- Nombre d'ETPT	102.6	105.1
LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES		
- Nombre de livres	449 820	419 230
<i>soit pour 100 habitants</i>	245	
% adultes	73%	
% enfants	27%	
Nombre de phonogrammes	50 560	44 080
<i>soit pour 100 habitants</i>	27.5	
Proportion d'établissements conservant des phonogrammes	100%	
Nombre de vidéogrammes	20 960	22 340
<i>soit pour 100 habitants</i>	11.4	
Proportion d'établissements conservant des vidéogrammes	100%	

	Moyenne 2013	Médiane 2013 (a)
LES ACQUISITIONS		
- Dépenses d'acquisition	488 170 €	548 870 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	266 €	
- Nombre de livres	18 840	19 910
- Dépenses d'acquisition pour les livres	271 840 €	295 550 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	148 €	
- Dépenses d'acquisition pour les périodiques	49 800 €	56 660 €
- Nombre de phonogrammes	2 790	2 660
- Dépenses d'acquisition pour les phonogrammes	38 780 €	35 870 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	21 €	
- Nombre de vidéogrammes	2 380	2 140
- Dépenses d'acquisition pour les vidéogrammes	85 900 €	98 120 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	47 €	

LE PUBLIC ET LE PRET

Nombre d'inscrits emprunteurs	19 220	20 750
<i>dont enfants</i>	27%	28%
<i>dont adultes</i>	73%	72%
- Taux d'inscrits emprunteurs (b)	10%	12%
- Nombre total de prêts	827 320	872 820
dont nombre de prêts de livres	536 350	556 270
dont nombre de prêts de phonogrammes	91 710	95 350
dont nombre de prêts de vidéogrammes	136 580	172 200

LES HORAIRES

Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	40:06	40:35
Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire	4.9	4.8

LES LOCAUX

Surface des locaux en m ²	9 870	9 740
<i>soit pour 100 habitants</i>	5.4	
Nombre de places assises	600	660
Nombre de postes informatiques publics	81.2	81.0

- (a) La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus. (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0)
- (b) Taux moyen du cumul des établissements et non pas moyenne des taux

6. ANNEXES

6.1 Constitution du champ de l'enquête

A partir de l'enquête 2009, la direction du livre et de la lecture s'est engagée dans une démarche qui vise à rendre compte de l'activité de l'ensemble des équipements de lecture publique existant sur le territoire. A cette fin un partenariat a été mis en place avec les conseils généraux, via les bibliothèques départementales de prêt, visant à recenser les équipements, présents notamment dans les zones rurales, et non encore répertoriés par le ministère de la Culture. Cette démarche a commencé avec sept départements en 2009 et s'est prolongée en intégrant 22 nouveaux départements en 2010, un département en 2011, huit en 2012 puis sept en 2013.

Durant cette phase de montée en charge les établissements de lecture publique des départements pilotes sont identifiés et interrogés sur une base proche de l'exhaustivité, tandis que dans les autres départements l'interrogation porte sur l'ancien périmètre de l'enquête DLL.

Schéma général des taux de sondage départementaux entre 2008 et 2013

		Enquête 2008	Enquête 2009	Enquête 2010	Enquête 2011	Enquête 2012	Enquête 2013
ILE-DE-FRANCE							
Paris	75						
Seine-et-Marne	77			2010			
Yvelines	78			2010			
Essonne	91		2009				
Hauts-de-Seine	92						
Seine-Saint-Denis	93						
Val-de-Marne	94						
Val-d'Oise	95		2009				
CHAMPAGNE-ARDENNE							
Ardennes	08						2013
Aube	10						
Marne	51						2013
Haute-Marne	52						2013
PICARDIE							
Aisne	02		2009				
Oise	60			2010			
Somme	80			2010			
HAUTE-NORMANDIE							
Eure	27						
Seine-Maritime	76					2012	
CENTRE							
Cher	18						
Eure-et-Loir	28						
Indre	36						
Indre-et-Loire	37						
Loir-et-Cher	41						
Loiret	45						
BASSE-NORMANDIE							
Calvados	14						
Manche	50						
Orne	61						

	Base échantillon
	Base proche de l'exhaustivité

		Enquête 2008	Enquête 2009	Enquête 2010	Enquête 2011	Enquête 2012	Enquête 2013
BOURGOGNE							
Côte-d'Or	21						
Nièvre	58						
Saône-et-Loire	71						
Yonne	89						
NORD-PAS-DE-CALAIS							
Nord	59			2010			
Pas-de-Calais	62					2012	
LORRAINE							
Meurthe-et-Moselle	54						
Meuse	55						
Moselle	57						
Vosges	88						
ALSACE							
Bas-Rhin	67						
Haut-Rhin	68						
FRANCHE-COMTE							
Doubs	25						
Jura	39				2011		
Haute-Saône	70						
Territoire de Belfort	90						
PAYS DE LA LOIRE							
Loire-Atlantique	44						
Maine-et-Loire	49						
Mayenne	53						2013
Sarthe	72			2010			
Vendée	85						
BRETAGNE							
Côtes-d'Armor	22			2010			
Finistère	29		2009				
Ille-et-Vilaine	35			2010			
Morbihan	56			2010			
POITOU-CHARENTES							
Charente	16						
Charente-Maritime	17						2013
Deux-Sèvres	79					2012	
Vienne	86					2012	
AQUITAINE							
Dordogne	24		2009				
Gironde	33			2010			
Landes	40			2010			
Lot-et-Garonne	47			2010			
Pyrénées-Atlantiques	64			2010			
MIDI-PYRENEES							
Ariège	09						
Aveyron	12						
Haute-Garonne	31					2012	
Gers	32						
Lot	46						
Hautes-Pyrénées	65						
Tarn	81						
Tarn-et-Garonne	82			2010			

 Base échantillon

 Base proche de l'exhaustivité

		Enquête 2008	Enquête 2009	Enquête 2010	Enquête 2011	Enquête 2012	Enquête 2013
LIMOUSIN							
Corrèze	19					2012	
Creuse	23						
Haute-Vienne	87			2010			
RHONE-ALPES							
Ain	01			2010			
Ardèche	07			2010			
Drôme	26		2009				
Isère	38			2010			
Loire	42			2010			
Rhône	69			2010			
Savoie	73			2010			
Haute-Savoie	74			2010			
AUVERGNE							
Allier	03						
Cantal	15						
Haute-Loire	43						
Puy-de-Dôme	63					2012	
LANGUEDOC-ROUSSILLON							
Aude	11						
Gard	30						
Hérault	34			2010			
Lozère	48						
Pyrénées-Orientales	66						
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR							
Alpes-de-Haute-Provence	04						
Hautes-Alpes	05					2012	
Alpes-Maritimes	06						
Bouches-du-Rhône	13						2013
Var	83						2013
Vaucluse	84						
CORSE							
Corse du Sud	2A						
Haute-Corse	2B						
DOM TOM							
Guadeloupe	971						
Martinique	972						
Guyane	973						
La Réunion	974						
Saint-Pierre-et-Miquelon	975						
Mayotte	976						
Saint-Barthélemy	977						
Saint-Martin	978						
Polynésie française	987						
Nouvelle-Calédonie	988						

	Base échantillon
	Base proche de l'exhaustivité

Lors de l'interrogation 2013, sur les 96 départements métropolitains, 49 faisaient l'objet d'une interrogation proche de l'exhaustivité (ces 45 départements représentant 67% de la population métropolitaine).

Pour obtenir ces données, on avait mobilisé pour le rapport 2011 les éléments présents dans l'enquête auprès des bibliothèques départementales de prêt, qui ont été fusionnés avec les informations sur les lieux de lecture publique déjà connus du service du livre. On a pu ainsi dénombrer un total de 7 100 bibliothèques (niveaux 1 à 3 de la typologie) et 9 200 points d'accès au livre. On trouvera dans la partie le détail des données d'accès à un établissement de lecture publique.

En définitive, 9 812 établissements ont été interrogés durant l'enquête 2013, dont 7 723 ont répondu (voir la partie 6.5, Nombre de réponses prises en compte).

6.2 Contour administratif retenu

L'enquête sur les bibliothèques de lecture publique porte, administrativement parlant, à la fois sur les établissements à gestion municipale¹⁷ et sur ceux dépendant d'une intercommunalité (que celle-ci soit une communauté de communes, une communauté urbaine ou toute autre forme d'établissement public de coopération intercommunale).

Chaque unité administrative interrogée exerce sa compétence sur un territoire défini, dont la population servira de référence pour le calcul des ratios du présent rapport. Plusieurs unités administratives peuvent coexister sur un même territoire communal, mais leur périmètre de compétence sera nécessairement différent¹⁸.

Par ailleurs, une unité administrative peut comprendre un certain nombre de « lieux de lecture », terme définissant un bâtiment physique distinct donnant accès aux collections de l'établissement. Ces « lieux » ne sont pas interrogés de façon individuelle, mais sont intégrés dans le réseau, qui est interrogé en tant que tel.

17 Que celle-ci soit exercée directement ou par délégation à une structure associative.

18 Les villes de Strasbourg et de Rennes, par exemple, abritent toutes deux à la fois des établissements de lecture publique municipaux et à compétence intercommunale (respectivement le réseau de la Communauté urbaine de Strasbourg et la Bibliothèque des Champs Libres).

6.3 L'accès à un établissement de lecture publique

Les données d'accès à un établissement de lecture publique décrivent la situation de 2011, année d'un important travail de recensement des établissements de lecture publique par les équipes du SLL.

En 2011, la France compte 36 715 communes. Parmi celles-ci, 16 309 offrent la possibilité d'accéder à un établissement de lecture publique, soit 45 % des communes. Cette proportion peut sembler faible mais s'explique par l'importance des petites communes de moins de 2 000 habitants.

Parmi ces petites communes, seules 38 % proposent ce service. Passé le seuil de 2 000 habitants, 87 % des communes permettent d'accéder à un établissement de lecture publique.

Répartition des communes selon la possibilité d'accès à une bibliothèque ou un point d'accès au livre

Tranche population des communes (RP2009)	Accès à une bibliothèque	Accès à un point d'accès au livre	Cumul accès à un établissement de lecture	Aucun accès	Total
Moins de 2 000 hab.	3 593	8 230	11 823	19 710	31 533
2 000-4 999 hab.	1 824	805	2 629	468	3 097
5 000-19 999 hab.	1 235	183	1 418	197	1 615
20 000-39 999 hab.	249	9	258	25	283
40 000-49 999 hab.	54	0	54	1	55
50 000-69 999 hab.	55	2	57	4	61
70 000-99 999 hab.	26	0	26	1	27
100 000 hab. et plus	43	1	44	0	44
Total	7 079	9 230	16 309	20 406	36 715

Analyse de la base communale estimée, données 2011

L'analyse de la couverture des établissements de lecture publique s'avère cependant plus pertinente en prenant en compte la population au lieu du nombre de communes. Au niveau national, 83 % des habitants se voient offrir la possibilité d'accéder à un établissement de lecture publique (bibliothèques ou points d'accès au livre). Ainsi, un peu plus de 55 millions de français peuvent accéder à ce service grâce à leur commune (ou l'intercommunalité), a contrario un peu plus de 11 millions n'ont pas cette possibilité.

La possibilité d'accéder à ces établissements augmente avec la taille des communes. Pour les petites communes de moins de 2 000 habitants, seuls 56 % des habitants disposent de cette possibilité. Passé le seuil de 2 000 habitants, ce taux dépasse 85 % pour atteindre 100 % à partir des communes de 100 000 habitants et plus. En moyenne, les habitants des communes de 2 000 habitants et plus ont pour 91 % d'entre eux accès à établissement de lecture publique.

Précisons que 83 % des habitants accèdent à la bibliothèque dans leur commune, 11 millions n'ont pas de bibliothèque dans leur commune et doivent se déplacer pour y accéder, mais aussi que les 17 % de français n'ayant pas accès à une bibliothèque dans leur propre commune ont très probablement la possibilité de se rendre dans une commune voisine pour bénéficier de ce service. Rappelons également que ces situations sont les plus fréquentes dans les petites communes de moins de 2 000 habitants, communes où la mobilité est d'usage pour accéder à l'ensemble des services marchands ou publics.

Répartition des communes selon la possibilité d'accès à une bibliothèque ou un point d'accès au livre

Tranche population des communes (RP2009)	Population ayant accès à une bibliothèque ou un point d'accès au livre	Population n'ayant pas accès à une bibliothèque ou un point d'accès au livre	Population totale	Population ayant accès à une bibliothèque ou un point d'accès au livre
Moins de 2 000 habitants	8 895 000	6 965 000	15 860 000	56 %
2 000-4 999 habitants	8 100 000	1 424 000	9 524 000	85 %
5 000-19 999 habitants	12 975 000	1 757 000	14 732 000	88 %
20 000-39 999 habitants	7 061 000	692 000	7 753 000	91 %
40 000-49 999 habitants	2 388 000	45 000	2 433 000	98 %
50 000-69 999 habitants	3 284 000	222 000	3 506 000	94 %
70 000-99 999 habitants	2 152 000	75 000	2 227 000	97 %
100 000 habitants et plus	10 583 000	0	10 583 000	100 %
Total	55 438 000	11 180 000	66 618 000	83 %

Analyse de la base communale estimée, données 2011

Parmi les 55 millions de Français pouvant bénéficier de l'accès à un établissement de lecture publique, 83 % ont accès à une bibliothèque (46 millions) et 17 % à un point d'accès au livre (9 millions).

Ces établissements de lecture publique peuvent prendre une forme communale ou intercommunale. Le nombre d'établissements de lecture publique diffère donc du nombre de communes offrant ce service.

Ainsi, on dénombre en France, 16 300 établissements de lecture publique dont 7 100 bibliothèques (selon les critères ADBDP, soit 43 %) et 9 200 points d'accès au livre (soit 57 %).

Sur le champ total des établissements de lecture publique, 2 % couvrent un territoire intercommunal, 98 % sont de niveau communal. Une couverture intercommunale correspond en moyenne à une gestion de 10 communes.

Répartition des établissements de lecture publique selon leur niveau territorial de compétence

Niveau territorial de compétence	Répartition des établissements de lecture publique	Répartition des bibliothèques
Bibliothèque rattachée à une commune sans EPCI	4 %	10 %
Bibliothèque rattachée à une commune dans un EPCI sans compétence bibliothèque	34 %	80 %
Bibliothèque rattachée à une commune dans un EPCI - bibliothèque non transférée	2 %	6 %
Bibliothèque rattachée à une ville-centre avec compétence bibliothèque ou rattachée à un syndicat intercommunal	2 %	4 %
Points d'accès au livre	57 %	//
Total	100 %	100 %

Analyse de la base de sondage 2011 (et travail estimatif)

En calant cette analyse sur les données 2013, on note que si les points d'accès au livre sont plus régulièrement implantés au sein des petites communes (96 % d'entre eux le sont dans des communes de moins de 5 000 habitants), il convient de ne pas résumer ces petites communes à une situation systématiquement en retrait par rapport aux communes les plus peuplées.

En effet, 38 % des établissements localisés dans les communes de moins de 5 000 habitants sont des bibliothèques. A l'inverse, 3 % des établissements des communes de 100 000 habitants et plus sont des points d'accès au livre. Il existe donc un lien fort entre la taille de la commune et la nature de l'établissement (les bibliothèques de niveau 1 sont par exemple et comparativement beaucoup plus nombreuses au sein des communes de 40 000 habitants et plus) mais habiter dans une petite commune ne condamne pas systématiquement à une offre de qualité inférieure.

**Répartition des établissements de lecture en France en 2013
selon la classification de l'ADBDP et selon la taille des communes**

	Bibliothèque niveau 1	Bibliothèque niveau 2	Bibliothèque niveau 3	Total bibliothèques	Points d'accès au livre	Total
100 000 habitants et plus	55 %	35 %	8 %	97 %	3 %	100 %
40 000 à 99 999 habitants	49 %	37 %	11 %	98 %	2 %	100 %
20 000 à 39 999 habitants	26 %	38 %	29 %	93 %	7 %	100 %
5 000 à 19 999 habitants	23 %	28 %	29 %	80 %	20 %	100 %
Moins de 5 000 habitants	7 %	10 %	21 %	38 %	62 %	100 %
Total	9 %	12 %	22 %	44 %	56 %	100 %

Données pondérées, échantillon 2013 de 8 081 établissements

Lecture : Parmi les établissements de lecture implantés au sein de communes de 100 000 habitants et plus, 55 % sont des bibliothèques de niveau 1.

	Bibliothèque niveau 1	Bibliothèque niveau 2	Bibliothèque niveau 3	Total bibliothèques	Points d'accès au livre	Total
100 000 habitants et plus	1 %	1 %	0 %	1 %	0 %	0 %
40 000 à 99 999 habitants	5 %	3 %	0 %	2 %	0 %	1 %
20 000 à 39 999 habitants	5 %	5 %	2 %	4 %	0 %	2 %
5 000 à 19 999 habitants	23 %	22 %	12 %	17 %	3 %	10 %
Moins de 5 000 habitants	66 %	69 %	85 %	77 %	96 %	88 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Données pondérées, échantillon 2013 de 8 081 établissements

Lecture : 1 % des bibliothèques de niveau 1 sont implantées dans des unités urbaines de 100 000 habitants et plus

On retiendra régulièrement dans ce rapport cette présentation déclinant les établissements de lecture publique selon 6 catégories :

- Bibliothèques 100 000 habitants et plus
- Bibliothèques 40 000 à 99 999 habitants
- Bibliothèques 20 000 à 39 999 habitants
- Bibliothèques 5 000 à 19 999 habitants
- Bibliothèques moins de 5 000 habitants
- Points d'accès au livre

Les tranches de population ont été sélectionnées suite à une recherche visant à repérer les principaux seuils explicatifs de 12 indicateurs majeurs descriptifs des établissements de lecture publique.

6.4 Modalités d'interrogation

Depuis la campagne 2009, deux niveaux d'interrogation des bibliothèques coexistent au sein de l'enquête, correspondant à un questionnaire « complet » et un autre « abrégé ». Cette démarche vise à cibler plus précisément les questions posées aux différentes structures et notamment à ne pas interroger les petites et moyennes bibliothèques sur des documents ou des services uniquement présents dans des établissements plus importants. L'ensemble des variables présentes dans le questionnaire abrégé se trouvent également dans le questionnaire complet.

Une modification importante a été apportée en 2013 avec, en plus des questionnaires « complet » et « abrégé » déjà existants, un nouveau type de questionnaire : le questionnaire « patrimoine ». Ce dernier correspond au questionnaire « complet » auquel il a été ajouté de nouvelles questions spécifiques qui constituent un focus destiné exclusivement aux bibliothèques identifiées comme patrimoniales par le Bureau du patrimoine du SLL.

L'interrogation a été conduite en ligne du 16 janvier 2013 au 30 avril 2013, via un formulaire électronique auto-administré. Outre les contrôles de saisie inhérents à la base, des contrôles de cohérence ont été effectués sur les données et des rectifications ont été opérées après réinterrogation des bibliothèques concernées.

Sur les 8 081 réponses prises en compte, on dénombre :

- 1 362 questionnaires « complets », dont 20 % de points d'accès au livre
- 253 questionnaires « patrimoine »
- 6 028 questionnaires « abrégés », dont 54 % de points d'accès au livre
- 438 réponses totalement imputées (répondants ou pris en compte entre 2005 et 2012 ¹⁹ non répondants en 2013), dont 39 % de points d'accès au livre

¹⁹ Parmi ces 438 établissements, 227 avaient répondu en 2011 et en 2012, 211 ayant déjà fait l'objet d'imputation en 2011 ou en 2012 (non réponse en 2011 ou en 2012) mais réponse entre 2005 et 2010.

6.5 Nombre de réponses prises en compte

Définir le niveau de remplissage du questionnaire à partir duquel on peut considérer la réponse comme partie intégrante du champ de l'analyse est chose délicate. Le questionnaire complet comprend 621 champs élémentaires, 6 grands chapitres et 30 sous-parties (621 champs élémentaires, 7 grands chapitres et 35 sous-parties pour le questionnaire « patrimoine »). Selon la situation de l'établissement, de nombreux champs ne sont pas à compléter.

De manière quelque peu arbitraire, on peut retenir 17 questions « centrales »²⁰. En moyenne, les bibliothèques ont répondu à 10,5 questions sur ces 17.

39 % ont répondu à 14 questions ou plus, 22 % n'ayant répondu à aucune de ces questions (non réponse absolue ou questionnaire très lacunaire).

On retient comme établissement réputé répondant les cas avec au minimum 4 réponses aux questions centrales ou au moins 50 réponses à l'ensemble des questions élémentaires.

Au regard de la méthodologie de sélection, 7 643 réponses de 2013 ont été prises en compte, dont :

- 7 621 satisfont aux deux critères
- 19 ont répondu à au moins 4 questions centrales mais n'ont répondu qu'à moins de 50 questions élémentaires
- 3 ont répondu à moins de 4 questions centrales mais ont répondu à plus de 50 questions élémentaires

Les établissements ainsi retenus ont répondu en moyenne à 13,5 questions centrales et 189 questions élémentaires avec :

- pour les questionnaires « complets », 15,2 questions centrales et 336 questions élémentaires
- pour les questionnaires « patrimoine », 15,3 questions centrales et 359 questions élémentaires
- pour les questionnaires « abrégés », 13,1 questions centrales et 149 questions élémentaires

Le travail 2013 s'intégrant dans le dispositif général de suivi descriptif des évolutions depuis 2005, il a été repéré 438 établissements pour lesquels on disposait d'information sur la période 2005-2012, qui avaient répondu soit en 2011, soit en 2012, mais qui n'ont pas répondu en 2013. Écarter ces établissements reviendrait à perdre chaque année des unités sur les champs des analyses d'évolutions (diminution d'environ 10 % chaque année). Ces 438 établissements ont donc été intégrés à la base d'analyse 2013 et ont fait l'objet d'estimations de leurs réponses.

Cette stratégie revient à baser la synthèse 2013 sur :

- les réponses de 8 081 établissements de lecture dont on connaît (ou estime) la situation en 2013 dont 4 365 bibliothèques et 3 716 points d'accès au livre (respectivement 3 545 et 4 536 en données pondérées) et
- les réponses de 3 678 établissements de lecture dont on connaît (ou estime) la situation entre 2008 et 2013 dont 2 705 bibliothèques et 973 points d'accès au livre (respectivement 1 614 et 2 064 en données pondérées).

Ces partis-pris, facilitant la lecture des résultats, posent cependant deux difficultés : la gestion des non réponses partielles d'une part et leur représentativité d'autre part.

²⁰ Appartenant à la fois au questionnaire complet, patrimoine ainsi qu'au questionnaire abrégé

On peut ainsi résumer les différentes étapes :

Base d'enquête **9 812 établissements**

Réponses collectées **7 723 établissements**

dont 1 544 établissements de statut « Envoyé »
5 925 établissements de statut « Exporté »
12 établissements de statut « Modifié après export »

sous total 7 481 établissements

242 établissements de statut « En cours »

Gestion du niveau de remplissage

19 établissements avec
au moins 4 questions centrales mais moins de 50 questions élémentaires

3 établissements avec
moins 4 questions centrales mais avec au moins 50 questions élémentaires

7 624 établissements avec au moins ces deux conditions

soit **7 643 établissements** pris en compte à ce stade

et 80 établissements écartés à ce stade

Gestion de la prise en compte des établissements totalement imputés

438 établissements ajoutés

soit **8 081 établissements** pris en compte

6.6 Gestion de la non-réponse

Les traitements sur des champs stabilisés ont tout d'abord nécessité de gérer la non réponse (partielle ou totale). Comment prendre en compte les établissements ayant répondu mais de manière incomplète pour certaines questions ? Le fait de répondre ou non à une question donnée peut, régulièrement, ne pas être indépendant de la « taille » de l'établissement. Ainsi, l'analyse des seules réponses directement collectées peut générer des résultats non représentatifs. Pour contourner cette difficulté, il a été nécessaire d'imputer (d'estimer) les réponses des établissements n'ayant pas répondu à telle ou telle question. Ce travail d'imputation a été conduit pour chaque question dans le prolongement des étapes de contrôle de cohérence.

Pour chaque question « majeure », les données ont été apurées selon le schéma général suivant (adapté selon la variable traitée).

Contrôle de cohérence

- Vérification éventuelle de la cohérence de la variable « majeure » par la somme des variables détaillées

Gestion de la non réponse

- Reconstitution de l'évolution 2011/2012 sur les données connues en 2012 afin d'estimer la valeur 2013
- Application de l'évolution 2012/2013 des unités répondantes aux unités non répondantes (ce par profil d'établissement)
- Estimation pour les unités répondantes ou estimées du ratio moyen indicateur / population, ce par profil d'établissement. Imputation pour les dernières données manquantes par application de ce ratio moyen

Gestion des valeurs extrêmes

- Gestion des valeurs extrêmes par plafonnement aux 5^{ème} et 95^{ème} centiles du ratio indicateur / population
- Gestion des valeurs extrêmes d'évolution par plafonnement aux 5^{ème} et 95^{ème} centiles de ces évolutions

Le recours à des indicateurs rapportant le critère analysé à la population constitue la méthodologie de base. Cependant, on a régulièrement retenu d'autres critères au dénominateur du ratio de calage. Par exemple, la gestion des acquisitions 2013 de livres a pris en compte un ratio avec le fonds de livres au dénominateur et non pas la population. Dans la mesure du possible, on a retenu comme variable auxiliaire le critère connu le plus lié au critère à corriger. A défaut de critère connu, on a retenu la population.

Les tableaux présentés dans le corps de ce document indiquent le niveau d'imputation des indicateurs analysés avec :

- La part des réponses totalement imputées, sachant que cette proportion intègre les 438 établissements pris en compte au titre du champ 2005-2012 non répondants en 2013. Cette part est donc toujours au minimum de 5 % en 2013 (contre 8 % en 2012).
- L'impact non pondéré des procédures d'imputation et de contrôle de cohérence. Pour ce faire, on calcule la moyenne de l'indicateur après la vérification de la cohérence interne (étape 1) mais avant imputation (étapes 2 et suivantes). Ce même calcul non pondéré est réitéré sur la base de 8 081 réponses apurées ou imputées. On calcule ensuite l'écart entre ces deux moyennes, écart reporté sous les tableaux du rapport.

6.7 Gestion des points d'accès au livre

Jusqu'en 2011, les points d'accès au livre intégraient des établissements pour lesquels il n'avait pas été possible de calculer la catégorisation ADBDP (non réponse à l'un des critères permettant de réaliser l'affectation).

Pour 2011 par exemple et en données non pondérées, on dénombrait 0,8 % des établissements ainsi classé en « Non-Classable » soit 2,3 % en données pondérées.

Ces établissements « Non-Classable » étaient donc intégrés aux points d'accès au livre, une très large majorité de ces établissements étant localisés en zone rurale. Ils constituaient 1,8 % de l'ensemble des points d'accès au livre en données non pondérées (4,1 % en données pondérées).

Si une vérification était conduite sur ces cas pour les plus grandes communes (20 000 habitants et plus), les cas « Non-Classable » desservant moins de 20 000 habitants demeuraient en l'état.

En 2012, un travail plus précis a été engagé afin de gérer les établissements affectés aux cas « Non-Classables ». Ce même travail a été reconduit en 2013, permettant de gérer 94 établissements.

Le seuil de 20 000 habitants a tout d'abord été porté à 5 000 habitants, assurant la gestion détaillée directe de 6 établissements.

Les 11 établissements, desservant des populations de 2 000 à 4 999 habitants, ont été affectés à la catégorie des bibliothèques de niveau 3, puisque dans ces communes on observe 70% de bibliothèques municipales et 30% de points d'accès au livre.

Les 77 établissements, desservant des populations de moins de 2 000 habitants, ont été affectés à la catégorie des points d'accès au livre de niveau 4. On observe en effet dans ces communes 35% de bibliothèques municipales et 65% de points d'accès au livre (et plus précisément 45% de niveau 4).

Ainsi, 13% des établissements « Non-Classables » qui auraient été antérieurement (avant 2012) intégrés aux points d'accès au livre, ont été classés parmi les bibliothèques en 2013.

Typologie initiale 2013	Typologie imputée	Établissements	Structure
NC	B1	2	2%
NC	B2	2	2 %
NC	B3	12	13 %
NC	B4	78	83 %
NC	B5	0	-
Total	Total	94	100 %

6.8 Pondération mise en place en 2013

La structure nationale en 9 profils croisant les tailles de commune et la caractérisation bibliothèque / point d'accès au livre, mais également la répartition des établissements selon la typologie ADBDP (niveau 1 à niveau 5) ainsi que la répartition régionale ont été les trois critères retenus pour assurer l'étape de redressement (418 strates élémentaires), la pondération ainsi obtenue devant permettre de retrouver des résultats représentatifs.

Les 8 081 établissements du champ pris en compte pour les analyses 2013 d'une part et les 3 678 établissements du champ pris en compte pour les analyses 2008-2013 se sont vus appliquer la structure observée pour chacun des 3 critères retenus pour le calcul de la pondération (calage sur marge).

Le tableau ci-dessous récapitule les données pondérées et non pondérées de l'année 2013. A titre de rappel, on décrit également la pondération mise en place en 2012.

	Données non pondérées répondants 2013			Données pondérées répondants 2013 pondération 2013			Données non pondérées répondants 2012			Données pondérées répondants 2012 pondération 2012		
	N	%	Population couverte moyenne	N	%	Population couverte moyenne	N	%	Population couverte moyenne	N	%	Populatio n couverte moyenne
BM 100 000 et +	60	1%	232 855	21	0%	254 435	59	1%	233 411	20	0%	252 174
BM 40 000 à 99 999	147	2%	60 093	70	1%	58 591	147	2%	60 036	68	1%	58 823
BM 20 000 à 39 999	238	3%	27 735	125	2%	27 846	243	3%	27 705	121	2%	27 741
BM 5 000 à 19 999	1 128	14%	9 486	616	8%	9 558	1 155	15%	9 533	594	8%	9 579
BM moins de 5 000	2 792	35%	2 031	2 714	34%	1 860	2 672	34%	2 119	2 620	34%	1 887
Total BM	4 365	54%	10 487	3 545	44%	6 707	4 276	55%	10 758	3 423	44%	6 718
Total PAL	3 716	46%	1 580	4 536	56%	1 393	3 526	45%	1 693	4 379	56%	1 517
Total	8 081	100%	6 391	8 081	100%	3 724	7 802	100%	6 661	7 802	100%	3 799
BM niveau 1	1104	14%	17 837	767	9%	11 712	1070	14%	18 149	741	9%	11 402
BM niveau 2	1352	17%	12 727	986	12%	8 623	1414	18%	12 893	952	12%	8 908
BM niveau 3	1909	24%	4 650	1792	22%	3 507	1792	23%	4 660	1 730	22%	3 506
Total BM	4 365	54%	10 487	3 545	44%	6 707	4 276	55%	10 758	3 423	44%	6 718
Total PAL	3 716	46%	1 580	4 536	56%	1 393	3 526	45%	1 693	4 379	56%	1 517
Total	8 081	100%	6 391	8 081	100%	3 724	7 802	100%	6 661	7 802	100%	3 799

La ville de Paris possède un réseau de 66 établissements, dont 58 bibliothèques de prêt et 16 bibliothèques spécialisées (ainsi que trois établissements de gestion). Paris ne dispose pas en propre d'une bibliothèque centrale. Raisonant ici en termes d'unité administrative, le réseau de la ville de Paris compte pour un, cumulant l'ensemble des lieux d'accueil. Par ailleurs, le système de pondération implique que, rapporté à l'échantillon de 6 900 établissements (et non pas l'exhaustivité des quelque 16 000 établissements de lecture publique), le réseau de la ville de Paris ne compte plus pour 1 mais pour 0,50.

**Répartition des établissements de lecture selon la population couverte
champ de l'analyse descriptive des évolutions entre 2008 et 2013**

Type d'établissements	Population couverte	Établissements analysés données non pondérées			Établissements analysés données pondérées		
		Nombre	% total	% BIB	Nombre	% total	% BIB
Bibliothèques	100 000 habitants et plus	56	2%	2%	10	0%	1%
	70 000-99 999 habitants	35	1%	1%	7	0%	0%
	50 000-69 999 habitants	56	2%	2%	12	0%	1%
	40 000-49 999 habitants	50	1%	2%	13	0%	1%
	20 000-39 999 habitants	228	6%	8%	57	2%	4%
	5 000-19 999 habitants	995	27%	37%	280	8%	17%
	2 000-4 999 habitants	776	21%	29%	420	11%	26%
	Moins de 2 000 habitants	509	14%	19%	816	22%	51%
Points d'accès au livre	20 000 habitants et plus	11	0%		11	0%	
	5 000-19 999 habitants	97	3%		123	3%	
	2 000-4 999 habitants	288	8%		470	13%	
	Moins de 2 000 habitants	577	16%		1460	40%	
Total		3 678	100%		3 678	100%	

Échantillon de 3 678 établissements

6.9 Les populations prises en compte

Analyser les différents indicateurs impose très régulièrement d'établir des ratios par rapport à la population. Par obligation réglementaire, il convient de réaliser ces mesures à partir d'une population « officielle », celle du recensement général de la population de l'Insee.

Avec la mise en œuvre du recensement en continu, on dispose des populations avec un décalage de deux ans et demi. Les populations 2010 ont par exemple été connues en mi-juillet 2013.

Ainsi, tout au long de ce document, les mesures d'une année N seront comparées à la population de l'année N-3, avec par exemple : mesure 2013 / population 2010.

Lors des rapports antérieurs, les mesures par exemple de 2005 à 2008 étaient toujours ramenées à une même population 1999 ²¹, dernière population officielle connue avant les premières publications de recensement en continu.

On raisonnait à population constante, alors que la population réelle était de 3 % à 4 % plus élevée. Cette approche générait en outre une légère tendance mécanique à la hausse des ratios entre 2005 et 2008 (le dénominateur était fictivement stable). Elle impliquait ensuite une rupture de série à partir de 2009 avec la prise en compte du premier recensement en continu de 2006.

Ainsi, afin de prendre en compte la contrainte réglementaire indiquant qu'il convient de baser les ratios sur des populations officielles, les dernières mesures de 2009 à 2013 sont effectivement rapprochées des données du recensement de N-3. Toutefois, pour éviter les ruptures de séries, les mesures de 2005 à 2008 sont comparées à des estimations des populations de 2002 à 2005.

Sur la base cumulée des populations par type de bibliothèque, on a estimé les populations 2002 - 2005 à partir des informations de 1999 et 2006 (progression annuelle moyenne). On a aussi été pris en compte les variations de population, par type, liées aux seules extensions de périmètres de couverture des établissements de lecture.

Les ratios publiés dans le présent document sont donc calculés comme suit :

- Données 2007 / Estimation de la population 2004
- Données 2008 / Estimation de la population 2005
- Données 2009 / Population 2006
- Données 2010 / Population 2007
- Données 2011 / Population 2008
- Données 2012 / Population 2009
- Données 2013 / Population 2010

Enfin, la détermination des populations de références doit bien évidemment être réalisée sur les deux champs d'analyses.

Pour le champ des analyses 2013, basées sur les réponses de 8 081 établissements de lecture, la population globale de référence (population couverte) est de 30,1 millions d'habitants en 2010.

21 Dernier recensement général décennal

6.10 Estimation des intervalles de confiance

Une enquête par sondage propose des résultats entachés d'une relative incertitude. Seule une interrogation totalement exhaustive pourrait fournir un résultat sans aucun risque d'erreur. En n'interrogeant qu'une partie de la population visée, on accepte un certain degré d'imprécision, appelé intervalle de confiance.

La théorie statistique propose des outils d'estimation de ces intervalles de confiance, dans le cadre des sondages purement aléatoires. Selon l'orthodoxie statistique, on ne peut considérer que l'interrogation mise en place par le Service du Livre et de la Lecture correspond totalement à ce cadre méthodologique. En outre, les phases d'apurement et de pondération complexifient très sensiblement les modalités de calculs de ces intervalles de confiance.

Cependant, dans une logique de simplification et cherchant à montrer des ordres de grandeurs des niveaux d'incertitude, on présente ici les intervalles de confiance obtenus par les formules classiques (échantillon aléatoire avec un tirage simple) pour 6 variables réputées majeures :

Nombre d'inscrits, total 2013		E101		
	Bibliothèques	Points d'accès au livre	Cumul	
Moyenne	1 162	193	618	
Écart-type	4 570	314	3074	
Nombre de réponses (non pondérées)	4 365	3 716	8 081	
Nombre total établissements	7 100	9 200	16 300	
Intervalle de confiance	+/- 80	+/- 10	+/- 50	
Intervalle de confiance relatif	+/- 7 %	+/- 4 %	+/- 8 %	

Nombre total de prêts, total 2013		E239		
	Bibliothèques	Points d'accès au livre	Cumul	
Moyenne	33 147	3 285	16 386	
Écart-type	189 015	6 263	12 6150	
Nombre de réponses (non pondérées)	4 365	3 716	8 081	
Nombre total établissements	7 100	9 200	16 300	
Intervalle de confiance	+/- 3 480	+/- 160	+/- 1 950	
Intervalle de confiance relatif	+/- 11 %	+/- 5 %	+/- 12 %	

Volume d'acquisitions des livres imprimés, total 2013		D129		
	Bibliothèques	Points d'accès au livre	Cumul	
Moyenne	971	179	527	
Écart-type	3 838	338	2 585	
Nombre de réponses (non pondérées)	4 365	3 716	8 081	
Nombre total établissements	7 100	9 200	16 300	
Intervalle de confiance	+/- 70	+/- 10	+/- 40	
Intervalle de confiance relatif	+/- 7 %	+/- 5 %	+/- 8 %	

Nombre ETPT (toutes catégories hors bénévoles), total 2013**G132**

	Bibliothèques	Points d'accès au livre	Cumul
Moyenne	3,6	0,3	1,7
Écart-type	19,5	0,7	13,1
Nombre de réponses (non pondérées)	4 365	3 716	8 081
Nombre total établissements	7 100	9 200	16 300
Intervalle de confiance	+/- 0,4	+/- 0,02	+/- 0,2
Intervalle de confiance relatif	+/- 10 %	+/- 7 %	+/- 12 %

Total des dépenses pour le personnel, total 2013**F201**

	Bibliothèques	Points d'accès au livre	Cumul
Moyenne	129 755 €	8 566 €	61 736 €
Écart-type	749 339 €	27 307 €	500 351 €
Nombre de réponses (non pondérées)	4 365	3 716	8 081
Nombre total établissements	7 100	9 200	16 300
Intervalle de confiance	+/- 13 800 €	+/- 680 €	+/- 7 750 €
Intervalle de confiance relatif	+/- 11 %	+/- 8 %	+/- 13 %

Total des dépenses d'investissements, total 2013**F101**

	Bibliothèques	Points d'accès au livre	Cumul
Moyenne	38 416 €	2 844 €	18 451 €
Écart-type	287 323 €	35 327 €	192 940 €
Nombre de réponses (non pondérées)	4 365	3 716	8 081
Nombre total établissements	7 100	9 200	16 300
Intervalle de confiance	+/- 5 290 €	+/- 877 €	+/- 2 987 €
Intervalle de confiance relatif	+/- 14 %	+/- 31 %	+/- 16 %



**BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES
DONNÉES D'ACTIVITÉ 2013
SYNTHÈSE NATIONALE**
ministère de la Culture et de la Communication